



PAR COURRIEL

Québec, le 2 octobre 2025

[REDACTED]
[REDACTED]
[REDACTED]

N/D. : 25-01-208

Objet : Demande d'accès aux documents

Monsieur,

La présente donne suite à votre demande d'accès aux documents datée du 4 septembre 2025 visant l'obtention des documents suivants :

- 1- Les montants des bourses données par la Régie aux boxeurs lors de l'ensemble des événements de boxe professionnelle des années 2024-2025;
- 2- Le rapport du comité responsable de l'évaluation préalable des combats [pour la même période];
- 3- Les documents « synthèse, verbatim, rapports ou recommandations » produits par la Régie suite aux événements de boxe des années 2024-2025 s'il en existe.

Après vérification, nous vous informons que nous pouvons vous transmettre en partie les documents demandés en vertu de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (RLRQ, c. A-2.1), ci-après désignée la « Loi sur l'accès ».

Relativement au point 1 de votre demande, nous constatons que les documents faisant l'objet de votre demande sont formés en substance de renseignements commerciaux fournis par un tiers. Ces renseignements sont de nature confidentielle et traités habituellement par ce tiers de façon confidentielle. Suivant les articles 14, 23 et 24 de la Loi, nous ne pouvons accéder à votre demande.

Relativement au point 2 de votre demande, nous constatons que les documents faisant l'objet de votre demande sont formés en substance d'avis et de recommandations posés par les membres du comité sur les différents combats proposés. Ces avis et recommandations datant de moins de dix ans, ils sont toutefois protégés en vertu de l'article 37 de la Loi sur l'accès.

Relativement au point 3 de votre demande, vous trouverez ci-jointe une copie des documents détenus par la Régie des alcools, des courses et des jeux relativement à ce point. Sur réception de ces documents, vous remarquerez que nous avons soustrait certains renseignements, comme le permet le deuxième alinéa *in fine* de l'article 14 de la Loi sur l'accès, soit :

- Les renseignements personnels. En effet, les articles 53, 54 et 59 de la Loi sur l'accès, reproduits en annexe, prévoient notamment qu'un renseignement personnel est confidentiel, à moins que sa divulgation ne soit autorisée par la personne concernée.

Québec

200, chemin Sainte-Foy, bureau 400
Québec (Québec) G1R 1T3
Téléphone : 418 643-7667
Sans frais : 1 800 363-0320
Télécopieur : 418 643-5971
racj.gouv.qc.ca

Montréal

1, rue Notre-Dame Est, bureau 9.01
Montréal (Québec) H2Y 1B6
Téléphone : 514 873-3577
Sans frais : 1 800 363-0320
Télécopieur : 514 873-5861

- Les renseignements commerciaux fournis par un tiers. Ces renseignements sont de nature confidentielle et traités habituellement par ce tiers de façon confidentielle. Suivant les articles 23 et 24 de la Loi, nous ne pouvons accéder à votre demande.
- Les avis et recommandations posés par les responsables des manifestations sportives. Ces avis et recommandations datant de moins de dix ans, ils sont protégés en vertu de l'article 37 de la Loi sur l'accès.

Conformément à l'article 51 de la Loi sur l'accès, nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-joint une note explicative à cet effet.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

La responsable de l'accès aux documents
et de la protection des renseignements personnels



Marie-Christine Bergeron, avocate
Directrice

p.j. Documents

ANNEXE — RÉFÉRENCES LÉGISLATIVES SUR LESQUELLES LE REFUS S'APPUIE

A-2.1 - Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels

14. Un organisme public ne peut refuser l'accès à un document pour le seul motif que ce document comporte certains renseignements qu'il doit ou peut refuser de communiquer en vertu de la présente loi.

Si une demande porte sur un document comportant de tels renseignements, l'organisme public peut en refuser l'accès si ces renseignements en forment la substance. Dans les autres cas, l'organisme public doit donner accès au document demandé après en avoir extrait uniquement les renseignements auxquels l'accès n'est pas autorisé.

23. Un organisme public ne peut communiquer le secret industriel d'un tiers ou un renseignement industriel, financier, commercial, scientifique, technique ou syndical de nature confidentielle fourni par un tiers et habituellement traité par un tiers de façon confidentielle, sans son consentement.

24. Un organisme public ne peut communiquer un renseignement fourni par un tiers lorsque sa divulgation risquerait vraisemblablement d'entraver une négociation en vue de la conclusion d'un contrat, de causer une perte à ce tiers, de procurer un avantage appréciable à une autre personne ou de nuire de façon substantielle à la compétitivité de ce tiers, sans son consentement.

37. Un organisme public peut refuser de communiquer un avis ou une recommandation faits depuis moins de dix ans, par un de ses membres, un membre de son personnel, un membre d'un autre organisme public ou un membre du personnel de cet autre organisme, dans l'exercice de leurs fonctions.

Il peut également refuser de communiquer un avis ou une recommandation qui lui ont été faits, à sa demande, depuis moins de dix ans, par un consultant ou par un conseiller sur une matière de sa compétence.

53. Les renseignements personnels sont confidentiels sauf dans les cas suivants:

- 1° la personne concernée par ces renseignements consent à leur divulgation;
- 2° ils portent sur un renseignement obtenu par un organisme public dans l'exercice d'une fonction juridictionnelle; ils demeurent cependant confidentiels si l'organisme les a obtenus alors qu'il siégeait à huis-clos ou s'ils sont visés par une ordonnance de non-divulgation, de non-publication ou de non-diffusion.

54. Dans un document, sont personnels les renseignements qui concernent une personne physique et permettent, directement ou indirectement, de l'identifier.

59. Un organisme public ne peut communiquer un renseignement personnel sans le consentement de la personne concernée. Ce consentement doit être manifesté de façon expresse dès qu'il s'agit d'un renseignement personnel sensible.

Toutefois, il peut communiquer un renseignement personnel sans le consentement de la personne concernée, dans les cas et aux strictes conditions qui suivent:

- 1° au procureur de cet organisme si le renseignement est nécessaire aux fins d'une poursuite pour infraction à une loi que cet organisme est chargé d'appliquer, ou au Directeur des poursuites criminelles et pénales si le renseignement est nécessaire aux fins d'une poursuite pour infraction à une loi applicable au Québec;
- 2° au procureur de cet organisme, ou au procureur général lorsqu'il agit comme procureur de cet organisme, si le renseignement est nécessaire aux fins d'une procédure judiciaire autre qu'une procédure visée dans le paragraphe 1°;
- 3° à une personne ou à un organisme qui, en vertu de la loi, est chargé de prévenir, détecter ou réprimer le crime ou les infractions aux lois, si le renseignement est nécessaire aux fins d'une poursuite pour infraction à une loi applicable au Québec;
- 4° à une personne à qui cette communication doit être faite en raison d'une situation d'urgence mettant en danger la vie, la santé ou la sécurité de la personne concernée;
- 5° (*paragraphe abrogé*);
- 6° (*paragraphe abrogé*);
- 7° (*paragraphe abrogé*);
- 8° à une personne ou à un organisme, conformément aux articles 61, 63.8, 66, 67, 67.1, 67.2, 67.2.1 et 68;
- 9° à une personne impliquée dans un événement ayant fait l'objet d'un rapport par un corps de police ou par une personne ou un organisme agissant en application d'une loi qui exige un rapport de même nature, lorsqu'il s'agit d'un renseignement sur l'identité de toute autre personne qui a été impliquée dans cet événement, sauf s'il s'agit d'un témoin, d'un dénonciateur ou d'une personne dont la santé ou la sécurité serait susceptible d'être mise en péril par la communication d'un tel renseignement.

Pour l'application de la présente loi, un renseignement personnel est sensible lorsque, de par sa nature notamment médicale, biométrique ou autrement intime, ou en raison du contexte de son utilisation ou de sa communication, il suscite un haut degré d'attente raisonnable en matière de vie privée.

Avis de recours (art. 46, 48 et 51)

AVIS DE RECOURS

À la suite d'une décision rendue en vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels.

RÉVISION

Pouvoir

L'article 135 de la Loi prévoit qu'une personne peut, lorsque sa demande écrite a été refusée en tout ou en partie par le responsable de l'accès aux documents ou de la protection des renseignements personnels ou dans le cas où le délai prévu pour répondre est expiré, demander à la Commission d'accès à l'information de réviser cette décision. La demande de révision doit être faite par écrit; elle peut exposer brièvement les raisons pour lesquelles la décision devrait être révisée (art. 137).

Les coordonnées la Commission d'accès à l'information sont les suivantes :

Québec Bureau 2.36 525, boulevard René-Lévesque Est Québec (Québec) G1R 5S9 Téléphone : 418 528-7741 Télécopieur : 418 529-3102	Montréal Bureau 900 2045, rue Stanley Montréal (Québec) H3A 2V4 Téléphone : 514 873-4196 Télécopieur : 514 844-6170
Sans frais : 1 888 528-7741 Courriel : cai.communications@cai.gouv.qc.ca	

Motifs

Les motifs relatifs à la révision peuvent porter sur la décision, sur le délai de traitement de la demande, sur le mode d'accès à un document ou à un renseignement, sur les frais exigibles ou sur l'application de l'article 9 (notes personnelles inscrites sur un document, esquisses, ébauches, brouillons, notes préparatoires ou autres documents de même nature qui ne sont pas considérés comme des documents d'un organisme public).

Délais

Les demandes de révision doivent être adressées à la Commission d'accès à l'information dans les 30 jours suivant la date de la décision ou de l'expiration du délai accordé au responsable pour répondre à une demande (art. 135).

La loi prévoit que la Commission d'accès à l'information peut, pour motif raisonnable, relever le requérant du défaut de respecter le délai de 30 jours (art. 135).

Feuille des résultats de la manifestation

Manifestation organisée par

9212-6192 QUEBEC INC. (EOTM / INTERBOX)

Numéro du permis : ZB231205124941889

Boxe

Centre Vidéotron - Québec

2024-01-13

Nb Round	Concurrents	Fiche Poids Age	Résultat	Remarque	Arbitre Juges
4	FENDERO MORENO MONTRÉAL, QUÉBEC, CANADA	3-0-0 162.80 24	VAINQUEUR: FENDERO MORENO	Suspension médicale FLORES CRUZ Victa	VILLENEUVE, ALAIN GUERIN, MARIE-JOSEE LEBLANC, SYLVAIN THERIEN, DAVID
	FLORES CRUZ VICTOR HUGO PACHUCA, HIDALGO, MEXIQUE	7-2-0 162.30 28	TKO. 2:16 IR. ARR. ARBITRE	30 jrs. Dr. M. GAGNÉ.	
8	GUERRERO ZURI CHRISTOPHER MONTRÉAL, QUÉBEC, CANADA	9-0-0 149.50 22	VAINQUEUR: GUERRERO ZURI.		PADULO, ALBERT JR. DE CARUFEL, RICHARD ESNAULT, NICOLAS GIRARD, GUY
	GARCIA HERRERA SERGIO GERSAIN TECOLOTLAN, JALISCO, MEXIQUE	7-3-0 149.60 26	CHRISTOPHER. DEC. UNANIME		
8	UNAL MEHMET NADIR MONTREAL, QUEBEC, CANADA	7-0-0 177.70 30	VAINQUEUR: UNAL M. NADIR	Suspension médicale LEPEI Dragon.	FOREST, MARTIN BLOUIN, RICHARD GUERIN, MARIE-JOSEE WOODBURN, JOHN
	LEPEI DRAGAN FLORENCE, TOSCANA, ITALIE	22-6-2 177.80 34	TKO 0:57 IR.	60 jours. Dr. M. GAGNÉ.	
4	MATHIEU WILKENS QUÉBEC, QUÉBEC, CANADA	5-0-0 168.80 19	VAINQUEUR: MATHIEU WILKENS.		PADULO, ALBERT JR. GAUTHIER, JEAN LEBLANC, SYLVAIN PROCOPIO, PASQUALE
	ARIAS ALVAREZ JOSE DE LA LUZ LEON, GUANAJUATO, MEXIQUE	3-1-0 167.70 39	DEC. UNANIME.		
8	BEAUDOIN LEILA LÉVIS, QUÉBEC, CANADA	10-1-0 129.90 27	VAINQUEUR. BEAUDOIN		FOREST, MARTIN GIRARD, GUY GUERIN, MARIE-JOSEE THERIEN, DAVID
	CHAVEZ ESPINOZA ELIZABETH TORREON, COAHUILA ZARAGOZA,	4-5-3 128.60 25	Leila. DEC. UNANIME.		

Nb Round	Concurrents	Fiche Poids Age	Résultat	Remarque	Arbitre Juges
10	KHATAEV IMAM MONTREAL, QUEBEC, CANADA	5-0-0 174.60 29	VAINQUEUR: KHATAEV	Suspension médicale LUDWICZAK	VILLENEUVE, ALAIN ESNAULT, NICOLAS LINDENMAN, BARRY OWEN WOODBURN, JOHN
	LUDWICZAK MICHAL LESZNO, POLOGNE	17-12-1 178.60 29	Imam. TKO. 2:17 2R.	Michal. 6 mois. DR. NORMAND LAUCIE	
12	MOLONEY JASON MICHAEL SYDNEY, NEW SOUTH WALES,	26-2-0 117.50 33	VAINQUEUR: Moloney Jason	Suspension médicale - Jason Moloney	NELSON, MARK GUSTAV BLOUIN, RICHARD DE CARUFEL, RICHARD GAUTHIER, JEAN
	SANCHEZ SAUL AVIMAEI NORTH HOLLYWOOD, CALIFORNIA,	20-2-0 117.50 26	Dec. Majoritaire 60 sec.	DR. NORMAND LAUCIE	
10	MBILLI ASSOMO HALLIER CHRISTIAN MONTRÉAL, QUÉBEC, CANADA	25-0-0 167.30 28	VAINQUEUR: MBILLI Christian	Suspension médicale MURDOCK David	ST-GERMAIN, STEVE DE JONGE, DAVID LEE LINDENMAN, BARRY OWEN PROCOPIO, PASQUALE
	MURDOCK ROHAN DAVID ST-BURLEIGH, GOLD COAST,	27-2-0 167.60 31	ABANDON 3:00 6R.	60 sec. DR. NORMAND LAUCIE	
12	BETERBIEV ARTUR VILLE MONT-ROYAL, QUÉBEC,	19-0-0 175.00 38	VAINQUEUR: BETERBIEV ARTUR	Suspension médicale SMITH Callum	GRIFFIN, MICHAEL LYSON, MARK GERARD MARTINEZ FERNANDEZ, ROUSSEL, BENOIT
	SMITH CALLUM JOHN LIVERPOOL, MERSEYSIDE,	29-1-0 174.60 33	ARRÊT COIN. 2 chutes tapis.	60 sec. DR. MARC GAGNÉ	

Code: Results shown on

KO: Knock-out

DIS: Disqualification

ABA: Abandon

LL: Leg Lock

KB: Knee Bar

TKO: Technical knock-out

W: Winner

RNC: Rear Naked Choke

AC: Arm Choke

UD: Unanimous

L: Loser

FC: Front Choke

AB: Arm Bar

SD: Split decision

DRA: Draw

NC: Neck Choke

KL: Key Lock

MD: Majority decision

SUB: Submission

TC: Triangle Choke

AL: Ankle Lock

Yvonne Pauline Armaos
Chef de service - Sports de combat

Détail des suspensions

Manifestation organisée par **9212-6192 QUEBEC INC. (EOTTM)** Boxe
Centre Vidéotron - Québec
Numéro du permis : ZB231205124941889 2024-01-13

Concurrent	Détail de la suspension
FLORES CRUZ VICTOR HUGO	FLORES CRUZ: 30 DAYS MEDICAL SUSPENSION. DR MARC GAGNE
FENDERO MORENO	FENDERO: 7 DAYS MANDATORY REST PERIOD
GARCIA HERRERA SERGIO GERSAIN	GARCIA HERRERA: 21 DAYS MANDATORY REST PERIOD
GUERRERO ZURI CHRISTOPHER	GUERRERO ZURI: 21 DAYS MANDATORY REST PERIOD
UNAL MEHMET NADIR	UNAL: 7 DAYS MANDATORY REST PERIOD
LEPEI DRAGAN	LEPEI: 60 DAYS MEDICAL SUSPENSION. DR MARC GAGNE
ARIAS ALVAREZ JOSE DE LA LUZ	ARIAS ALVAREZ: 7 DAYS MANDATORY REST PERIOD
MATHIEU WILKENS	MATHIEU: 7 DAYS MANDATORY REST PERIOD
CHAVEZ ESPINOZA ELIZABETH	CHAVEZ ESPINOZA: 21 DAY MANDATORY REST PERIOD
BEAUDOIN LEILA	BEAUDOIN: 21 DAY MANDATORY REST PERIOD
KHATAEV IMAM	KHATAEV: 7 DAYS MANDATORY REST PERIOD
LUDWICZAK MICHAL	LUDWICZAK: 180 DAYS MEDICAL SUSPENSION. DR NORMAND LAVOIE
SANCHEZ SAUL AVIMAEAL	SANCHEZ: 30 DAYS MADATORY REST PERIOD
MOLONEY JASON MICHAEL	MOLONEY: 60 DAYS MEDICAL SUSPENSION. [REDACTED] REQUIRED BEFORE NEXT FIGHT. DR NORMAND LAVOIE

Concurrent	Détail de la suspension
MURDOCK ROHAN DAVID	MURDOCK: 60 DAYS MEDICAL SUSPENSION. DR NORMAND LAVOIE
MBILLI ASSOMO HALLIER CHRISTIAN	MBILLI ASSOMO: 14 DAYS MANDATORY REST PERIOD
BETERBIEV ARTUR	BETERBIEV: 21 DAY MANDATORY REST PERIOD
SMITH CALLUM JOHN	SMITH: 60 DAYS MEDICAL SUSPENSION. DR MARC GAGNÉ. CORNER STOPPAGE. SMITH DOWN TWICE

MANIFESTATION SPORTIVE DE BOXE

Date :	Samedi, 13 janvier 2024.
Lieu :	Centre Vidéotron, Québec.
Promoteur:	Camille Estephan – Eye of the Tiger.
Assistance approximative :	10000 spectateurs
Durée :	17h30 – 00h10

ENTREVUE AVEC LES CONCURRENTS

Vendredi, le 12 janvier, à compter de 9h30, au Centre Vidéotron, j'ai entrevu les concurrents des neuf combats de boxe prévus au programme. Les contrats de chacun des concurrents furent vérifiés et approuvés. Des nouveaux permis de la RACJ furent émis par Pauline Armaos. Le promoteur Camille Estephan était présent. Des informations furent échangées relativement à la mise en place des lieux pour l'événement du 13 janvier. Les responsables de la télédiffusion pour les réseaux Top Rank et ESPN furent entrevus et assurés de notre soutien.

PESÉE OFFICIELLE

À 11h30, nous avons procédé à la réunion d'informations sur la réglementation avec les athlètes et entraîneurs. Par la suite, à 12h, en compagnie des superviseurs Alberto Leon représentant la WBC, John Duggan représentant la WBO, Robert Mack représentant la WBA, George Martinez représentant la IBF et Michel Hamelin représentant la NABF, nous avons procédé à la pesée officielle des concurrents pour les quatre combats de championnat opposant Artur Beterbiev à Callum Smith pour les championnats WBC, IBF, WBO des poids mi-lourds, Christian MBILLI à Rohan Murdock pour les championnats WBC, WBA International des poids super-moyens, Jason Moloney à Saul Sanchez pour le championnat WBO des poids coqs, et Imam Khataev à Michal Ludwiczak pour le championnat NABF des poids mi-lourds..Un seul boxeur, Michal Ludwiczak excédait de 3.6 livres du poids inscrit à son contrat.

EXAMEN MÉDICAL

Vendredi, le 12 janvier, à compter de 10h, le docteur Marc Gagné a procédé à l'examen de tous les concurrents.

RENCONTRE AVEC LE PROMOTEUR

Samedi, le 13 janvier, à 13h30, j'ai rencontré au Centre Vidéotron, l'assistant du promoteur, Antonin Décarie. J'ai constaté que le promoteur prenait les mesures prévues aux règlements afin d'assurer la sécurité des participants et du public. Le ring de seize pieds à l'intérieur des câbles est réglementaire. L'annonceur de la soirée, Patrick Lono fut entrevu et informé du déroulement de la manifestation.

AMBULANCIERS

À 16h45, en compagnie du docteur Marc Gagné, nous avons entrevu les ambulanciers Étienne Mompas matricule 1024, Megan Huard matricule 0322 de l'unité 3951, Mireille Côté matricule 1271 et Antoine Lachance matricule 2018 de l'unité 39-58. Échange d'informations et examen de leur équipement par le docteur Gagné.

SÉCURITÉ

Le personnel assurant la sécurité de la manifestation sportive était composé de [REDACTED] agents de sécurité de [REDACTED], sous la gouverne de [REDACTED]. La sécurité fut très bien appliquée et à la hauteur de la manifestation. Les sorties d'urgence étaient opérationnelles.

SUSPENSION MEDICALE

Six suspensions médicales furent ordonnées par les docteurs Normand Lavoie et Marc Gagné. Le boxeur Victor Flores Cruz fut suspendu pour 30 jours. Cinq suspensions de 60 jours furent signifiées aux concurrents Dragan Lepei, Michal Ludwiczak, Jason Moloney, Rohan Murdock et Callum Smith. Les athlètes furent avisés de leur suspension en présence de leur entraîneur.

CONTRÔLE ANTIDOPAGE

[REDACTED], se sont respectueusement soumis à un test antidopage effectué par l'inspecteur Marc André Collin assisté de l'inspecteur Nicholas Valcourt.

RÉMUNÉRATION

Les concurrents reçurent leur rémunération à la fin de la manifestation sportive. Documents retournés à la R.A.C.J.

LA MANIFESTATION

La manifestation sportive s'est déroulée dans l'ordre et conforme aux lois et règlements. Tous les combats furent appréciés des spectateurs. Excellence performance de tous les athlètes participant. Nous avons reçu une très bonne collaboration de tous les gens impliqués.

Jean Douville
Responsable de la manifestation sportive

MANIFESTATION SPORTIVE DE BOXE

Date :	Jeudi, 25 janvier, 2024
Lieu :	Casino de Montréal
Promoteur:	Camille Estephan – Eye of the Tiger.
Assistance approximative :	650 spectateurs
Durée :	19h10 – 22h45

ENTREVUE AVEC LES CONCURRENTS

Mercredi, le 24 janvier, à compter de 10h, au Casino de Montréal, j'ai entrevu les concurrents des huit combats de boxe prévus au programme. Les contrats de chacun des concurrents furent vérifiés et approuvés. Des nouveaux permis de la RACJ furent émis par Pauline Armaos. Des informations furent échangées avec Antonin Décarie, relativement à la mise en place des lieux pour l'événement du 25 janvier.

PESÉE OFFICIELLE

À 11h45, nous avons procédé à la réunion d'informations sur la réglementation avec les athlètes et entraîneurs. Par la suite, en compagnie des superviseurs Michel Hamelin représentant la NABF et Alfredo Mendoza représentant la WBA pour les combats de championnat opposant Érik Bazinyan à Billi Godoy pour le titre NABF Continental des super-moyens et Albert Ramirez à Artur Ziatdinov pour le titre WBA International des poids mi-lourds; nous avons procédé à la pesée officielle des boxeurs. Un seul concurrent, Avery Martin Duval, n'a pas respecté le poids inscrit à son contrat.

EXAMEN MÉDICAL

Mercredi, le 24 janvier, à compter de 10h15, le docteur Martin Grant a procédé à l'examen de tous les concurrents.

RENCONTRE AVEC LE PROMOTEUR

Jeudi, le 25 janvier, à 15h30, j'ai rencontré au Casino de Montréal l'adjoint du promoteur; Antonin Décarie. J'ai constaté que les responsables de l'événement prenaient les mesures prévues aux règlements afin d'assurer la sécurité des participants et du public. Le ring de seize pieds à l'intérieur des câbles est réglementaire. L'annonceur de l'événement Patrick Lono fut entrevu et informé du déroulement de la manifestation. J'ai été informé par Pauline Armaos que le combat de Avery Martin Duval était annulé.

AMBULANCIERS

À 18h20, en compagnie du docteur Normand Lavoie, nous avons entrevu les ambulanciers Jérôme Chamberlaand matricule 7598 et Meggan Pellana, matricule 7652 de l'unité 074. Échange d'informations et examen de leur équipement par le médecin.

SÉCURITÉ

Le personnel assurant la sécurité de la manifestation sportive était composé de [REDACTED] agents de sécurité du [REDACTED] sous la gouverne de [REDACTED]. La sécurité fut bien appliquée et à la hauteur de la manifestation. Les sorties d'urgence étaient opérationnelles.

SUSPENSION MEDICALE

Quatre suspensions médicales furent ordonnées par les docteurs Normand Lavoie et Martin Grant. Les boxeurs Ricardo Lara Guzman et Juan Ramirez Garcia suspendus 30 jours, tandis que Oscar Soto Quintana et Billi Godoy sont suspendus 60 jours. Les athlètes furent avisés de leur suspension en présence de leurs entraîneurs.

CONTRÔLE ANTIDOPAGE

Les boxeurs, [REDACTED] se sont respectueusement soumis à un test antidopage exécuté par l'inspecteur Marc André Collin.

RÉMUNÉRATION

Les concurrents reçurent leur rémunération à la fin de la manifestation sportive. Documents retournés à la R.A.C.J.

LA MANIFESTATION

Le combat de championnats NABF Continental s'est soldé par la victoire de Érik Bazinyan, TKO au 3 round. La ceinture vacante WBA International fut remportée par Albert Ramirez Duran. Décision unanime en 10 rounds. Affrontement très apprécié des spectateurs. La manifestation sportive s'est déroulée dans l'ordre et conforme aux lois et règlements. Nous avons reçu une excellente collaboration de tous les gens impliqués. Les locaux pour la pesée et les examens médicaux étaient fonctionnels.

Jean Douville
Responsable de la manifestation sportive

Feuille des résultats de la manifestation

Manifestation organisée par
9212-6192 QUEBEC INC. (EOTTM / INTERBOX)
Numéro du permis : ZB231205155509673

Boxe
Casino de Montréal
2024-01-25

Nb Round	Concurrents	Fiche Poids Age	Résultat	Remarque	Arbitre Juges
4	FENDERO MORENO MONTRÉAL, QUÉBEC, CANADA	3-0-0 163.90 24	W - TKO - 2 - 01:46	FENDERO: 7 DAYS MANDATORY REST PERIOD	PHILIPPEAUX, ERICK BLOUIN, RICHARD GUERIN, MARIE-JOSEE THERIEN, DAVID
	LARA GUZMAN RICARDO EL GRULLO, JALISCO, MEXIQUE	22-11-2 163.60 32		LARA GUZMAN: 30 DAYS MEDICAL SUSPENSION. DR NORMAND LAVOIE	
6	MATHIEU WILKENS QUÉBEC, QUÉBEC, CANADA	5-0-0 173.10 19	W - TKO - 4 - 00:31	MATHIEU: 7 DAYS MANDATORY REST PERIOD	GOULET, YVON GAUTHIER, JEAN GIRARD, GUY ROUSSEL, BENOIT
	SOTO QUINTANA OSCAR EDUARDO HERMOSILLO, SONORA, MEXIQUE	6-4-0 173.20 24		SOTO QUINTANA: 60 DAYS MEDICAL SUSPENSION. DR MARTIN GRANT	
6	OROBIO SINISTERRA JHON ELIN MONTRÉAL, QUÉBEC, CANADA	5-0-0 133.50 20	W - TKO - 2 - 03:00	OROBIO SINISTERRA: 7 DAYS MANDATORY REST PERIOD	PHILIPPEAUX, ERICK BLOUIN, RICHARD GUERIN, MARIE-JOSEE PROCOPIO, PASQUALE
	RAMIREZ GARCIA JUAN CARLOS CUADAD DE MEXICO, MEXICO,	5-4-0 134.70 21		RAMIREZ GARCIA: 30 DAYS MEDICAL SUSPENSION. DR NORMAND LAVOIE	
8	SPENCER MARY ELISABETH MONTRÉAL, QUÉBEC, CANADA	7-2-0 153.80 39	W - ABA - 1 - 02:00	SPENCER: 7 DAYS MANDATORY REST PERIOD	VILLENEUVE, ALAIN BLOUIN, RICHARD GIRARD, GUY PROCOPIO, PASQUALE
	DREILING SONYA LYNN ALBERTVILLE, ALABAMA, USA	9-7-0 153.20 33		DREILING: 7 DAYS MANDATORY REST PERIOD	
8	CLAGGETT STEPHEN JAMES MONTRÉAL, QUÉBEC, CANADA	37-7-2 142.00 34	W - ABA - 2 - 03:00	CLAGGETT: 7 DAYS MANDATORY REST PERIOD	GOULET, YVON GAUTHIER, JEAN GUERIN, MARIE-JOSEE ROUSSEL, BENOIT
	GONZALEZ BARRAZA MARCOS ISAIAS CIUDAD JUAREZ, CHIHUAHUA,	23-3-0 141.10 33		GONZALEZ BARRAZA: 7 DAYS MANDATORY REST PERIOD	

Nb Round	Concurrents	Fiche Poids Age	Résultat	Remarque	Arbitre Juges
10	RAMIREZ DURAN ALBERT RAMON VALLEDUPAR, CESAR, COLOMBIE	17-0-0 174.80 31	W - UD - 10	RAMIREZ DURAN: 30 DAYS MANDATORY REST PERIOD	YOUNG, CHRISTOPHER JASON MADFIS, JOHN MERRILL 100-90
	ZIIATDINOV ARTUR LAPRAIRIE, QUÉBEC, CANADA	15-1-0 174.30 27		ZIIATDINOV: 30 DAYS MANDATORY REST PERIOD	PROCOPIO, PASQUALE 99-91 THERIEN, DAVID 98-92
10	BAZINYAN ERIK LAVAL, QUÉBEC, CANADA	31-0-0 167.90 28	W - TKO - 3 - 02:23	BAZINYAN: 7 DAYS MANDATORY REST PERIOD	PADULO, ALBERT JR. BLOUIN, RICHARD
	GODOY BILLI FACUNDO CENTENARIO, NEUQUEN, ARGENTINE	41-7-0 166.30 37		GODOY: 60 DAYS MEDICAL SUSPENSION. DR NORMAND LAVOIE	GIRARD, GUY GUERIN, MARIE-JOSEE

Code: *Results shown on*

KO: Knock-out **DIS:** Disqualification
TKO: Technical knock-out **W:** Winner
UD: Unanimous **L:** Loser
SD: Split decision **DRA:** Draw
MD: Majority decision **SUB:** Submission

ABA: Abandon **LL:** Leg Lock
RNC: Rear Naked Choke **AC:** Arm Choke
FC: Front Choke **AB:** Arm Bar
NC: Neck Choke **KL:** Key Lock
TC: Triangle Choke **AL:** Ankle Lock

KB: Knee Bar

Yvonne Pauline Armaos
 Chef de service - Sports de combat

Détail des suspensions

Manifestation organisée par
9212-6192 QUEBEC INC. (EOTTM / INTERBOX)
Numéro du permis : ZB231205155509673

Boxe
Casino de Montréal
2024-01-25

Concurrent	Détail de la suspension
FENDERO MORENO	FENDERO: 7 DAYS MANDATORY REST PERIOD
LARA GUZMAN RICARDO	LARA GUZMAN: 30 DAYS MEDICAL SUSPENSION. DR NORMAND LAVOIE
SOTO QUINTANA OSCAR EDUARDO	SOTO QUINTANA: 60 DAYS MEDICAL SUSPENSION. DR MARTIN GRANT
MATHIEU WILKENS	MATHIEU: 7 DAYS MANDATORY REST PERIOD
RAMIREZ GARCIA JUAN CARLOS	RAMIREZ GARCIA: 30 DAYS MEDICAL SUSPENSION. DR NORMAND LAVOIE
OROBIO SINISTERRA JHON ELIN	OROBIO SINISTERRA: 7 DAYS MANDATORY REST PERIOD
DREILING SONYA LYNN	DREILING: 7 DAYS MANDATORY REST PERIOD
SPENCER MARY ELISABETH	SPENCER: 7 DAYS MANDATORY REST PERIOD
CLAGGETT STEPHEN JAMES	CLAGGETT: 7 DAYS MANDATORY REST PERIOD
GONZALEZ BARRAZA MARCOS ISAIAS	GONZALEZ BARRAZA: 7 DAYS MANDATORY REST PERIOD
RAMIREZ DURAN ALBERT RAMON	RAMIREZ DURAN: 30 DAYS MANDATORY REST PERIOD
ZIIATDINOV ARTUR	ZIIATDINOV: 30 DAYS MANDATORY REST PERIOD
GODOY BILLI FACUNDO	GODOY: 60 DAYS MEDICAL SUSPENSION. DR NORMAND LAVOIE
BAZINYAN ERIK	BAZINYAN: 7 DAYS MANDATORY REST PERIOD

MANIFESTATION SPORTIVE DE BOXE

**Date : Jeudi 7 mars 2024
Lieu : Casino de Montréal
1, Boul du Casino**

**Promoteur: 9212-6192 Québec inc.(eottm/interbex)
Assistance approximative : 600 spectateurs
Durée : 19h00 – 23h15**

ENTREVUE AVEC LES CONCURRENTS

Mercredi 6 mars 2024 à compter de 10h, au Casino de Montréal, j'ai entrevu les concurrents des huit combats de boxe prévus au programme. Les contrats de chacun des boxeurs furent vérifiés et approuvés. De nouveaux permis de la RACJ furent émis par Zully Regalado. Le représentant du promoteur, Virginie Assalye était présente. Des informations furent échangées relativement à la mise en place des lieux pour l'événement du 7 mars.

PESÉE OFFICIELLE

À 11h30, nous avons procédé à la réunion d'informations en français en anglais ainsi qu'en espagnol avec une traductrice sur la réglementation avec les athlètes et entraîneurs. De plus le représentant de la WBC Mme Jill Diamond a rencontré Mme Vanessa Lepage-Joannis et Mme Abril Argentina Vidal. Par la suite, nous avons procédé à la pesée officielle des concurrents. Les boxeurs respectèrent le poids inscrit à leur contrat sauf Osleys Iglesias Estrada par 0,9 livres.

EXAMEN MÉDICAL

Mercredi le 6 mars, à compter de 10h, le docteur Marc Gagné a procédé à l'examen de tous les concurrents. Tous ont été jugés apte à combattre le lendemain.

RENCONTRE AVEC LE RESPONSABLE DES LIEUX

Mercredi le 6 mars j'ai rencontré Mme Virginie Assalye (eottm): signature des 16 contrats, discussion sur la sécurité et les règlements concernant nos besoins pour les chambres et les installations sanitaires pour les combattants et nos inspecteurs ainsi que les règles de service de bar. Mme Assalye s'est montré très coopérative à nos demandes.

RENCONTRE AVEC LE PROMOTEUR

Jeudi 7 mars 2024 à 15h30 j'ai rencontré au Casino de Montréal Mme Virginie Assalye représentante du promoteur. J'ai constaté que les responsables de l'événement prenaient les mesures prévues aux règlements afin d'assurer la sécurité des participants et du public. Le ring est de seize pieds à l'intérieur des câbles et il est réglementaire. L'annonceur de l'événement, Patrick Lono fut entrevu et informé du déroulement de la manifestation.

AMBULANCIERS

À 18h15 en compagnie des docteurs Marc Gagné et Normand Lavoie, nous avons entrevu les ambulanciers Gabrielle Michaud et Véronic Larie ambulance numéro 120.

Échange d'informations et examen de leur équipement par les médecins..
Distance de l'hôpital la plus proche est de 5,9 kilomètres.

SÉCURITÉ

Le personnel assurant la sécurité de la manifestation sportive était composé de [REDACTED] agents de sécurité du [REDACTED] sous la gouverne de [REDACTED] [REDACTED] La sécurité fut bien appliquée et à la hauteur de la manifestation. Les sorties d'urgence étaient connues des agents de sécurité et opérationnelles.

SUSPENSION MEDICALE

Quatre suspensions médicales furent ordonnées par les docteurs Marc Gagné et Normand Lavoie. Les boxeurs: Patrick Fiala 30 jours

Christian Rodrigo Gonzales 30 jours

Marcelo Esteban Coceres 90 jours

Steven Micheal Rolls 90 jours

Les athlètes furent avisés de leur suspension en présence de leur entraîneur.

CONTRÔLE ANTIDOPAGE

4 tests furent effectués:

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

Contrôle effectué par Marc-André Collin dans les temps requis. Tous se sont conformés à la règle.

NOUVEAUX GANTS

Pour le 7e combat, des gants de marque Paffen ont été approuvés par la Régie

RÉMUNÉRATION

Les concurrents reçurent leur rémunération à la fin de leur combat respectif par Mr Jean Langevin et les documents furent retournés à la R.A.C.J.

CONDUITE ANTI SPORTIVE

Aucune

LA MANIFESTATION

La manifestation sportive s'est déroulée dans l'ordre et conforme aux lois et règlements. Nous avons reçu une excellente collaboration du promoteur et de ses assistants. Les locaux pour la pesée, les examens médicaux et l'événement étaient fonctionnels. Aucun incident déplorable à signaler.

**Jean-Pierre Claude
Responsable de la manifestation sportive**

Feuille des résultats de la manifestation

Manifestation organisée par
9212-6192 QUEBEC INC. (EOTTM / INTERBOX)
Numéro du permis : ZB240205115255339

Boxe
Casino de Montréal
2024-03-07

Nb Round	Concurrents	Fiche Poids Age	Résultat	Remarque	Arbitre Juges
6	MATHIEU WILKENS QUÉBEC, QUÉBEC, CANADA	7-0-0 171.20 19	W - TKO - 2 - 01:57	MATHIEU: 7 DAYS MANDATORY REST PERIOD	FOREST, MARTIN BLOUIN, RICHARD
	FIALA PATRIK CZECH REPUBLIC, LOVCICKY, CZECH	8-4-2 171.10 26		FIALA: 30 DAYS MEDICAL SUSPENSION. DR. MARC GAGNÉ	GIRARD, GUY PROCOPIO, PASQUALE
6	OROBIO SINISTERRA JHON ELIN MONTRÉAL, QUÉBEC, CANADA	6-0-0 134.30 20	W - TKO - 2 - 02:51	OROBIO SINISTERRA: 7 DAYS MANDATORY REST PERIOD	VILLENEUVE, ALAIN GAUTHIER, JEAN
	GONZALEZ CRISTIAN RODRIGO DON TORCUATO, BUENOS AIRES,	12-19-1 133.90 29		GONZALEZ: 30 DAYS MEDICAL SUSPENSION. DR NORMAND LAVOIE	ESNAULT, NICOLAS THERIEN, DAVID
8	UNAL MEHMET NADIR MONTREAL, QUEBEC, CANADA	8-0-0 177.70 31	W - UD - 8	UNAL: 21 DAYS MANDATORY REST PERIOD	PHILIPPEAUX, ERICK BLOUIN, RICHARD
	GALOVAR FACUNDO NICOLAS YERBA BUENA, TUCUMAN,	15-10-2 176.40 30		GALOVAR: 21 DAYS MANDATORY REST PERIOD	ESNAULT, NICOLAS WOODBURN, JOHN
8	SANTANA SALCEDO LUIS EDUARDO MONTRÉAL, QUÉBEC, CANADA	10-0-0 136.90 26	W - TKO - 2 - 01:31	SANTANA SALCEDO: 7 DAYS MANDATORY REST PERIOD	GOULET, YVON GAUTHIER, JEAN
	GARCIA EMILIANO MARTIN BUENOS AIRES, ARGENTINE,	19-9-1 135.30 40		GARCIA: 7 DAYS MANDATORY REST PERIOD	GIRARD, GUY PROCOPIO, PASQUALE
8	BIYARSLANOV MOVLADDIN MONTRÉAL, QUÉBEC, CANADA	13-0-0 142.00 28	W - TKO - 3 - 03:00	BIYARSLANOV: 7 DAYS MANDATORY REST PERIOD	FOREST, MARTIN GIRARD, GUY
	PALMA CANDIA CRISTIAN MAURICIO LAUTARO, TEMUCO, CHILI	33-13-2 141.00 38		PALMA CANDIA: 7 DAYS MANDATORY REST PERIOD	THERIEN, DAVID WOODBURN, JOHN

Nb Round	Concurrents	Fiche Poids Age	Résultat	Remarque	Arbitre Juges
10	LEPAGE-JOANISSE VANESSA MONT-LAURIER, QUÉBEC, CANADA	6-1-0 173.30 28	W - SD - 10	LEPAGE-JOANISSE: 30 DAYS MANDATORY REST PERIOD	VILLENEUVE, ALAIN ESNAULT, NICOLAS 97-93
	VIDAL ABRIL ARGENTINA CENTENARIO, NEUQUEN, ARGENTINE	10-1-0 170.70 24		VIDAL: 30 DAYS MANDATORY REST PERIOD	METCALFE, CRAIG 94-96 GAUTHIER, JEAN 97-93
10	IGLESIAS ESTRADA OSLEYS BREMEN, BREMEN, GERMANY	9-0-0 168.90 26	W - KO - 1 - 02:07	IGLESIAS ESTRADA: 7 DAYS MANDATORY REST PERIOD	PHILIPPEAUX, ERICK BLOUIN, RICHARD
	COCERES MARCELO ESTEBAN CABA, ARGENTINE, ARGENTINE	32-6-1 166.50 33		COCERES: 90 DAYS MEDICAL SUSPENSION. DR MARC GAGNÉ	THERIEN, DAVID PROCOPIO, PASQUALE
10	BUTLER STEVEN MONTRÉAL, QUÉBEC, CANADA	33-4-1 160.00 28	W - KO - 1 - 01:05	BUTLER: 7 DAYS MANDATORY REST PERIOD	GOULET, YVON GAUTHIER, JEAN
	ROLLS STEVEN MICHAEL ETOBICOKE, ONTARIO, CANADA	22-3-0 159.00 39		ROLLS: 90 DAYS MEDICAL SUSPENSION. DR NORMAND LAVOIE	THERIEN, DAVID WOODBURN, JOHN

Code: *Results shown on*

KO: Knock-out	DIS: Disqualification	ABA: Abandon	LL: Leg Lock	KB: Knee Bar
TKO: Technical knock-out	W: Winner	RNC: Rear Naked Choke	AC: Arm Choke	
UD: Unanimous	L: Loser	FC: Front Choke	AB: Arm Bar	
SD: Split decision	DRA: Draw	NC: Neck Choke	KL: Key Lock	
MD: Majority decision	SUB: Submission	TC: Triangle Choke	AL: Ankle Lock	

Yvonne Pauline Armaos
Chef de service - Sports de combat

Détail des suspensions

Manifestation organisée par
9212-6192 QUEBEC INC. (EOTTM / INTERBOX)
Numéro du permis : ZB240205115255339

Boxe
Casino de Montréal
2024-03-07

Concurrent	Détail de la suspension
MATHIEU WILKENS	MATHIEU: 7 DAYS MANDATORY REST PERIOD
FIALA PATRIK	FIALA: 30 DAYS MEDICAL SUSPENSION. DR. MARC GAGNÉ
OROBIO SINISTERRA JHON ELIN	OROBIO SINISTERRA: 7 DAYS MANDATORY REST PERIOD
GONZALEZ CRISTIAN RODRIGO	GONZALEZ: 30 DAYS MEDICAL SUSPENSION. DR NORMAND LAVOIE
UNAL MEHMET NADIR	UNAL: 21 DAYS MANDATORY REST PERIOD
GALOVAR FACUNDO NICOLAS	GALOVAR: 21 DAYS MANDATORY REST PERIOD
SANTANA SALCEDO LUIS EDUARDO	SANTANA SALCEDO: 7 DAYS MANDATORY REST PERIOD
GARCIA EMILIANO MARTIN	GARCIA: 7 DAYS MANDATORY REST PERIOD
BIYARSLANOV MOVLADDIN	BIYARSLANOV: 7 DAYS MANDATORY REST PERIOD
PALMA CANDIA CRISTIAN MAURICIO	PALMA CANDIA: 7 DAYS MANDATORY REST PERIOD
VIDAL ABRIL ARGENTINA	VIDAL: 30 DAYS MANDATORY REST PERIOD
LEPAGE-JOANISSE VANESSA	LEPAGE-JOANISSE: 30 DAYS MANDATORY REST PERIOD
COCERES MARCELO ESTEBAN	COCERES: 90 DAYS MEDICAL SUSPENSION. DR MARC GAGNÉ
IGLESIAS ESTRADA OSLEYS	IGLESIAS ESTRADA: 7 DAYS MANDATORY REST PERIOD

Concurrent	Détail de la suspension
ROLLS STEVEN MICHAEL	ROLLS: 90 DAYS MEDICAL SUSPENSION. DR NORMAND LAVOIE
BUTLER STEVEN	BUTLER: 7 DAYS MANDATORY REST PERIOD

MANIFESTATION SPORTIVE DE BOXE

Date :	Jeudi, 14 mars, 2024.
Lieu :	Casino de Montréal
Promoteur :	Groupe GYM
Assistance approximative :	550 spectateurs
Durée :	19h15 – 22h10

ENTREVUE AVEC LES CONCURRENTS

Mercredi, le 13 mars, à compter de 10h, j'ai entrevu les concurrents des cinq combats de boxe au Casino de Montréal. Les contrats de chacun des concurrents furent vérifiés et approuvés. Une rencontre a eu lieu avec l'adjoint du promoteur, Bernard Barré relativement au déroulement de l'événement. Des nouveaux permis de la RACJ furent émis par Zully Regalado.

EXAMEN MÉDICAL

Le docteur Normand Lavoie a procédé à l'examen de tous les concurrents, mercredi le 13 mars à compter de 10h15.

PESÉE OFFICIELLE ET RÉGLEMENTATION

À 11h45, une séance d'information sur la réglementation de la boxe, a eu lieu avec les boxeurs et les entraîneurs. Par la suite, nous avons effectué la pesée officielle des concurrents. Tous les boxeurs ont respecté le poids inscrit à leur contrat.

RENCONTRE AVEC LE PROMOTEUR

Jeudi, le 14 mars, à 15h30, j'ai entrevu Bernard Barré, au Casino de Montréal. J'ai constaté que le promoteur prenait les mesures prévues aux règlements afin d'assurer la sécurité des participants et du public. L'annonceur de l'événement, Christian Gauthier fut rencontré et informé du déroulement de la manifestation sportive.

ENTREVUE AVEC LES OFFICIELS DE LA RÉGIE

À 17h00, les officiels furent informés de leur assignation et du contenu de la manifestation.

AMBULANCIERS

À 18h30, en compagnie des docteurs Normand Lavoie et Marc Gagné nous avons entrevu les ambulanciers Jonathan Bonneau, matricule 6828 et Maggie Nantel, matricule 7413 de l'Urgence Santé. Échange d'informations et examen de leur équipement par les médecins.

SÉCURITÉ

Le personnel assurant la sécurité de la manifestation sportive, était composé de [REDACTED] préposés du [REDACTED] sous la gouverne de [REDACTED]. Les sorties d'urgence étaient opérationnelles.

SUSPENSION MEDICALE

Deux suspensions médicales furent ordonnées par les docteurs Normand Lavoie et Marc Gagné. Le boxeur Kristian Dzurnak est suspendu pour 60 jours suite au TKO subit au quatrième round de son combat; tandis que Milan Ganoska est suspendu indéfiniment en attente d'une évaluation médicale [REDACTED].

CONTRÔLE ANTIDOPAGE

Aucun.

LES RÉMUNÉRATIONS

Les concurrents reçurent leur chèque de rémunération à la fin de la manifestation sportive. Documents retournés à la RACJ.

LA MANIFESTATION

La manifestation sportive s'est déroulée dans l'ordre et conforme aux lois et règlements. Les locaux pour la pesée, les examens médicaux et l'événement étaient fonctionnels. Aucun incident déplorable à signaler.

Jean Douville
Responsable de la manifestation sportive.

Feuille des résultats de la manifestation

Manifestation organisée par
GROUPE YVON MICHEL INC.
Numéro du permis : ZB240213121410719

Boxe
Casino de Montréal
2024-03-14

Nb Round	Concurrents	Fiche Poids Age	Résultat	Remarque	Arbitre Juges
4	OWUSU	2-0-0	W - TKO - 1 - 00:44	OWUSU: 7 DAYS MANDATORY REST PERIOD	PADULO, ALBERT JR.
	THEOTHILUS	138.40			LEBLANC, SYLVAIN
	PIERREFONDS, QUÉBEC, CANADA	29		PONCIK: 7 DAYS MANDATORY REST PERIOD	GAUTHIER, JEAN
	PONCIK	1-0-1			ROUSSEL, BENOIT
6	MAREK	135.20	W - TKO - 4 - 02:54	MENOCHÉ: 7 DAYS MANDATORY REST PERIOD	DE CARUFEL, RICHARD
	CZECH REPUBLIC, LOVCICKY, CZECH	22			GUERIN, MARIE-JOSEE
	DZURNAK	4-5-2		DZURNAK: 60 DAYS MEDICAL SUSPENSION. DR NORMAND LAVOIE	LEBLANC, SYLVAIN
	KRISTIAN	158.20			
6	VYSKOV, LOVCICKY, CZECH	27	W - ABA - 1 - 03:00	POMERLEAU: 7 DAYS MANDATORY REST PERIOD	PADULO, ALBERT JR.
	POMERLEAU	6-0-0			GAUTHIER, JEAN
	DEREK	159.20		GANOSKA: INDEFINITE MEDICAL SUSPENSION. [REDACTED]	ROUSSEL, BENOIT
	MERCIER, QUÉBEC, CANADA	23			WOODBURN, JOHN
8	GANOSKA	5-2-3	W - UD - 8	VEYRE: 21 DAYS MANDATORY REST PERIOD	GOULET, YVON
	MILAN	157.80			DE CARUFEL, RICHARD 80-72
	CZECH REPUBLIC, LOVCICKY, CZECH	29		ROJAS: 21 DAYS MANDATORY REST PERIOD	GAUTHIER, JEAN 80-72
	VEYRE	6-0-0			GUERIN, MARIE-JOSEE 80-72
10	CAROLINE	124.60	W - UD - 10	GERMAIN: 30 DAYS MANDATORY REST PERIOD	ST-GERMAIN, STEVE
	MONTRÉAL, QUÉBEC, CANADA	35			LEBLANC, SYLVAIN 100-90
	ROJAS	8-6-0		OSADAN: 30 DAYS MANDATORY REST PERIOD	ROUSSEL, BENOIT 99-91
	AGUSTINA MARISA BELEN	124.80			WOODBURN, JOHN 98-92
10	MONTE GRANDE, BUENOS AIRES,	25	W - UD - 10	GERMAIN: 30 DAYS MANDATORY REST PERIOD	ST-GERMAIN, STEVE
	MATHIEU	142.40			LEBLANC, SYLVAIN 100-90
	MASCOUCHE, QUÉBEC, CANADA	34		OSADAN: 30 DAYS MANDATORY REST PERIOD	ROUSSEL, BENOIT 99-91
	OSADAN	26-1-1			WOODBURN, JOHN 98-92
10	ZSOLT	142.20	W - UD - 10	GERMAIN: 30 DAYS MANDATORY REST PERIOD	ST-GERMAIN, STEVE
	KOMARNO, KALONDA, SLOVAKIA	28			LEBLANC, SYLVAIN 100-90
				OSADAN: 30 DAYS MANDATORY REST PERIOD	ROUSSEL, BENOIT 99-91
					WOODBURN, JOHN 98-92

Code: *Results shown on*

KO: Knock-out	DIS: Disqualification	ABA: Abandon	LL: Leg Lock	KB: Knee Bar
TKO: Technical knock-out	W: Winner	RNC: Rear Naked Choke	AC: Arm Choke	
UD: Unanimous	L: Loser	FC: Front Choke	AB: Arm Bar	
SD: Split decision	DRA: Draw	NC: Neck Choke	KL: Key Lock	
MD: Majority decision	SUB: Submission	TC: Triangle Choke	AL: Ankle Lock	

Sylvie Lécuyer

Chef de service - Sports de combat

Détail des suspensions

Manifestation organisée par
GROUPE YVON MICHEL INC.
Numéro du permis : ZB240213121410719

Boxe
Casino de Montréal
2024-03-14

Concurrent	Détail de la suspension
OWUSU THEOTHILUS	OWUSU: 7 DAYS MANDATORY REST PERIOD
PONCIK MAREK	PONCIK: 7 DAYS MANDATORY REST PERIOD
DZURNAK KRISTIAN	DZURNAK: 60 DAYS MEDICAL SUSPENSION. DR NORMAND LAVOIE
MENOCHE KEVIN	MENOCHE: 7 DAYS MANDATORY REST PERIOD
POMERLEAU DEREK	POMERLEAU: 7 DAYS MANDATORY REST PERIOD
GANOSKA MILAN	GANOSKA: INDEFINITE MEDICAL SUSPENSION. [REDACTED] [REDACTED] DR. NORMAND LAVOIE
VEYRE CAROLINE	VEYRE: 21 DAYS MANDATORY REST PERIOD
ROJAS AGUSTINA MARISA BELEN	ROJAS: 21 DAYS MANDATORY REST PERIOD
OSADAN ZSOLT	OSADAN: 30 DAYS MANDATORY REST PERIOD
GERMAIN MATHIEU	GERMAIN: 30 DAYS MANDATORY REST PERIOD

MANIFESTATION SPORTIVE DE BOXE

Date :	Samedi, 23 mars 2024.
Lieu :	Comp.Sportif Cogeco, Drummondville.
Promoteur :	New Era Fighting. Yan Pellerin.
Assistance approximative :	1200 spectateurs
Durée :	20h05 – 00h10

ENTREVUE AVEC LES CONCURRENTS

Vendredi, le 22 mars, à compter de 10h30, j'ai entrevu les concurrents des sept combats de boxe au Bistro de la Gare, 248 rue Lindsay à Drummondville. Les contrats de chacun des concurrents furent vérifiés et approuvés. Une rencontre a eu lieu avec le promoteur Yan Pellerin relativement au déroulement de l'événement. Des nouveaux permis de la RACJ furent émis par Pauline Armaos. Des informations furent fournies à Éric Émard qui sera l'annonceur de l'événement.

EXAMEN MÉDICAL

Le docteur Gilbert Gagné a procédé à l'examen de tous les concurrents vendredi le 22 mars à compter de 10h30 au Bistro de la Gare. Un seul boxeur, Terry Osias excédait légèrement le poids inscrit à son contrat.

PESÉE OFFICIELLE ET RÉGLEMENTATION

À 12h30, une séance d'information sur la réglementation de la boxe a eu lieu avec les boxeurs et les entraîneurs. Par la suite, en compagnie du superviseur Gerry Bolen représentant la CPBC pour le combat de championnat Canadien des poids super-moyens opposant Sébastien Bouchard à Jan-Michel Poulin, nous avons effectué la pesée officielle des concurrents. Un seul boxeur, Terry Osias n'a pas respecté le poids inscrit à son contrat. Il fut informé de la réglementation à cette faute.

RENCONTRE AVEC LE PROMOTEUR

Samedi, le 23 mars, à 15h30, j'ai entrevu le promoteur Yan Pellerin et son assistant Peter George. J'ai constaté que l'organisation prenait les mesures prévues aux règlements afin d'assurer la sécurité des participants et du public. La mise en place de la salle est conforme. Trois bars sous la responsabilité de Raoul Cortez seront en fonction et la boisson sera servi dans des verres en plastique.

ENTREVUE AVEC LES OFFICIELS DE LA RÉGIE

À 17h45, les officiels furent informés de leur assignation et du contenu de la manifestation.

AMBULANCIERS

À 18h30, en compagnie des docteurs Gilbert Gagné et Benoit Goulet nous avons entrevu les ambulanciers Yves Côté, matricule 0238 et Véronique Bernard, matricule 1087. Unité 4243. Échange d'informations et examen de leur équipement par le docteur Gagné.

SÉCURITÉ

Le personnel assurant la sécurité de la manifestation sportive, était composé de [REDACTED] agents de sécurité de l'[REDACTED], sous la responsabilité de [REDACTED]. Les sorties d'urgence étaient opérationnelles.

SUSPENSION MEDICALE

Une suspension médicale fut imposée par les docteurs Gilbert Gagné et Benoit Goulet. Suspension de trente jours pour le boxeur Olivier Rhein avec une libération médicale avant son retour.

CONTRÔLE ANTIDOPAGE

Les boxeurs [REDACTED] se sont respectueusement soumis à un test antidopage effectué par l'inspecteur Marc André Collin assisté de l'inspecteur Stéphanne Tessier.

LES RÉMUNÉRATIONS

Les concurrents reçurent leur chèque de rémunération à la fin de la manifestation sportive. Documents retournés à la RACJ.

LA MANIFESTATION

La manifestation sportive s'est déroulée dans l'ordre et conforme aux lois et règlements. Aucun incident déplorable à signaler. Nous avons reçu une excellente collaboration du promoteur et de ses assistants.

Jean Douville
Responsable de la manifestation sportive.

Feuille des résultats de la manifestation

Manifestation organisée par
9393-7472 QUÉBEC INC. (NEW ERA FIGHTING)
Numéro du permis : ZB240227113125860

Boxe
Drummondville - Cogeco
2024-03-23

Nb Round	Concurrents	Fiche Poids Age	Résultat	Remarque	Arbitre Juges
20h05 4	RISLER SIMON MATEO LONGUEUIL, QUÉBEC, CANADA GOSSELIN GUILLAUME QUÉBEC, QUÉBEC, CANADA	0-0-0 144.80 33 0-0-0 145.40 26	Combat N4h.		PHILIPPEAUX, ERICK BLOUIN, RICHARD 38-38 ESNAULT, NICOLAS " ROUSSEL, BENOIT "
20h35 4	MOSIMANN JEAN-FRANÇOIS JOSEPH CHRISTIAN DRUMMONDVILLE, QUÉBEC, CANADA DEMONTIGNY CARL TERREBONE, QUEBEC, CANADA	0-0-0 159.10 34 0-0-0 158.50 30	VAINQUEUR DEMONTIGNY CARL DÉC. UNANIME		ST-GERMAIN, STEVE GIRARD, GUY GUERIN, MARIE-JOSEE THERIEN, DAVID
21h02 4	CANUEL DAVID REPENTIGNY, QUÉBEC, CANADA GRANT JUSTIN MONTRÉAL, QUÉBEC, CANADA	0-0-0 155.60 34 1-2-0 158.00 29	VAINQUEUR GRANT JUSTIN DÉC. UNANIME		PADULO, ALBERT JR. BLOUIN, RICHARD 39-35 DE CARUFEL, RICHARD " ESNAULT, NICOLAS "
21h29 4	ROSSIGNOL GENEUX STEVEN DRUMMONDVILLE, QUEBEC, CANADA RHEIN OLIVIER MONTRÉAL, QUÉBEC, CANADA	0-0-0 179.10 31 0-0-0 179.50 27	VAINQUEUR : GENEUX RHEIN TKO. 1:34, 3R. ARRÊT ARBITRE	Suspension médicale - RHEIN OLIVIER - 30 jours - libération MEB. DR. GILBERT GAGNÉ	PHILIPPEAUX, ERICK GIRARD, GUY PROCOPIO, PASQUALE ROUSSEL, BENOIT
22h05 6	GEFFRARD OSIAS TERRY LONGUEUIL, QUÉBEC, CANADA KARALITZKY MARCOS NICOLAS BUENOS AIRES, ARGENTINE	12-0-0 180.30 37 8-8-2 178.20 35	VAINQUEUR : OSIAS Terry. DÉC. UNANIME		PADULO, ALBERT JR. DE CARUFEL, RICHARD 59-55 GUERIN, MARIE-JOSEE 59-55 THERIEN, DAVID 60-54

INT.

Nb Round	Concurrents	Fiche Poids Age	Résultat	Remarque	Arbitre Juges
22h40 6	BALMIR JORDAN DRUMMONDVILLE, QUÉBEC, CANADA	10-2-0 159.10 31	VAINQUEUR. Balmir Jordan.		ST-GERMAIN, STEVE
	ROACH DANIEL DOMINIC OTTAWA, ONTARIO, CANADA	2-3-2 158.20 28	DEC UNANIMALE		BLOUIN, RICHARD ESNAULT, NICOLAS GIRARD, GUY
23h15 10	BOUCHARD SEBASTIEN ANGE-GARDIEN, QUÉBEC, CANADA	20-3-1 153.40 36	VAINQUEUR. Poulin J.M.	VERY GOOD FIGHT.	FOREST, MARTIN
	POULIN JAN-MICHAEL MONTRÉAL, QUÉBEC, CANADA	9-1-3 154.00 41	DEC UNANIMALE		PROCOPIO, PASQUALE 97-73 ROUSSEL, BENOIT 96-74 THERIEN, DAVID 96-74

Code: Results shown on

KO: Knock-out **DIS:** Disqualification
TKO: Technical knock-out **W:** Winner
UD: Unanimous **L:** Loser
SD: Split decision **DRA:** Draw
MD: Majority decision **SUB:** Submission

ABA: Abandon **LL:** Leg Lock
RNC: Rear Naked Choke **AC:** Arm Choke
FC: Front Choke **AB:** Arm Bar
NC: Neck Choke **KL:** Key Lock
TC: Triangle Choke **AL:** Ankle Lock

KB: Knee Bar

Sylvie Lécuyer
 Chef de service - Sports de combat

Détail des suspensions

Manifestation organisée par
9393-7472 QUÉBEC INC. (NEW ERA FIGHTING
Numéro du permis : ZB240227113125860

Boxe
Drummondville - Cogeco
2024-03-23

Concurrent	Détail de la suspension
GOSSELIN GUILLAUME	GOSSELIN: 7 DAYS MADATORY REST PERIOD
RISLER SIMON MATEO	RISLER: 7 DAYS MADATORY REST PERIOD
DEMONTIGNY CARL	DEMONTIGNY: 7 DAYS MANDATORY REST PERIOD
MOSIMANN JEAN-FRANÇOIS JOSEPH CHRISTIAN	MOSIMANN: 7 DAYS MANDATORY REST PERIOD
CANUEL DAVID	CANUEL: 7 DAYS MANDATORY REST PERIOD
GRANT JUSTIN	GRANT: 7 DAYS MANDATORY REST PERIOD
RHEIN OLIVIER	RHEIN: 30 DAYS MEDICAL SUSPENSION. MEDICAL CLEARANCE REQUIRED BEFORE NEXT FIGHT. DR GILBERT GAGNE
ROSSIGNOL GENEUX STEVEN	ROSSIGNOL GENEUX: 7 DAYS MANDATORY REST PERIOD
KARALITZKY MARCOS NICOLAS	KARALITZKY: 14 DAYS MANDATORY REST PERIOD
GEFFRARD OSIAS TERRY	GEFFRARD OSIAS: 14 DAYS MANDATORY REST PERIOD
ROACH DANIEL DOMINIC	ROACH: 14 DAYS MANDATORY REST PERIOD
BALMIR JORDAN	BALMIR: 14 DAYS MANDATORY REST PERIOD
POULIN JAN MICHAEL	POULIN: 30 DAYS MANDATORY REST PERIOD
BOUCHARD SEBASTIEN	BOUCHARD: 30 DAYS MANDATORY REST PERIOD

MANIFESTATION SPORTIVE DE BOXE

Date :	Jeudi, 4 avril, 2024.
Lieu :	Casino de Montréal
Promoteur :	Groupe GYM
Assistance approximative :	550 spectateurs
Durée :	19h15 – 22h05

ENTREVUE AVEC LES CONCURRENTS

Mercredi, le 3 avril, à compter de 10h, j'ai entrevu les concurrents des cinq combats de boxe au Casino de Montréal. Les contrats de chacun des concurrents furent vérifiés et approuvés. Une rencontre a eu lieu avec l'adjoint du promoteur, Bernard Barré relativement au déroulement de l'événement. Des nouveaux permis de la RACJ furent émis par Zully Regalado.

EXAMEN MÉDICAL

Le docteur Normand Lavoie a procédé à l'examen de tous les concurrents, mercredi le 3 avril à compter de 10h15.

PESÉE OFFICIELLE ET RÉGLEMENTATION

À 11h45, une séance d'information sur la réglementation de la boxe, a eu lieu avec les boxeurs et les entraîneurs. Par la suite, nous avons effectué la pesée officielle des concurrents. Une seule concurrente, la finaliste Fara El Bousairi Garcia excédait légèrement le poids inscrit à son contrat. Elle fut informée de la réglementation à cette faute.

RENCONTRE AVEC LE PROMOTEUR

Jeudi, le 4 avril, à 15h30, j'ai entrevu Bernard Barré, au Casino de Montréal. J'ai constaté que le promoteur prenait les mesures prévues aux règlements afin d'assurer la sécurité des participants et du public. L'annonceur de l'événement, Christian Gauthier fut rencontré et informé du déroulement de la manifestation sportive.

ENTREVUE AVEC LES OFFICIELS DE LA RÉGIE

À 17h00, les officiels furent informés de leur assignation et du contenu de la manifestation.

AMBULANCIERS

À 18h20, en compagnie des docteurs Normand Lavoie et Gilbert Gagné nous avons entrevu les ambulanciers Samuel Daigneault, matricule 7707 et Benoit Riopel, matricule 6295, unité 092 de l'Urgence Santé. Échange d'informations et examen de leur équipement par les médecins.

SÉCURITÉ

Le personnel assurant la sécurité de la manifestation sportive, était composé de [REDACTED] préposés [REDACTED] sous la gouverne de [REDACTED]. Les sorties d'urgence étaient opérationnelles.

SUSPENSION MEDICALE

Aucune.

CONTRÔLE ANTIDOPAGE

Aucun.

LES RÉMUNÉRATIONS

Les concurrents reçurent leur chèque de rémunération à la fin de la manifestation sportive. Documents retournés à la RACJ.

LA MANIFESTATION

La manifestation sportive s'est déroulée dans l'ordre et conforme aux lois et règlements. Les locaux pour la pesée, les examens médicaux et l'événement étaient fonctionnels. Aucun incident déplorable à signaler.

Jean Douville
Responsable de la manifestation sportive.

Feuille des résultats de la manifestation

Manifestation organisée par
GROUPE YVON MICHEL INC.
Numéro du permis : ZB240320202807600

Boxe
Casino de Montréal
2024-04-04

Nb Round	Concurrents	Fiche Poids Age	Résultat	Remarque	Arbitre Juges
4	TWOHEY	0-0-0	W - UD - 4	TWOHEY: 7 DAYS MANDATORY REST PERIOD	FOREST, MARTIN
	REID CHRISTOPHER MONTRÉAL, QUÉBEC, CANADA	173.20 27			ESNAULT, NICOLAS 39-37
	ALBRECHT	17-23-0		ALBRECHT: 7 DAYS MANDATORY REST PERIOD	GIRARD, GUY 39-37
	PAVEL BRNO, CZECH REPUBLIC, CZECH	170.20 32			GUERIN, MARIE-JOSEE 40-36
6	OWUSU	3-0-0	DRA - 6	OWUSU: 14 DAYS MANDATORY REST PERIOD	ST-GERMAIN, STEVE
	THEOTHILUS PIERREFONDS, QUÉBEC, CANADA	138.80 29			GIRARD, GUY 57-57
	NOVAK	1-0-0		NOVAK: 14 DAYS MANDATORY REST PERIOD	LEBLANC, SYLVAIN 57-57
	PETR BILINA, CZECH REPUBLIC, CZECH	139.20 24			PROCOPIO, PASQUALE 57-57
8	POMERLEAU	7-0-0	W - KO - 2 - 03:00	POMERLEAU: 7 DAYS MANDATORY REST PERIOD	FOREST, MARTIN
	DEREK MERCIER, QUÉBEC, CANADA	159.60 23			ESNAULT, NICOLAS
	RODRIGUEZ GAMEZ	15-12-1		RODRIGUEZ GAMEZ: 7 DAYS MANDATORY REST PERIOD	GUERIN, MARIE-JOSEE
	CARLOS MOHAMED EL SANTUARIO, SAN LUIS POTOSI,	159.20 26			LEBLANC, SYLVAIN
10	HOULE	9-1-1	W - TKO - 3 - 03:00	HOULE: 7 DAYS MANDATORY REST PERIOD	ST-GERMAIN, STEVE
	MARIE-PIER TERREBONNE, QUÉBEC, CANADA	138.40 33			ESNAULT, NICOLAS
	PORTILLO	20-18-3		PORTILLO: 7 DAYS MANDATORY REST PERIOD	GIRARD, GUY
	MARISA JOANA ROSARIO, SANTA FE, ARGENTINE	140.00 35			PROCOPIO, PASQUALE
10	CLAVEL	17-2-0	W - MD - 10	CLAVEL: 30 DAYS MANDATORY REST PERIOD	FOREST, MARTIN
	KIM MONTRÉAL, QUÉBEC, CANADA	109.80 33			GUERIN, MARIE-JOSEE 96-94
	EL BOUSAIRI GARCÍA	8-3-0		EL BOUSAIRI: INDEFINITE MEDICAL SUSPENSION. MINIMUM 30 DAYS MANDATORY REST PERIOD.	LEBLANC, SYLVAIN 98-92
	FARA PALMA DE MALLORCA, ISLAS	111.40 30			PROCOPIO, PASQUALE 95-95

Code: *Results shown on*

KO: Knock-out	DIS: Disqualification	ABA: Abandon	LL: Leg Lock	KB: Knee Bar
TKO: Technical knock-out	W: Winner	RNC: Rear Naked Choke	AC: Arm Choke	
UD: Unanimous	L: Loser	FC: Front Choke	AB: Arm Bar	
SD: Split decision	DRA: Draw	NC: Neck Choke	KL: Key Lock	
MD: Majority decision	SUB: Submission	TC: Triangle Choke	AL: Ankle Lock	

Sylvie Lécuyer

Chef de service - Sports de combat

Détail des suspensions

Manifestation organisée par
GROUPE YVON MICHEL INC.
Numéro du permis : ZB240320202807600

Boxe
Casino de Montréal
2024-04-04

Concurrent	Détail de la suspension
TWOHEY REID CHRISTOPHER	TWOHEY: 7 DAYS MANDATORY REST PERIOD
ALBRECHT PAVEL	ALBRECHT: 7 DAYS MANDATORY REST PERIOD
NOVAK PETR	NOVAK: 14 DAYS MANDATORY REST PERIOD
OWUSU THEOTHILUS	OWUSU: 14 DAYS MANDATORY REST PERIOD
POMERLEAU DEREK	POMERLEAU: 7 DAYS MANDATORY REST PERIOD
RODRIGUEZ GAMEZ CARLOS MOHAMED	RODRIGUEZ GAMEZ: 7 DAYS MANDATORY REST PERIOD
HOULE MARIE-PIER	HOULE: 7 DAYS MANDATORY REST PERIOD
PORTILLO MARISA JOANA	PORTILLO: 7 DAYS MANDATORY REST PERIOD
CLAVEL KIM	CLAVEL: 30 DAYS MANDATORY REST PERIOD
EL BOUSAIRI GARCÍA FARA	EL BOUSAIRI: INDEFINITE MEDICAL SUSPENSION. MINIMUM 30 DAYS MANDATORY REST PERIOD. MEDICAL CLEARANCE [REDACTED] [REDACTED] DR. NORMAND LAVOIE.

MANIFESTATION SPORTIVE DE BOXE

Date :	Jeudi, le 2 mai, 2024
Lieu :	Casino de Montréal
Promoteur:	Camille Estephan – Eye of the Tiger.
Assistance approximative :	650 spectateurs
Durée :	19h10 – 22h30

ENTREVUE AVEC LES CONCURRENTS

Mercredi, le 1 mai, à compter de 10h, au Casino de Montréal, j'ai entrevu les concurrents des six combats de boxe prévus au programme. Les contrats de chacun des concurrents furent vérifiés et approuvés. Des nouveaux permis de la RACJ furent émis par Zully Regalado. Des informations furent échangées avec Antonin Décarie, relativement à la mise en place des lieux pour l'événement du 2 mai.

PESÉE OFFICIELLE

À 11h45, nous avons procédé à la réunion d'informations sur la réglementation avec les athlètes et entraîneurs. Par la suite, en compagnie des superviseurs Michel Hamelin représentant la NABF et Gilberto Echeverria représentant la WBA pour le combat de championnat opposant Érik Bazinyan à Shakeel Phinn pour le titre NABF et WBA Continental Americas des super-moyens, nous avons procédé à la pesée officielle des boxeurs. Un seul concurrent, Alfredo Jimenez Espino n'a pas respecté le poids inscrit à son contrat.

EXAMEN MÉDICAL

Mercredi, le 1 mai, à compter de 10h15, le docteur Normand Lavoie a procédé à l'examen de tous les concurrents.

RENCONTRE AVEC LE PROMOTEUR

Jeudi, le 2 mai, à 15h30, j'ai rencontré au Casino de Montréal l'adjoint du promoteur; Antonin Décarie. J'ai constaté que les responsables de l'événement prenaient les mesures prévues aux règlements afin d'assurer la sécurité des participants et du public. Le ring de seize pieds à l'intérieur des câbles est réglementaire. L'annonceur de l'événement Patrick Lono fut entrevu et informé du déroulement de la manifestation.

AMBULANCIERS

À 18h15, en compagnie du docteur Normand Lavoie, nous avons entrevu les ambulanciers Geremy Camara, matricule 7581 et Joëlle Léonard, matricule 7397 de l'unité 064. Échange d'informations et examen de leur équipement par le médecin.

SÉCURITÉ

Le personnel assurant la sécurité de la manifestation sportive était composé de [REDACTED] agents de sécurité du [REDACTED] sous la gouverne de [REDACTED]. La sécurité fut bien appliquée et à la hauteur de la manifestation. Les sorties d'urgence étaient opérationnelles.

SUSPENSION MEDICALE

Quatre suspensions médicales furent ordonnées par les docteurs Normand Lavoie et Martin Grant. Les boxeurs Nicolas Luque Palacios et Ezequiel Palaversic suspendus 60 jours, tandis que Alfredo Jimenez Espino est suspendu 60 jours avec l'application du protocole des commotions avant son retour et Cristian Mauricio Palma Candia suspendu pour 90 jours; [REDACTED]. Les athlètes furent avisés de leur suspension en présence de leurs entraîneurs.

CONTRÔLE ANTIDOPAGE

Les boxeurs, [REDACTED] se sont respectueusement soumis à un test antidopage, exécuté par l'inspecteur Robert Chevrier assisté de l'inspecteur Claude Lebel.

RÉMUNÉRATION

Les concurrents reçurent leur rémunération à la fin de la manifestation sportive. Documents retournés à la R.A.C.J.

LA MANIFESTATION

Le combat de championnats NABF et WBA Continental Americas s'est soldé par un verdict nul. Affrontement très apprécié des spectateurs. La manifestation sportive s'est déroulée dans l'ordre et conforme aux lois et règlements. Nous avons reçu une excellente collaboration de tous les gens impliqués. Les locaux pour la pesée et les examens médicaux étaient fonctionnels.

Jean Douville
Responsable de la manifestation sportive

Feuille des résultats de la manifestation

Manifestation organisée par
9212-6192 QUEBEC INC. (EOTTM / INTERBOX)
Numéro du permis : ZB240316104522495

Boxe
Casino de Montréal
2024-05-02

Nb Round	Concurrents	Fiche Poids Age	Résultat	Remarque	Arbitre Juges
6	FENDERO MORENO MONTRÉAL, QUÉBEC, CANADA	4-0-0 161.70 24	W - TKO - 6 - 01:26	FENDERO: 14 DAYS MANDATORY REST PERIOD	ST-GERMAIN, STEVE BLOUIN, RICHARD
	LUQUE PALACIOS NICOLAS CORDOBA, CORDOBA, ARGENTINE	13-10-2 160.80 34		LUQUE PALACIOS: 60 DAYS MEDICAL SUSPENSION. DR. NORMAND LAVOIE	GIRARD, GUY THERIEN, DAVID
6	BIGRAS GAUMONT ALEXANDRE GATINEAU, QUÉBEC, CANADA	9-0-0 157.70 28	W - TKO - 2 - 01:56	BIGRAS GAUMONT: 7 DAYS MANDATORY REST PERIOD	PADULO, ALBERT JR. GUERIN, MARIE-JOSEE
	LUANJA ABDALLAH SAIDI DAR-ES-SALAAM, TANZANIE, AFRIQUE	17-11-2 154.50 32		LUANJA: 7 DAYS MANDATORY REST PERIOD	PROCOPIO, PASQUALE THERIEN, DAVID
6	OROBIO SINISTERRA JHON ELIN MONTRÉAL, QUÉBEC, CANADA	7-0-0 139.30 20	W - TKO - 2 - 02:46	OROBIO SINISTERRA: 7 DAYS MANDATORY REST PERIOD	ST-GERMAIN, STEVE BLOUIN, RICHARD
	PALMA CANDIA CRISTIAN MAURICIO LAUTARO, TEMUCO, CHILI	33-14-2 139.70 39		PALMA CANDIA: 90 DAYS MEDICAL SUSPENSION. [REDACTED]	ESNAULT, NICOLAS GIRARD, GUY
8	CHABOT THOMAS SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU,	9-0-0 131.30 24	W - KO - 5 - 01:43	CHABOT: 14 DAYS MANDATORY REST PERIOD	VILLENEUVE, ALAIN PROCOPIO, PASQUALE
	JIMENEZ ESPINO ALFREDO QUIROGA, MICHOACAN, MEXIQUE	5-1-1 133.40 25		JIMENEZ ESPINO: 60 DAYS MEDICAL SUSPENSION. [REDACTED]	THERIEN, DAVID WOODBURN, JOHN
8	MARTIN DUVAL AVERY ST-CLET, QUÉBEC, CANADA	10-0-1 132.70 22	W - TKO - 4 - 02:15	MARTIN DUVAL: 7 DAYS MANDATORY REST PERIOD	PADULO, ALBERT JR. BLOUIN, RICHARD
	PALAVERSIC EZEQUIEL BUENOS AIRES, DISTRITO FEDERAL,	8-2-1 130.00 24		PALAVERSIC: 60 DAYS MEDICAL SUSPENSION. DR MARTIN GRANT	GIRARD, GUY GUERIN, MARIE-JOSEE

Nb Round	Concurrents	Fiche Poids Age	Résultat	Remarque	Arbitre Juges
10	BAZINYAN ERIK LAVAL, QUÉBEC, CANADA	32-0-0 167.50 28	DRA - 10	BAZINYAN: 30 DAYS MANDATORY REST PERIOD	FOREST, MARTIN ESNAULT, NICOLAS 95-95
	PHINN SHAKEEL BROSSARD, QUÉBEC, CANADA	26-3-1 167.30 33		PHINN: 30 DAYS MANDATORY REST PERIOD	PROCOPIO, PASQUALE 93-97 WOODBURN, JOHN 96-94

Code: *Results shown on*

KO: Knock-out	DIS: Disqualification	ABA: Abandon	LL: Leg Lock	KB: Knee Bar
TKO: Technical knock-out	W: Winner	RNC: Rear Naked Choke	AC: Arm Choke	
UD: Unanimous	L: Loser	FC: Front Choke	AB: Arm Bar	
SD: Split decision	DRA: Draw	NC: Neck Choke	KL: Key Lock	
MD: Majority decision	SUB: Submission	TC: Triangle Choke	AL: Ankle Lock	

Jean Gauthier
Chef de service - Sports de combat

Détail des suspensions

Manifestation organisée par
9212-6192 QUEBEC INC. (EOTTM / INTERBOX)
Numéro du permis : ZB240316104522495

Boxe
Casino de Montréal
2024-05-02

Concurrent	Détail de la suspension
FENDERO MORENO	FENDERO: 14 DAYS MANDATORY REST PERIOD
LUQUE PALACIOS NICOLAS	LUQUE PALACIOS: 60 DAYS MEDICAL SUSPENSION. DR. NORMAND LAVOIE
LUANJA ABDALLAH SAIDI	LUANJA: 7 DAYS MANDATORY REST PERIOD
BIGRAS GAUMONT ALEXANDRE	BIGRAS GAUMONT: 7 DAYS MANDATORY REST PERIOD
OROBIO SINISTERRA JHON ELIN	OROBIO SINISTERRA: 7 DAYS MANDATORY REST PERIOD
PALMA CANDIA CRISTIAN MAURICIO	PALMA CANDIA: 90 DAYS MEDICAL SUSPENSION. [REDACTED] [REDACTED]. DR MARTIN GRANT.
JIMENEZ ESPINO ALFREDO	JIMENEZ ESPINO: 60 DAYS MEDICAL SUSPENSION. [REDACTED] [REDACTED]. DR NORMAND LAVOIE
CHABOT THOMAS	CHABOT: 14 DAYS MANDATORY REST PERIOD
PALAVERSIC EZEQUIEL	PALAVERSIC: 60 DAYS MEDICAL SUSPENSION. DR MARTIN GRANT
MARTIN DUVAL AVERY	MARTIN DUVAL: 7 DAYS MANDATORY REST PERIOD
PHINN SHAKEEL	PHINN: 30 DAYS MANDATORY REST PERIOD
BAZINYAN ERIK	BAZINYAN: 30 DAYS MANDATORY REST PERIOD

MANIFESTATION SPORTIVE DE BOXE

Date :	Jeudi, 16 mai, 2024.
Lieu :	Casino de Montréal
Promoteur :	Groupe GYM
Assistance approximative :	600 spectateurs
Durée :	19h55 – 22h30

ENTREVUE AVEC LES CONCURRENTS

Mercredi, le 15 mai, à compter de 10h, j'ai entrevu les concurrents des quatre combats de boxe au Casino de Montréal. Les contrats de chacun des concurrents furent vérifiés et approuvés. Une rencontre a eu lieu avec l'adjoint du promoteur, Bernard Barré relativement au déroulement de l'événement. Des nouveaux permis de la RACJ furent émis par Zully Regalado.

EXAMEN MÉDICAL

Le docteur Gilbert Gagné a procédé à l'examen de tous les concurrents, mercredi le 15 mai à compter de 10h15.

PESÉE OFFICIELLE ET RÉGLEMENTATION

À 11h45, une séance d'information sur la réglementation de la boxe, a eu lieu avec les boxeurs et les entraîneurs. Par la suite, nous avons effectué la pesée officielle des concurrents. Tous les boxeurs ont respecté le poids inscrit à leur contrat.

RENCONTRE AVEC LE PROMOTEUR

Jeudi, le 16 mai, à 15h30, j'ai entrevu Bernard Barré, au Casino de Montréal. J'ai constaté que le promoteur prenait les mesures prévues aux règlements afin d'assurer la sécurité des participants et du public. L'annonceur de l'événement, Christian Gauthier fut rencontré et informé du déroulement de la manifestation sportive.

ENTREVUE AVEC LES OFFICIELS DE LA RÉGIE

À 17h00, les officiels furent informés de leur assignation et du contenu de la manifestation.

AMBULANCIERS

À 18h15, en compagnie des docteurs Normand Lavoie et Gilbert Gagné nous avons entrevu les ambulanciers Daniel Vargas, matricule 7394 et Gabriel Gravel, matricule 7555 unité 247 de l'Urgence Santé. Échange d'informations et examen de leur équipement par les médecins.

SÉCURITÉ

Le personnel assurant la sécurité de la manifestation sportive, était composé de [REDACTED] préposés [REDACTED] sous la gouverne de [REDACTED]. Les sorties d'urgence étaient opérationnelles.

SUSPENSION MEDICALE

Aucune.

CONTRÔLE ANTIDOPAGE

Aucun.

LES RÉMUNÉRATIONS

Les concurrents reçurent leur chèque de rémunération à la fin de la manifestation sportive. Documents retournés à la RACJ.

LA MANIFESTATION

La manifestation sportive s'est déroulée dans l'ordre et conforme aux lois et règlements. Les locaux pour la pesée, les examens médicaux et l'événement étaient fonctionnels. Aucun incident déplorable à signaler.

Jean Douville
Responsable de la manifestation sportive.

Feuille des résultats de la manifestation

Manifestation organisée par
GROUPE YVON MICHEL INC.
Numéro du permis : ZB240412120410384

Boxe
Casino de Montréal
2024-05-16

Nb Round	Concurrents	Fiche Poids Age	Résultat	Remarque	Arbitre Juges
4	BONDO WINNER MONTRÉAL, QUÉBEC, CANADA	0-0-0 136.40 24	W - UD - 4	BONDO: 7 DAYS MANDATORY REST PERIOD	ST-GERMAIN, STEVE GIRARD, GUY 40-35
	PETROV TODOR SOFIA, SOFIA, BULGARIE	0-1-0 134.00 18		PETROV: 7 DAYS MANDATORY REST PERIOD	LEBLANC, SYLVAIN 40-35 PROCOPIO, PASQUALE 40-35
6	OWUSU THEOTHILUS PIERREFONDS, QUÉBEC, CANADA	3-0-1 139.80 29	W - UD - 6	OWUSU: 14 DAYS MANDATORY REST PERIOD	ST-GERMAIN, STEVE GIRARD, GUY 59-55
	LOISEAU ZACHARIE MONTREAL, QUEBEC, CANADA	3-0-1 138.40 28		LOISEAU: 14 DAYS MANDATORY REST PERIOD	LEBLANC, SYLVAIN 59-55 PROCOPIO, PASQUALE 58-56
10	CLAVEL KIM MONTRÉAL, QUÉBEC, CANADA	18-2-0 108.40 33	W - UD - 10	CLAVEL: 30 DAYS MANDATORY REST PERIOD	PADULO, ALBERT JR. DE CARUFEL, RICHARD 97-93
	LINDENMUTH KATHERINE RENEE BOSQUE FARMS, NEW MEXICO, USA	6-2-0 106.60 34		LINDENMUTH: 30 DAYS MANDATORY REST PERIOD	GIRARD, GUY 98-92 WOODBURN, JOHN 99-91
10	AKDENIZ EKREM MAZLUM LONGUEUIL, QUÉBEC, CANADA	19-0-0 141.60 26	W - UD - 10	AKDENIZ: 30 DAYS MANDATORY REST PERIOD	VILLENEUVE, ALAIN LEBLANC, SYLVAIN 99-90
	AGUIRRE SEBASTIAN EZEQUIEL GENERAL VILLEGAS , ARGENTINE	19-4-0 141.00 32		AGUIRRE: 30 DAYS MANDATORY REST PERIOD	PROCOPIO, PASQUALE 99-90 THERIEN, DAVID 99-90

Code: Results shown on

KO: Knock-out **DIS:** Disqualification **ABA:** Abandon **LL:** Leg Lock **KB:** Knee Bar
TKO: Technical knock-out **W:** Winner **RNC:** Rear Naked Choke **AC:** Arm Choke
UD: Unanimous **L:** Loser **FC:** Front Choke **AB:** Arm Bar
SD: Split decision **DRA:** Draw **NC:** Neck Choke **KL:** Key Lock
MD: Majority decision **SUB:** Submission **TC:** Triangle Choke **AL:** Ankle Lock

Jean Gauthier
Chef de service - Sports de combat

Détail des suspensions

Manifestation organisée par
GROUPE YVON MICHEL INC.
Numéro du permis : ZB240412120410384

Boxe
Casino de Montréal
2024-05-16

Concurrent	Détail de la suspension
PETROV TODOR	PETROV: 7 DAYS MANDATORY REST PERIOD
BONDO WINNER	BONDO: 7 DAYS MANDATORY REST PERIOD
OWUSU THEOTHILUS	OWUSU: 14 DAYS MANDATORY REST PERIOD
LOISEAU ZACHARIE	LOISEAU: 14 DAYS MANDATORY REST PERIOD
CLAVEL KIM	CLAVEL: 30 DAYS MANDATORY REST PERIOD
LINDENMUTH KATHERINE RENEE	LINDENMUTH: 30 DAYS MANDATORY REST PERIOD
AGUIRRE SEBASTIAN EZEQUIEL	AGUIRRE: 30 DAYS MANDATORY REST PERIOD
AKDENIZ EKREM MAZLUM	AKDENIZ: 30 DAYS MANDATORY REST PERIOD

MANIFESTATION SPORTIVE DE BOXE

Date :	Samedi, 25 mai, 2024.
Lieu :	Centre Gervais Auto, Shawinigan.
Promoteur:	Camille Estephan – Eye of the Tiger.
Assistance approximative :	2800 spectateurs
Durée :	19h10 – 23h05

ENTREVUE AVEC LES CONCURRENTS

Vendredi, le 24 mai, à compter de 9h30, à l'Espace Shawinigan, bâtiment 3, situé au 1882 rue Cascade, j'ai entrevu les concurrents des huit combats de boxe prévus au programme. Les contrats de chacun des concurrents furent vérifiés et approuvés. Des nouveaux permis de la RACJ furent émis par Pauline Armaos. Le promoteur Camille Estephan était présent. Des informations furent échangées relativement à la mise en place des lieux pour l'événement du 25 mai.

PESÉE OFFICIELLE

À 11h45, nous avons procédé à la réunion d'informations sur la réglementation avec les athlètes et entraîneurs. Par la suite, en compagnie des superviseurs Alberto Leon représentant la WBC et Robert Mack représentant la WBA pour le combat de championnat des poids super moyens opposant Christian MBilli à Mark Heffron, nous avons procédé à la pesée officielle des concurrents. Un seul boxeur, Kenneth Larson excédait légèrement le poids à son contrat. Il fut informé en compagnie de son entraîneur de la réglementation à cet effet.

EXAMEN MÉDICAL

Vendredi, le 24 mai, à compter de 10h00, le docteur Marc Gagné a procédé à l'examen de tous les concurrents.

RENCONTRE AVEC LE PROMOTEUR

Samedi, le 25 mai, à 15h00, j'ai rencontré au Centre Gervais Auto, Roger Lavergne, gestionnaire du centre et son adjoint Claude Vallée. J'ai constaté que le co-promoteur prenait les mesures prévues aux règlements afin d'assurer la sécurité des participants et du public. Le ring de seize pieds à l'intérieur des câbles est réglementaire. Quatre bars seront opérés par le Centre Gervais Auto et la boisson sera servie dans des verres en plastique. L'annonceur de la soirée, Patrick Lano fut entrevu et informé du déroulement de la manifestation.

AMBULANCIERS

À 17h45, en compagnie du docteur Marc Gagné, nous avons entrevu les ambulancières Véronique Parent, matricule 0730 et Marie-Christine Guimond, matricule 0856. Unité 4713 Paramedic. Échange d'informations.

SÉCURITÉ

Le personnel assurant la sécurité de la manifestation sportive était composé de [REDACTED] agents de la [REDACTED] sous la direction de [REDACTED] et de [REDACTED] préposés à la sécurité du [REDACTED] sous la responsabilité de [REDACTED]. La sécurité fut très bien appliquée et à la hauteur de la manifestation. Les sorties d'urgence étaient opérationnelles.

SUSPENSION MEDICALE

Trois suspensions médicales furent ordonnées par les docteurs Marc Gagné et Benoît Goulet. Les boxeurs Rodolfo Gomez Garcia et Miljan Rovcanin sont suspendus pour trente jours, tandis que Kenneth Larson fut suspendu pour soixante jours. Les athlètes furent avisés de leur suspension en présence de leur entraîneur.

CONTRÔLE ANTIDOPAGE

Les boxeurs [REDACTED] se sont respectueusement soumis à un test antidopage effectué par l'inspecteur Robert Chevrier.

RÉMUNÉRATION

Les concurrents reçurent leur rémunération à la fin de la manifestation sportive. Documents retournés à la R.A.C.J.

LA MANIFESTATION

La manifestation sportive s'est déroulée dans l'ordre et conforme aux lois et règlements. Nous avons reçu une excellente collaboration de tous les gens impliqués. Les locaux pour la pesée et les examens médicaux étaient fonctionnels.

Jean Douville.
Responsable de la manifestation sportive.

Feuille des résultats de la manifestation

Manifestation organisée par
9212-6192 QUEBEC INC. (EOTTM / INTERBOX)
Numéro du permis : ZB240412121751848

Boxe
Shawinigan - Centre Gervais Auto
2024-05-25

Nb Round	Concurrents	Fiche Poids Age	Résultat	Remarque	Arbitre Juges
4	OROBIO SINISTERRA JHON ELIN MONTRÉAL, QUÉBEC, CANADA	8-0-0 134.50 20	W - UD - 4	OROBIO SINISTERRA: 7 DAYS MANDATORY REST PERIOD	PADULO, ALBERT JR. BLOUIN, RICHARD 40-36
	CAMEJO ALEXIS GABRIEL SAN LORENZO, SANTA FE,	7-2-2 134.60 30		CAMEJO: 7 DAYS MANDATORY REST PERIOD	GIRARD, GUY 40-36 GUERIN, MARIE-JOSEE 40-36
8	BIGRAS GAUMONT ALEXANDRE GATINEAU, QUÉBEC, CANADA	9-0-0 159.50 28	W - SD - 8	BIGRAS GAUMONT: 21 DAYS MANDATORY REST PERIOD	ST-GERMAIN, STEVE DE CARUFEL, RICHARD 78-74
	FERNANDEZ SANTIAGO JOSE GENERAL RODRIGUEZ, BUENOS	8-0-1 159.60 30		FERNANDEZ: 21 DAYS MANDATORY REST PERIOD	LEBLANC, SYLVAIN 77-75 PROCOPIO, PASQUALE 74-78
8	GUERRERO ZURI CHRISTOPHER MONTRÉAL, QUÉBEC, CANADA	10-0-0 147.50 23	W - TKO - 1 - 02:16	GUERRERO ZURI: 7 DAYS MANDATORY REST PERIOD	VILLENEUVE, ALAIN GIRARD, GUY
	LARSON KENNETH ANDREW SALEM, MASSACHUSETTS, ÉTATS-	7-1-1 148.60 34		LARSON: 60 DAYS MEDICAL SUSPENSION. DR BENOIT GOULET	GUERIN, MARIE-JOSEE ROUSSEL, BENOIT
6	FENDERO MORENO MONTRÉAL, QUÉBEC, CANADA	4-0-0 163.80 24	W - UD - 6	FENDERO: 14 DAYS MANDATORY REST PERIOD	FOREST, MARTIN BLOUIN, RICHARD 60-53
	MANSILLA ROLANDO WENCESLAO FRANCISCO PARANA, ENTRE RIOS, ARGENTINE	19-14-1 163.40 38		MANSILLA: 14 DAYS MANDATORY REST PERIOD	DE CARUFEL, RICHARD 60-54 WOODBURN, JOHN 60-54
6	MATHIEU WILKENS QUÉBEC, QUÉBEC, CANADA	8-0-0 171.00 19	W - TKO - 4 - 00:38	MATHIEU: 7 DAYS MANDATORY REST PERIOD	PADULO, ALBERT JR. LEBLANC, SYLVAIN
	GORGON PRZEMYSŁAW JERZY JAWORZNO, JAWORZNO, POLOGNE	17-12-2 170.80 34		GORGON: 7 DAYS MANDATORY REST PERIOD	PROCOPIO, PASQUALE WOODBURN, JOHN

Nb Round	Concurrents	Fiche Poids Age	Résultat	Remarque	Arbitre Juges
10	UNAL MEHMET NADIR MONTREAL, QUEBEC, CANADA	9-0-0 177.50 31	W - TKO - 4 - 02:17	UNAL: 7 DAYS MANDATORY REST PERIOD	FOREST, MARTIN BLOUIN, RICHARD DE CARUFEL, RICHARD GUERIN, MARIE-JOSEE
	GOMEZ GARCIA RODOLFO MARTIN HINCKLEY, OHIO, ÉTATS-UNIS	14-7-3 175.80 34		GOMEZ GARCIA: 30 DAYS MEDICAL SUSPENSION. DR BENOIT GOULET	
10	MAKHMUDOV ARSLANBEK MONTRÉAL, QUÉBEC, CANADA	18-1-0 263.80 34	W - KO - 2 - 02:32	MAKHMUDOV: 7 DAYS MANDATORY REST PERIOD	ST-GERMAIN, STEVE LEBLANC, SYLVAIN ROUSSEL, BENOIT WOODBURN, JOHN
	ROVCANIN MILJAN BELGRADE, BELGRADE, SERBIE	27-3-0 236.20 24		ROVCANIN: 30 DAYS MEDICAL SUSPENSION. DR MARC GAGNE	
10	MBILLI ASSOMO HALLIER CHRISTIAN MONTRÉAL, QUÉBEC, CANADA	26-0-0 166.70 29	W - KO - 1 - 00:40	MBILLI ASSOMO HALLIER: 7 DAYS MANDATORY REST PERIOD	GRIFFIN, MICHAEL GIRARD, GUY PROCOPIO, PASQUALE PADILLA MARTINEZ,
	HEFFRON MARK OLDHAM, LANCASHIRE, UNITED	30-3-1 167.30 32		HEFFRON: 7 DAYS MANDATORY REST PERIOD	

Code: Results shown on

KO: Knock-out	DIS: Disqualification	ABA: Abandon	LL: Leg Lock	KB: Knee Bar
TKO: Technical knock-out	W: Winner	RNC: Rear Naked Choke	AC: Arm Choke	
UD: Unanimous	L: Loser	FC: Front Choke	AB: Arm Bar	
SD: Split decision	DRA: Draw	NC: Neck Choke	KL: Key Lock	
MD: Majority decision	SUB: Submission	TC: Triangle Choke	AL: Ankle Lock	

Jean Gauthier
Chef de service - Sports de combat

Détail des suspensions

Manifestation organisée par **9212-6192 QUEBEC INC. (EOTTM / INTERBOX)** Boxe
Shawinigan - Centre Gervais
Numéro du permis : ZB240412121751848 2024-05-25

Concurrent	Détail de la suspension
CAMEJO ALEXIS GABRIEL	CAMEJO: 7 DAYS MANDATORY REST PERIOD
OROBIO SINISTERRA JHON ELIN	OROBIO SINISTERRA: 7 DAYS MANDATORY REST PERIOD
FERNANDEZ SANTIAGO JOSE	FERNANDEZ: 21 DAYS MANDATORY REST PERIOD
BIGRAS GAUMONT ALEXANDRE	BIGRAS GAUMONT: 21 DAYS MANDATORY REST PERIOD
GUERRERO ZURI CHRISTOPHER	GUERRERO ZURI: 7 DAYS MANDATORY REST PERIOD
LARSON KENNETH ANDREW	LARSON: 60 DAYS MEDICAL SUSPENSION. DR BENOIT GOULET
FENDERO MORENO	FENDERO: 14 DAYS MANDATORY REST PERIOD
MANSILLA ROLANDO WENCESLAO FRANCISCO	MANSILLA: 14 DAYS MANDATORY REST PERIOD
MATHIEU WILKENS	MATHIEU: 7 DAYS MANDATORY REST PERIOD
GORGON PRZEMYSŁAW JERZY	GORGON: 7 DAYS MANDATORY REST PERIOD
UNAL MEHMET NADIR	UNAL: 7 DAYS MANDATORY REST PERIOD
GOMEZ GARCIA RODOLFO MARTIN	GOMEZ GARCIA: 30 DAYS MEDICAL SUSPENSION. DR BENOIT GOULET
MAKHMUDOV ARSLANBEK	MAKHMUDOV: 7 DAYS MANDATORY REST PERIOD
ROVCANIN MILJAN	ROVCANIN: 30 DAYS MEDICAL SUSPENSION. DR MARC GAGNE

Concurrent	Détail de la suspension
HEFFRON MARK	HEFFRON: 7 DAYS MANDATORY REST PERIOD
MBILLI ASSOMO HALLIER CHRISTIAN	MBILLI ASSOMO HALLIER: 7 DAYS MANDATORY REST PERIOD

MANIFESTATION SPORTIVE DE BOXE

Date :	Jeudi, 6 juin, 2024
Lieu :	Casino de Montréal
Promoteur:	Camille Estephan – Eye of the Tiger.
Assistance approximative :	650 spectateurs
Durée :	18h40 – 22h30

ENTREVUE AVEC LES CONCURRENTS

Mercredi, le 5 juin, à compter de 10h, au Casino de Montréal, j'ai entrevu les concurrents des six combats de boxe prévus au programme. Les contrats de chacun des concurrents furent vérifiés et approuvés. Des nouveaux permis de la RACJ furent émis par Zully Regalado. Des informations furent échangées avec Antonin Décarie, relativement à la mise en place des lieux pour l'événement du 6 juin.

PESÉE OFFICIELLE

À 11h45, nous avons procédé à la réunion d'informations sur la réglementation avec les athlètes et entraîneurs. Par la suite, en compagnie des superviseurs Michel Hamelin représentant la NABF, Jorge Alonso représentant la IBO et William Boodhoo représentant La WBC Francophone, pour les combats de championnat opposant Movladdin Biyarslaov à Elias Haedo pour le titre NABF des super-légers, Osleys Iglesias à Evgeny Shvedenko pour le titre IBO International des poids super-moyens et Steven Butler à Patrice Volny pour le titre WBC Francophone des poids moyens, nous avons procédé à la pesée officielle des boxeurs. Un seul concurrent, Elias Haedo excédait d'une livre, du poids inscrit à son contrat soit 140 livres. Une période de deux heures, selon la réglementation de la NABF lui fut accordée pour respecter le poids contractuel. À son retour à 13h45, en présence du superviseur Michel Hamelin, Elias Haedo affichait le poids de 139.6 livres sur la balance.

EXAMEN MÉDICAL

Mercredi, le 5 juin, à compter de 10h15, le docteur Normand Lavoie, a procédé à l'examen de tous les concurrents.

RENCONTRE AVEC LE PROMOTEUR

Jeudi, le 6 juin, à 15h00, j'ai rencontré au Casino de Montréal l'adjoint du promoteur; Antonin Décarie. J'ai constaté que les responsables de l'événement prenaient les mesures prévues aux règlements afin d'assurer la sécurité des participants et du public. Le ring de seize pieds à l'intérieur des câbles est réglementaire. L'annonceur de l'événement Patrick Lono fut entrevu et informé du déroulement de la manifestation.

AMBULANCIERS

À 18h20, en compagnie du docteur Normand Lavoie, nous avons entrevu les ambulanciers Frédéric Bédard, matricule 7132 et Sabrina Lalande, matricule 7324 de l'unité 207. Échange d'informations et examen de leur équipement par le médecin.

SÉCURITÉ

Le personnel assurant la sécurité de la manifestation sportive était composé de [REDACTED] agents de sécurité [REDACTED] sous la gouverne de [REDACTED]. La sécurité fut bien appliquée et à la hauteur de la manifestation. Les sorties d'urgence étaient opérationnelles.

SUSPENSION MEDICALE

Quatre suspensions médicales furent ordonnées par les docteurs Normand Lavoie et Martin Grant. Les boxeurs Jose De Leon Jasso et Steven Butler suspendus 60 jours, tandis que Guillermo Crocco et Evgeny Shvedenko sont suspendus 90 jours. Les athlètes furent avisés de leur suspension en présence de leurs entraîneurs.

CONTRÔLE ANTIDOPAGE

Les boxeurs, [REDACTED], se sont respectueusement soumis à un test antidopage exécuté par l'inspecteur Robert Chevrier assisté de l'inspecteur Claude Lebel.

RÉMUNÉRATION

Les concurrents reçurent leur rémunération à la fin de la manifestation sportive. Documents retournés à la R.A.C.J.

LA MANIFESTATION

Le combat de championnats NABF s'est soldé par la victoire de Movladdin Biyarlanov, KO, au 4 round. Le combat de championnat IBO fut remportée par Osleys Iglesias, KO au premier round, tandis que Patrice Volny remporta le titre WBC Francophone en disposant de Steven Butler par TKO au neuvième rounds par l'arrêt de l'arbitre Alain Villeneuve. Affrontements très appréciés des spectateurs. La manifestation sportive s'est déroulée dans l'ordre et conforme aux lois et règlements. Nous avons reçu une excellente collaboration de tous les gens impliqués. Les locaux pour la pesée et les examens médicaux étaient fonctionnels.

Jean Douville
Responsable de la manifestation sportive

Feuille des résultats de la manifestation

Manifestation organisée par
9212-6192 QUEBEC INC. (EOTTM / INTERBOX)
Numéro du permis : ZB240506094849228

Boxe
Casino de Montréal
2024-06-06

Nb Round	Concurrents	Fiche Poids Age	Résultat	Remarque	Arbitre Juges
8	SANTANA SALCEDO LUIS EDUARDO MONTRÉAL, QUÉBEC, CANADA	11-0-0 136.60 26	W - KO - 2 - 02:03	SANTANA SALCEDO: 7 DAYS MANDATORY REST PERIOD	PADULO, ALBERT JR. GIRARD, GUY
	CROCCO GUILLERMO LEONEL MIAMI, FLORIDE, ÉTATS-UNIS	20-3-1 134.20 30		CROCCO: 90 DAYS MEDICAL SUSPENSION. DR MARTIN GRANT	LEBLANC, SYLVAIN THERIEN, DAVID
8	OROBIO SINISTERRA JHON ELIN MONTRÉAL, QUÉBEC, CANADA	9-0-0 139.20 20	W - TKO - 2 - 00:53	OROBIO SINISTERRA: 7 DAYS MANDATORY REST PERIOD	FOREST, MARTIN BLOUIN, RICHARD
	DE LEON JASSO JOSE GERARDO TORREON, COAHUILA, MEXIQUE	13-4-1 139.30 28		DE LEON JASSO: 60 DAYS MEDICAL SUSPENSION. DR. MARTIN GRANT	DE CARUFEL, RICHARD ROUSSEL, BENOIT
10	KHATAEV SHAMIL ABDULAYEVICH CHECHEN REPUBLIC, CHECHEN	12-0-0 161.70 28		KHATAEV: 30 DAYS MANDATORY REST PERIOD	PADULO, ALBERT JR. ESNAULT, NICOLAS
	HISENI RAMADAN VOLKETSWIL, ZURICH, SUISSE	18-1-1 161.50 27		HISENI: 30 DAYS MANDATORY REST PERIOD	GUERIN, MARIE-JOSEE LEBLANC, SYLVAIN
10	BIYARSLANOV MOVLADDIN MONTRÉAL, QUÉBEC, CANADA	14-0-0 139.70 29	W - KO - 4 - 02:59	BIYARSLANOV: 7 DAYS MANDATORY REST PERIOD	FOREST, MARTIN BLOUIN, RICHARD
	HAEDO ELIAS MAURICIO PILAR, BUENOS AIRES, ARGENTINE	14-5-0 139.60 26		HAEDO: 7 DAYS MANDATORY REST PERIOD	THERIEN, DAVID WOODBURN, JOHN
12	IGLESIAS ESTRADA OSLEYS BREMEN, BREMEN, GERMANY	10-0-0 168.00 26	W - KO - 1 - 02:48	IGLESIAS ESTRADA: 7 DAYS MANDATORY REST PERIOD	LADES, JEROME BRUNO GIRARD, GUY
	SHVEDENKO EVGENY SAINT-PETERBURG, SAINT-	16-1-1 167.80 33		SHVEDENKO: 90 DAYS MEDICAL SUSPENSION. DR. NORMAND LAVOIE	HUDSON JR, DAVID LEE ROUSSEL, BENOIT

Nb Round	Concurrents	Fiche Poids Age	Résultat	Remarque	Arbitre Juges
10	BUTLER STEVEN MONTRÉAL, QUÉBEC, CANADA	34-4-1 159.90 28		BUTLER: 60 DAYS MEDICAL SUSPENSION. DR NORMAND LAVOIE	VILLENEUVE, ALAIN DE CARUFEL, RICHARD ESNAULT, NICOLAS GUERIN, MARIE-JOSEE
	VOLNY PATRICE MONTRÉAL, QUÉBEC, CANADA	18-1-0 159.20 34	W - TKO - 9 - 02:40	VOLNY: 21 DAYS MANDATORY REST PERIOD	

Code: *Results shown on*

KO: Knock-out	DIS: Disqualification	ABA: Abandon	LL: Leg Lock	KB: Knee Bar
TKO: Technical knock-out	W: Winner	RNC: Rear Naked Choke	AC: Arm Choke	
UD: Unanimous	L: Loser	FC: Front Choke	AB: Arm Bar	
SD: Split decision	DRA: Draw	NC: Neck Choke	KL: Key Lock	
MD: Majority decision	SUB: Submission	TC: Triangle Choke	AL: Ankle Lock	

Jean Gauthier
Chef de service - Sports de combat

Concurrent	Détail de la suspension
SANTANA SALCEDO LUIS EDUARDO	SANTANA SALCEDO: 7 DAYS MANDATORY REST PERIOD
CROCCO GUILLERMO LEONEL	CROCCO: 90 DAYS MEDICAL SUSPENSION. DR MARTIN GRANT
OROBIO SINISTERRA JHON ELIN	OROBIO SINISTERRA: 7 DAYS MANDATORY REST PERIOD
DE LEON JASSO JOSE GERARDO	DE LEON JASSO: 60 DAYS MEDICAL SUSPENSION. DR. MARTIN GRANT
KHATAEV SHAMIL ABDULAYEVICH	KHATAEV: 30 DAYS MANDATORY REST PERIOD
HISENI RAMADAN	HISENI: 30 DAYS MANDATORY REST PERIOD
HAEDO ELIAS MAURICIO	HAEDO: 7 DAYS MANDATORY REST PERIOD
BIYARSLANOV MOVLADDIN	BIYARSLANOV: 7 DAYS MANDATORY REST PERIOD
SHVEDENKO EVGENY	SHVEDENKO: 90 DAYS MEDICAL SUSPENSION. DR. NORMAND LAVOIE
IGLESIAS ESTRADA OSLEYS	IGLESIAS ESTRADA: 7 DAYS MANDATORY REST PERIOD
VOLNY PATRICE	VOLNY: 21 DAYS MANDATORY REST PERIOD
BUTLER STEVEN	BUTLER: 60 DAYS MEDICAL SUSPENSION. DR NORMAND LAVOIE

Feuille des résultats de la manifestation

Manifestation organisée par
GROUPE YVON MICHEL INC.
Numéro du permis : ZB240529112609324

Boxe
Casino de Montréal
2024-06-20

Nb Round	Concurrents	Fiche Poids Age	Résultat	Remarque	Arbitre Juges
6	FRANÇOIS JEAN GARDY MONTRÉAL, QUÉBEC, CANADA	3-0-1 131.40 32	W - KO - 1 - 02:13	FRANÇOIS: 7 DAYS MANDATORY REST PERIOD	GOULET, YVON GUERIN, MARIE-JOSEE
	ANIM SHERIF KITCHENER, ONTARIO, CANADA	3-0-0 128.00 27		ANIM: 30 DAYS MEDICAL SUSPENSION. DR GILBERT GAGNE	PROCOPIO, PASQUALE ROUSSEL, BENOIT
4	TWOHEY REID CHRISTOPHER MONTRÉAL, QUÉBEC, CANADA	1-0-0 165.80 27	W - UD - 4	TWOHEY: 7 DAYS DMANDATORY REST PERIOD	ST-GERMAIN, STEVE BLOUIN, RICHARD 40-36
	GOMEZ TIBURCIO ABRAHAM GUADALAJARA, MEXIQUE	23-41-5 165.00 40		GOMEZ TIBURCIO: 7 DAYS MANDATORY REST PERIOD	LEBLANC, SYLVAIN 40-36 WOODBURN, JOHN 40-36
4	BONDO WINNER MONTRÉAL, QUÉBEC, CANADA	1-0-0 139.20 24	W - UD - 4	BONDO: 7 DAYS MANDATORY REST PERIOD	FOREST, MARTIN BLOUIN, RICHARD 40-36
	SEPULVEDA GUTIERREZ OBED RAMON CIUDAD JUAREZ, CHIHUAHUA,	0-1-1 145.00 19		SEPULVEDA GUTIERREZ: 7 DAYS MANDATORY REST PERIOD	ROUSSEL, BENOIT 40-36 WOODBURN, JOHN 40-36
4	MAANNI AYOUB LAVAL, QUÉBEC, CANADA	1-4-0 188.00 28	W - KO - 1 - 00:56	MAANNI: 7 DAYS MANDATORY REST PERIOD	GOULET, YVON GUERIN, MARIE-JOSEE
	MARCINIAK JEDRZEJ MACIEJ POLOGNE, POLOGNE, POLOGNE	0-0-0 182.00 24		MARCINIAK: 60 DAYS MEDICAL SUSPENSION. DR GILBERT GAGNE	LEBLANC, SYLVAIN PROCOPIO, PASQUALE
8	POMERLEAU DEREK MERCIER, QUÉBEC, CANADA	8-0-0 159.20 24	W - TKO - 1 - 02:53	POMERLEAU: 7 DAYS MANDATORY REST PERIOD	ST-GERMAIN, STEVE PROCOPIO, PASQUALE
	CASTANON RIVERA LEONEL RICHMOND, COLOMBIE BRITANIQUE,	5-4-1 158.80 28		CASTANON RIVERA: 60 DAYS MEDICAL SUSPENSION. DR GILBERT GAGNE	ROUSSEL, BENOIT WOODBURN, JOHN

Nb Round	Concurrents	Fiche Poids Age	Résultat	Remarque	Arbitre Juges
10	HOULE MARIE-PIER TERREBONNE, QUÉBEC, CANADA	10-1-1 138.60 33	DRA - 10	HOULE: 30 DAYS MANDATORY REST PERIOD	FOREST, MARTIN PROCOPIO, PASQUALE 94-96
	RAMOS ZAMORA KARLA CHIMALHUACAN, MEXIQUE	11-10-1 137.20 31		RAMOS ZAMORA: 30 DAYS MANDATORY REST PERIOD	GUERIN, MARIE-JOSEE 95-95 LEBLANC, SYLVAIN 96-94

Code: *Results shown on*

KO: Knock-out	DIS: Disqualification	ABA: Abandon	LL: Leg Lock	KB: Knee Bar
TKO: Technical knock-out	W: Winner	RNC: Rear Naked Choke	AC: Arm Choke	
UD: Unanimous	L: Loser	FC: Front Choke	AB: Arm Bar	
SD: Split decision	DRA: Draw	NC: Neck Choke	KL: Key Lock	
MD: Majority decision	SUB: Submission	TC: Triangle Choke	AL: Ankle Lock	

Jean Gauthier
Chef de service - Sports de combat

Détail des suspensions

Manifestation organisée par
GROUPE YVON MICHEL INC.
Numéro du permis : ZB240529112609324

Boxe
Casino de Montréal
2024-06-20

Concurrent	Détail de la suspension
ANIM SHERIF	ANIM: 30 DAYS MEDICAL SUSPENSION. DR GILBERT GAGNE
FRANÇOIS JEAN GARDY	FRANÇOIS: 7 DAYS MANDATORY REST PERIOD
GOMEZ TIBURCIO ABRAHAM	GOMEZ TIBURCIO: 7 DAYS MANDATORY REST PERIOD
TWOHEY REID CHRISTOPHER	TWOHEY: 7 DAYS DMANDATORY REST PERIOD
BONDO WINNER	BONDO: 7 DAYS MANDATORY REST PERIOD
SEPULVEDA GUTIERREZ OBED RAMON	SEPULVEDA GUTIERREZ: 7 DAYS MANDATORY REST PERIOD
MARCINIAK JEDRZEJ MACIEJ	MARCINIAK: 60 DAYS MEDICAL SUSPENSION. DR GILBERT GAGNE
MAANNI AYOUB	MAANNI: 7 DAYS MANDATORY REST PERIOD
CASTANON RIVERA LEONEL	CASTANON RIVERA: 60 DAYS MEDICAL SUSPENSION. DR GILBERT GAGNE
POMERLEAU DEREK	POMERLEAU: 7 DAYS MANDATORY REST PERIOD
RAMOS ZAMORA KARLA	RAMOS ZAMORA: 30 DAYS MANDATORY REST PERIOD
HOULE MARIE-PIER	HOULE: 30 DAYS MANDATORY REST PERIOD

MANIFESTATION SPORTIVE DE BOXE

Date :	Jeudi, 20 juin, 2024.
Lieu :	Casino de Montréal
Promoteur :	Groupe GYM
Assistance approximative :	600 spectateurs
Durée :	19h10 – 22h15

ENTREVUE AVEC LES CONCURRENTS

Mercredi, le 19 juin, à compter de 10h, j'ai entrevu les concurrents des six combats de boxe au Casino de Montréal. Deux boxeurs Mexicains, Abraham Tiburcio et Ramon Gutierrez sont retardés à l'aéroport de Dorval. Ils seront entrevus et pesés à leur arrivée au Casino par l'inspecteur André Turcotte vers 13h30. Les contrats de chacun des concurrents furent vérifiés et approuvés. Une rencontre a eu lieu avec l'adjointe du promoteur, Alexandra Croft relativement au déroulement de l'événement. Des nouveaux permis de la RACJ furent émis par Zully Regalado.

EXAMEN MÉDICAL

Le docteur Gilbert Gagné a procédé à l'examen des concurrents présents, mercredi le 19 juin à compter de 10h15. Les deux boxeurs absents seront examinés à leur arrivée au casino jeudi le 20 juin.

PESÉE OFFICIELLE ET RÉGLEMENTATION

À 11h45, une séance d'information sur la réglementation de la boxe, a eu lieu avec les boxeurs et les entraîneurs. Par la suite, nous avons effectué la pesée officielle des concurrents. Tous les boxeurs ont respecté le poids inscrit à leur contrat. Le boxeur Ramon Gutierrez excédait de 4 livres, du poids de 141 livres inscrit à son contrat lorsqu'il fut pesé par l'inspecteur André Turcotte à 13h30.

RENCONTRE AVEC LE PROMOTEUR

Jeudi, le 20 juin, à 15h30, j'ai entrevu Sylvain Pelletier, au Casino de Montréal. J'ai constaté que le promoteur prenait les mesures prévues aux règlements afin d'assurer la sécurité des participants et du public. L'annonceur de l'événement, Christian Gauthier fut rencontré et informé du déroulement de la manifestation sportive.

ENTREVUE AVEC LES OFFICIELS DE LA RÉGIE

À 17h00, les officiels furent informés de leur assignation et du contenu de la manifestation.

AMBULANCIERS

À 18h15, en compagnie des docteurs Marc Gagné et Gilbert Gagné nous avons entrevu les ambulanciers Salvador Rocha, matricule 6022 et Adam Menendez, matricule 7210 unité 226 de l'Urgence Santé. Échange d'informations et examen de leur équipement par les médecins.

SÉCURITÉ

Le personnel assurant la sécurité de la manifestation sportive, était composé de [REDACTED] préposés [REDACTED] sous la gouverne de [REDACTED]. Les sorties d'urgence étaient opérationnelles.

SUSPENSION MEDICALE

Trois suspensions médicales furent ordonnées par les docteurs Gilbert et Marc Gagné. Le boxeurs Sherif Anim suspendu 30 jours, tandis que Maciej Marciniak et Leonel Rivera sont suspendus pour 60 jours.

CONTRÔLE ANTIDOPAGE

Les boxeurs [REDACTED] [REDACTED] e sont respectueusement soumis à un test antidopage exécuté par l'inspecteur Robert Chevrier.

LES RÉMUNÉRATIONS

Les concurrents reçurent leur chèque de rémunération à la fin de la manifestation sportive. Documents retournés à la RACJ.

LA MANIFESTATION

La manifestation sportive s'est déroulée dans l'ordre et conforme aux lois et règlements. Les locaux pour la pesée, les examens médicaux et l'événement étaient fonctionnels. Aucun incident déplorable à signaler.

Jean Douville
Responsable de la manifestation sportive.

MANIFESTATION SPORTIVE DE BOXE

Date :	Vendredi 21 Juin 2024
Lieu :	Colisée DE Laval
Promoteur :	Samourai
Assistance approximative :	2000 spectateurs
Durée :	19h05 – 22h50

ENTREVUE AVEC LES CONCURRENTS

Vendredi le 20 juin à compter de 12h00 les concurrents des 11 combats cédulés de MMA au Colisée de Laval, 1100 Desnoyer à Laval ont été rencontrés. Les contrats de chacun des combattants ont tous été vérifiés et approuvés. Une rencontre a également eu lieu avec l'organisateur de Samourai Daniel Lafond relativement au déroulement de l'événement. Des nouveaux permis de la RACJ ont été émis par Pauline Armaos.

EXAMEN MÉDICAL

Le vendredi 20 juin entre 10 et 12 heures, les docteurs Gilbert Gagné et Maguy Deslauriers ont procédé à l'examen médical de tous les concurrents. Tous ont été jugés aptes à combattre le lendemain. Sauf Isaac Durocher [REDACTED] son combat donc été annulé.

PESÉE OFFICIELLE ET RÉGLEMENTATION

Exceptionnellement dans le but de respecter les consignes établies par la Santé Publique et celles élaborées par le promoteur Daniel Lafond, nous avons procédé aux entrevues et à la pesée officielle des concurrents sous la surveillance du personnel de la RACJ. Un seul combattant, Joshua Augustine, excédait de 5 livres, le poids inscrit à son contrat. Il a été informé des conséquences à ce manquement et compris la pénalité appliquée sur son contrat.

Son opposant Alexandre Morgan refusé de combattre un adversaire de 5 livres de plus que lui à la pesée. Ce combat a donc été annulé.

LES CONCESSIONS (BARS)

Lors de la manifestation j'ai rencontré le directeur des concessions (bars) au Colisée, , et il m'a avisée que toute boisson serait servie dans des verres de plastiques, ce qui fut fait respecté durant la manifestation . Il a très bien respecté les consignes lors de l'événement.

RENCONTRE AVEC LE PROMOTEUR

Le vendredi 21 juin à 16 heures, j'ai rencontré Daniel Lafond au Colisée de Laval. J'ai tout de suite constaté que le promoteur prenait les mesures prévues au règlement pour assurer la sécurité des participants et du public.

L'annonceur de la soirée, Eric Émard , a aussi été rencontré et informé du déroulement de la soirée.

L'hexagone était conforme à la réglementation. Et il a été inspecté par Luc Lefebvre arbitre MMA avant la manifestation.

ENTREVUE AVEC LES OFFICIELS DE LA RÉGIE

Le 21 juin à 17h15, les officiels ont tous été rencontré et informé de leur assignation et du contenu de la manifestation.

AMBULANCIERS

À 18h30, en compagnie des docteurs Maguy Deslauriers et Gilbert Gagné, nous avons rencontré les ambulanciers Stéphane Gendron matricule 6176 et Marc André Gaudreau Mat 6874 de l'ambulance # 0072 Échange d'informations et examen de leur équipement par les médecins.

Si des transports étaient nécessaires, ils seront faits à l'hôpital Sacré Cœur situé à 8 kilomètres du Colisée.

N.B : Le Docteur Ethan Lilhtblav était sur les lieux à la demande du promoteur pour effectuer des points de suture si nécessaire.

SÉCURITÉ

Le personnel assurant la sécurité de la manifestation était composé de [REDACTED] agents de sécurité de « [REDACTED] » sous la supervision de [REDACTED]. Les sorties d'urgence étaient opérationnelles et bien indiquées.

LES RÉMUNÉRATIONS

Les concurrents ont tous été payé et ont reçu leur bourse par l'inspecteur Robert Pelletier et Marc André Colin à la fin de la manifestation sportive. Documents retournés à la RACJ.

CONTRÔLE ANTIDOPAGE

Aucun test anti-doping n'a été effectué lors de cette manifestation.

SUSPENSION MÉDICALE

Deux suspensions médicales ont été imposées par les docteurs Maguy Deslauriers et Gilbert Gagné. Les combattants AMAR Nabil Nessar et James Francis Clark ont reçu 30 jours de suspension (doc Gagné) suite à leur ko respectif. Le combattant Jonathan Ramsay 60 jours (doc Maguy Deslauriers) de suspension médicale [REDACTED]

Les autres combattants ont été informés qu'ils devront respecter des périodes de repos sans combat allant de 7 à 21 jours.

LA MANIFESTATION

Une chose importante est à souligner est que le périmètre de sécurité autour du ring était constitué de cordons et non de clôture de métal **ce** qui n'est pas idéal pour la sécurité du périmètre.

Le promoteur devrait être informé lors de son prochain gala que des barricades de métal serait plus sécuritaire

Le combattant [REDACTED] a été transporté en ambulance à l'hôpital Sacré Cœur suite a un tko qui lui a causé une commotion cérébrale.

La manifestation sportive s'est déroulée dans l'ordre et conforme aux lois et règlements de la RACJ.

Bien à vous.

Denis Labrecque
Responsable de la manifestation sportive.

25juin 2024

MANIFESTATION SPORTIVE DE BOXE

Date :	Samedi, 17 août, 2024.
Lieu :	Centre Vidéotron, Québec.
Promoteur:	Camille Estephan – Eye of the Tiger.
Assistance approximative :	4500 spectateurs
Durée :	17h00 – 00h05

ENTREVUE AVEC LES CONCURRENTS

Vendredi, le 16 août, à compter de 10h00, au Centre Vidéotron, j'ai entrevu les concurrents des neuf combats de boxe prévus au programme. Les contrats de chacun des concurrents furent vérifiés et approuvés. Des nouveaux permis de la RACJ furent émis par Pauline Armaos et Zully Regalado. Le promoteur Camille Estephan était présent. Des informations furent échangées relativement à la mise en place des lieux pour l'événement du 17 août. Les responsables de la télédiffusion pour les réseaux Top Rank et ESPN furent entrevus et assurés de notre soutien.

PESÉE OFFICIELLE

À 11h30, nous avons procédé à la réunion d'informations sur la réglementation avec les athlètes et entraîneurs. Par la suite, à 12h, en compagnie des superviseurs Michel Hamelin représentant la WBC, Porfirio Betegon représentant la WBO et Robert Mack représentant la WBA, nous avons procédé à la pesée officielle des concurrents pour les deux combats de championnat opposant Leila Beaudouin à Lizbeth Crespo Prado pour le championnat WBO des poids légers, et Christian MBILLI à Sergiy Derevyanchenko pour les championnats WBC Continental Americas et WBA International des poids super-moyens. Un seul boxeur, Facundo Nicolas Galovar excédait de 2.9 livres du poids inscrit à son contrat.

EXAMEN MÉDICAL

Vendredi, le 16 août, à compter de 10h, le docteur Marc Gagné a procédé à l'examen de tous les concurrents.

RENCONTRE AVEC LE PROMOTEUR

Samedi, le 17 août, à 13h45, j'ai rencontré au Centre Vidéotron, l'assistant du promoteur, Antonin Décarie. J'ai constaté que le promoteur prenait les mesures prévues aux règlements afin d'assurer la sécurité des participants et du public. Le ring de vingt pieds à l'intérieur des câbles est réglementaire. L'annonceur de la soirée, Mark Chenuk fut entrevu et informé du déroulement de la manifestation.

AMBULANCIERS

À 16h15, en compagnie du docteur Marc Gagné, nous avons entrevu les ambulanciers Mélina Veilleux matricule 0332, Samuel Fortin matricule 0497 de l'unité 3956, James Kells matricule 0055 et Stéfen Morrissette matricule 1003 de l'unité 3957. Échange d'informations et examen de leur équipement par le docteur Gagné.

SÉCURITÉ

Le personnel assurant la sécurité de la manifestation sportive était composé de [REDACTED] agents de sécurité de [REDACTED], sous la gouverne de [REDACTED]. La sécurité fut très bien appliquée et à la hauteur de la manifestation. Les sorties d'urgence étaient opérationnelles.

SUSPENSION MEDICALE

Six suspensions médicales furent ordonnées par les docteurs Normand Lavoie et Marc Gagné. Les boxeurs Matias Guenemil et Thomas Chabot suspendus pour 30 jours. Sena Agbeko suspendu 45 jours. Michael Chan suspendu 60 jours. Arslanbek Makhmudov suspension indéfinie, rapports médicaux requis [REDACTED]. Christian MBilli suspension indéfinie, [REDACTED], libération médicale requise. Les athlètes furent avisés de leur suspension en présence de leur entraîneur.

CONTRÔLE ANTIDOPAGE

Les boxeurs participant aux deux combats de championnats précités, [REDACTED] se sont respectueusement soumis à un test antidopage effectué par l'inspecteur Robert Chevrier assisté de l'inspecteur Nicholas Valcourt.

RÉMUNÉRATION

Les concurrents reçurent leur rémunération à la fin de la manifestation sportive. Documents retournés à la R.A.C.J.

LA MANIFESTATION

La manifestation sportive s'est déroulée dans l'ordre et conforme aux lois et règlements. Tous les combats furent appréciés des spectateurs. Excellence performance de tous les athlètes participant. Nous avons reçu une très bonne collaboration de tous les gens impliqués.

Jean Douville
Responsable de la manifestation sportive

Feuille des résultats de la manifestation

Manifestation organisée par
9212-6192 QUEBEC INC. (EOTTM / INTERBOX)
Numéro du permis : ZB240705113508813

Boxe
Centre Vidéotron - Québec
2024-08-17

Nb Round	Concurrents	Fiche Poids Age	Résultat	Remarque	Arbitre Juges
8	ASANAU DZMITRY MOLODECHNO, MINSK REGION,	7-0-0 136.30 28	W - UD - 8	ASANAU: 21 DAYS MANDATORY REST PERIOD	FOREST, MARTIN BLOUIN, RICHARD 80-72
	CAMEJO ALEXIS GABRIEL SAN LORENZO, SANTA FE,	8-3-2 136.40 30		CAMEJO: 21 DAYS MANDATORY REST PERIOD	ESNAULT, NICOLAS 80-72 GUERIN, MARIE-JOSEE 80-72
8	CHABOT THOMAS SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU,	10-0-0 128.60 24	W - UD - 8	CHABOT: 30 DAYS MEDICAL SUSPENSION. [REDACTED] DR MARC GAGNE	PADULO, ALBERT JR. GIRARD, GUY 79-73
	GUENEMIL MATIAS EZEQUIEL GENERAL CERRI, BUENOS AIRES,	10-3-1 128.60 30		GUENEMIL: 30 DAYS MEDICAL SUSPENSION DUE TO MULTIPLE HEAD SHOT. DR NORMAND LAVOIE	ROUSSEL, BENOIT 80-72 THERIEN, DAVID 80-72
8	TUCKER JAHJ JAWARA QUEENS, NEW YORK, USA	11-1-1 160.00 21	W - UD - 8	TUCKER: 21 DAYS MANDATORY REST PERIOD	VILLENEUVE, ALAIN BLOUIN, RICHARD 80-72
	FERNANDEZ SANTIAGO JOSE GENERAL RODRIGUEZ, BUENOS	8-1-1 159.10 31		FERNANDEZ: 21 DAYS MANDATORY REST PERIOD	ESNAULT, NICOLAS 80-72 GUERIN, MARIE-JOSEE 80-72
6	MATHIEU WILKENS QUÉBEC, QUÉBEC, CANADA	9-0-0 178.00 19	W - UD - 6	MATHIEU: 14 DAYS MANDATORY REST PERIOD	ST-GERMAIN, STEVE DE CARUFEL, RICHARD 60-54
	GALOVAR FACUNDO NICOLAS YERBA BUENA, TUCUMAN,	15-11-2 180.90 30		GALOVAR: 14 DAYS MANDATORY REST PERIOD	GIRARD, GUY 60-54 THERIEN, DAVID 60-54
10	BEAUDOIN LEILA LÉVIS, QUÉBEC, CANADA	11-1-0 129.70 28	W - UD - 10	BEAUDOIN: 30 DAYS MANDATORY REST PERIOD	FOREST, MARTIN BLOUIN, RICHARD 99-91
	CRESPO PRADO LIZBETH PUERTO, CHUBUT, ARGENTINE	15-7-0 129.20 33		CRESPO PRADO: 30 DAYS MANDATORY REST PERIOD	ROUSSEL, BENOIT 98-92 TAYLOR, ROBIN P 100-90

Nb Round	Concurrents	Fiche Poids Age	Résultat	Remarque	Arbitre Juges
8	MASON ABDULLAH IBN ABDUS-SALAAM CLEVELAND, OHIO, USA	14-0-0 136.00 20	W - ABA - 2 - 00:40	MASON: 7 DAYS MANDATORY REST PERIOD	VILLENEUVE, ALAIN DE CARUFEL, RICHARD PROCOPIO, PASQUALE ROUSSEL, BENOIT
	OHAN MICHAEL J JR HOLBROOK, MASSACHUSETTS,	19-2-0 136.70 30		OHAN: 60 DAYS MEDICAL SUSPENSION. DR NORMAND LAVOIE	
10	IGLESIAS ESTRADA OSLEYS BREMEN, BREMEN, GERMANY	11-0-0 169.30 26	W - TKO - 2 - 01:16	IGLESIAS ESTRADA: 7 DAYS MANDATORY REST PERIOD	ST-GERMAIN, STEVE GUERIN, MARIE-JOSEE PROCOPIO, PASQUALE THERIEN, DAVID
	AGBEKO SENA ANTIOCH, TENNESSEE, USA	28-3-0 168.70 32		AGBEKO: 45 DAYS MEDICAL SUSPENSION. DR MARC GAGNE	
10	MAKHMUDOV ARSLANBEK MONTRÉAL, QUÉBEC, CANADA	19-1-0 260.00 35	W - TKO - 8 - 00:01	MAKHMUDOV: INDEFINITE SUSPENSION. MEDICAL CLEARANCE AND ASSEMENT OF	PADULO, ALBERT JR. DE CARUFEL, RICHARD ESNAULT, NICOLAS GIRARD, GUY
	VIANELLO GUIDO ROME, ROME, ITALIE	12-2-1 245.80 30		VIANELLO: 21 DAYS MANDATORY REST PERIOD	
10	MBILLI ASSOMO HALLIER CHRISTIAN MONTRÉAL, QUÉBEC, CANADA	27-0-0 167.40 29	W - UD - 10	MBILLI ASSOMO HALLIER: INDEFINITE SUSPENSION. MEDICAL CLEARANCE AND ASSESSMENT OF	GRIFFIN, MICHAEL LEBRON, EFRAIN 100-90 PROCOPIO, PASQUALE 98-92 WEISFELD, STEVEN ADRIAN 99-91
	DEREVYANCHENKO SERGIY BROOKLYN, NEW YORK, ÉTATS-UNIS	15-5-0 167.10 38		DEREVYANCHENKO: INDEFINITE SUSPENSION. MEDICAL CLEARANCE AND ASSESSMENT OF	

Code: *Results shown on*

KO: Knock-out
TKO: Technical knock-out
UD: Unanimous
SD: Split decision
MD: Majority decision

DIS: Disqualification
W: Winner
L: Loser
DRA: Draw
SUB: Submission

ABA: Abandon
RNC: Rear Naked Choke
FC: Front Choke
NC: Neck Choke
TC: Triangle Choke

LL: Leg Lock
AC: Arm Choke
AB: Arm Bar
KL: Key Lock
AL: Ankle Lock

KB: Knee Bar

Jean Gauthier
Chef de service - Sports de combat

Détail des suspensions

Manifestation organisée par
9212-6192 QUEBEC INC. (EOTTM / INTERBOX)
Numéro du permis : ZB240705113508813

Boxe
Centre Vidéotron - Québec
2024-08-17

Concurrent	Détail de la suspension
CAMEJO ALEXIS GABRIEL	CAMEJO: 21 DAYS MANDATORY REST PERIOD
ASANAU DZMITRY	ASANAU: 21 DAYS MANDATORY REST PERIOD
CHABOT THOMAS	CHABOT: 30 DAYS MEDICAL SUSPENSION. [REDACTED]. DR MARC GAGNE
GUENEMIL MATIAS EZEQUIEL	GUENEMIL: 30 DAYS MEDICAL SUSPENSION [REDACTED] [REDACTED] DR NORMAND LAVOIE
FERNANDEZ SANTIAGO JOSE	FERNANDEZ: 21 DAYS MANDATORY REST PERIOD
TUCKER JAHJ JAWARA	TUCKER: 21 DAYS MANDATORY REST PERIOD
MATHIEU WILKENS	MATHIEU: 14 DAYS MANDATORY REST PERIOD
GALOVAR FACUNDO NICOLAS	GALOVAR: 14 DAYS MANDATORY REST PERIOD
CRESPO PRADO LIZBETH	CRESPO PRADO: 30 DAYS MANDATORY REST PERIOD
BEAUDOIN LEILA	BEAUDOIN: 30 DAYS MANDATORY REST PERIOD
OHAN MICHAEL J JR	OHAN: 60 DAYS MEDICAL SUSPENSION. DR NORMAND LAVOIE
MASON ABDULLAH IBN ABDUS-SALAAM	MASON: 7 DAYS MANDATORY REST PERIOD
AGBEKO SENA	AGBEKO: 45 DAYS MEDICAL SUSPENSION. DR MARC GAGNE
IGLESIAS ESTRADA OSLEYS	IGLESIAS ESTRADA: 7 DAYS MANDATORY REST PERIOD

Concurrent	Détail de la suspension
MAKHMUDOV ARSLANBEK	MAKHMUDOV: INDEFINITE SUSPENSION. [REDACTED] [REDACTED] . DR MARC GAGNE
VIANELLO GUIDO	VIANELLO: 21 DAYS MANDATORY REST PERIOD
DEREVYANCHENKO SERGIY	DEREVYANCHENKO: INDEFINITE SUSPENSION. [REDACTED] [REDACTED] [REDACTED] T. DR. NORMAND GAGNE
MBILLI ASSOMO HALLIER CHRISTIAN	MBILLI ASSOMO HALLIER: INDEFINITE SUSPENSION. [REDACTED] [REDACTED] BEFORE NEXT FIGHT. DR. MARC GAGNE

Feuille des résultats de la manifestation

Manifestation organisée par 9212-6192 QUEBEC INC. (EOTTM / INTERBOX) Boxe
Casino de Montreal
Numéro du permis : ZB240719081738730 2024-09-05

Nb Round	Concurrents	Fiche Poids Age	Résultat	Remarque	Arbitre Juges
6	FENDERO MORENO MONTRÉAL, QUÉBEC, CANADA	6-0-0 167.60 25	W - KO - 3 - 00:30	FENDERO: 7 DAYS MANDATORY REST PERIOD	ST-GERMAIN, STEVE BLOUIN, RICHARD
	RONNER CARLOS MIGUEL MAR DEL PLATA, BUENOS AIRES,	7-4-0 167.50 29		RONNER: 180 DAYS MEDICAL SUSPENSION. MEDICAL CLEARANCE REQUIRED BY A	ESNAULT, NICOLAS GIRARD, GUY
8	MATHIEU WILKENS QUÉBEC, QUÉBEC, CANADA	10-0-0 171.50 19	W - TKO - 4 - 01:41	MATHIEU: 7 DAYS MANDATORY REST PERIOD	GOULET, YVON GUERIN, MARIE-JOSEE
	MANSILLA ROLANDO WENCESLAO FRANCISCO PARANA, ENTRE RIOS, ARGENTINE	19-15-1 171.00 38		MANSILLA: 30 DAYS MEDICAL SUSPENSION. DR NORMAND LAVOIE	ROUSSEL, BENOIT THERIEN, DAVID
8	MARTIN DUVAL AVERY ST-CLET, QUÉBEC, CANADA	11-0-1 134.80 23	W - UD - 8	MARTIN DUVAL: 21 DAYS MANDATORY REST PERIOD	FOREST, MARTIN BLOUIN, RICHARD 79-73
	DANEFF JESUS ADRIAN CANUELAS, BUENOS AIRES,	13-11-4 133.30 29		DANEFF: 21 DAYS MANDATORY REST PERIOD	DE CARUFEL, RICHARD 80-72 ESNAULT, NICOLAS 80-71
8	OROBIO SINISTERRA JHON ELIN MONTRÉAL, QUÉBEC, CANADA	10-0-0 138.70 21	W - TKO - 2 - 02:54	OROBIO SINISTERRA: 7 DAYS MANDATORY REST PERIOD	PADULO, ALBERT JR. DE CARUFEL, RICHARD
	MANRIQUEZ ARAVENA JOEL IVAN MAR DEL PLATA, BUENOS AIRES,	6-5-0 139.30 31		MANRIQUEZ ARAVENA: 30 DAYS MEDICAL SUSPENSION. DR NORMAND LAVOIE	GIRARD, GUY ROUSSEL, BENOIT
8	GUERRERO ZURI CHRISTOPHER MONTRÉAL, QUÉBEC, CANADA	11-0-0 146.70 23	W - TKO - 4 - 01:56	GUERRERO ZURI: 7 DAYS MANDATORY REST PERIOD	GOULET, YVON ESNAULT, NICOLAS
	PENNINGTON COURTNEY EARL BROOKLYN, NEW YORK, ÉTATS-UNIS	17-8-3 146.70 37		PENNINGTON: 30 DAYS MEDICAL SUSPENSION. DR GILBERT GAGNÉ	GUERIN, MARIE-JOSEE THERIEN, DAVID

Nb Round	Concurrents	Fiche Poids Age	Résultat	Remarque	Arbitre Juges
10	SPENCER MARY ELISABETH MONTRÉAL, QUÉBEC, CANADA	8-2-0 153.40 39	W - UD - 10	SPENCER: 30 DAYS MANDATORY REST PERIOD	FOREST, MARTIN AGUILAR, RODOLFO 96-93
	MANNES NAOMI VIVIEN LONDON, LONDON, ANGLETERRE	7-2-1 153.30 29		MANNES: 30 DAYS MANDATORY REST PERIOD	BLOUIN, RICHARD 96-93 DE JONGE, DAVID LEE 96-93
10	KHATAEV IMAM MONTREAL, QUEBEC, CANADA	7-0-0 175.00 30	W - TKO - 7 - 00:45	KHATAEV: 21 DAYS MANDATORY REST PERIOD	PADULO, ALBERT JR. DE CARUFEL, RICHARD
	MADERNA EZEQUIEL OSVALDO LA PLATA, BUENOS AIRES,	31-12-0 174.60 37		MADERNA: INDEFINITE MEDICAL SUSPENSION. MEDICAL CLEARANCE REQUIRED FOR RIGHT	GUERIN, MARIE-JOSEE ROUSSEL, BENOIT
10	BIYARSLANOV MOVLADDIN MONTRÉAL, QUÉBEC, CANADA	15-0-0 139.60 29	W - TKO - 3 - 01:38	BIYARSLANOV: 7 DAYS MANDATORY REST PERIOD	ST-GERMAIN, STEVE ESNAULT, NICOLAS
	KILITI TAMAS SZEKESFEHERVR, SZEKESFEHERVR,	10-0-0 139.10 29		KILITI: 30 DAYS MEDICAL SUSPENSION. DR GILBERT GAGNÉ	GIRARD, GUY THERIEN, DAVID

Code: Results shown on

KO: Knock-out	DIS: Disqualification	ABA: Abandon	LL: Leg Lock	KB: Knee Bar
TKO: Technical knock-out	W: Winner	RNC: Rear Naked Choke	AC: Arm Choke	
UD: Unanimous	L: Loser	FC: Front Choke	AB: Arm Bar	
SD: Split decision	DRA: Draw	NC: Neck Choke	KL: Key Lock	
MD: Majority decision	SUB: Submission	TC: Triangle Choke	AL: Ankle Lock	

Jean Gauthier
Chef de service - Sports de combat

Détail des suspensions

Manifestation organisée par
9212-6192 QUEBEC INC. (EOTTM / INTERBOX)
Numéro du permis : ZB240719081738730

Boxe
Casino de Montreal
2024-09-05

Concurrent	Détail de la suspension
FENDERO MORENO	FENDERO: 7 DAYS MANDATORY REST PERIOD
RONNER CARLOS MIGUEL	RONNER: 180 DAYS MEDICAL SUSPENSION. MEDICAL CLEARANCE [REDACTED] . DR GILBERT GAGNÉ
MATHIEU WILKENS	MATHIEU: 7 DAYS MANDATORY REST PERIOD
MANSILLA ROLANDO WENCESLAO FRANCISCO	MANSILLA: 30 DAYS MEDICAL SUSPENSION. DR NORMAND LAVOIE
DANEFF JESUS ADRIAN	DANEFF: 21 DAYS MANDATORY REST PERIOD
MARTIN DUVAL AVERY	MARTIN DUVAL: 21 DAYS MANDATORY REST PERIOD
OROBIO SINISTERRA JHON ELIN	OROBIO SINISTERRA: 7 DAYS MANDATORY REST PERIOD
MANRIQUEZ ARAVENA JOEL IVAN	MANRIQUEZ ARAVENA: 30 DAYS MEDICAL SUSPENSION. DR NORMAND LAVOIE
PENNINGTON COURTNEY EARL	PENNINGTON: 30 DAYS MEDICAL SUSPENSION. DR GILBERT GAGNÉ
GUERRERO ZURI CHRISTOPHER	GUERRERO ZURI: 7 DAYS MANDATORY REST PERIOD
MANNES NAOMI VIVIEN	MANNES: 30 DAYS MANDATORY REST PERIOD
SPENCER MARY ELISABETH	SPENCER: 30 DAYS MANDATORY REST PERIOD
KHATAEV IMAM	KHATAEV: 21 DAYS MANDATORY REST PERIOD
MADERNA EZEQUIEL OSVALDO	MADERNA: INDEFINITE MEDICAL SUSPENSION. [REDACTED] [REDACTED] . DR. NORMAND LAVOIE

Concurrent	Détail de la suspension
KILITI TAMAS	KILITI: 30 DAYS MEDICAL SUSPENSION. DR GILBERT GAGNÉ
BIYARSLANOV MOVLADDIN	BIYARSLANOV: 7 DAYS MANDATORY REST PERIOD

MANIFESTATION SPORTIVE DE BOXE

Date :	Jeudi, le 5 septembre, 2024
Lieu :	Casino de Montréal
Promoteur:	Camille Estephan – Eye of the Tiger.
Assistance approximative :	650 spectateurs
Durée :	18h45 – 23h05

ENTREVUE AVEC LES CONCURRENTS

Mercredi, le 4 septembre, à compter de 9h30 au Casino de Montréal, j'ai entrevu les concurrents des huit combats de boxe prévus au programme. Les contrats de chacun des concurrents furent vérifiés et approuvés. Des nouveaux permis de la RACJ furent émis par Zully Regalado. Des informations furent échangées avec Antonin Décarie, relativement à la mise en place des lieux pour l'événement du 5 septembre.

PESÉE OFFICIELLE

À 11h45, nous avons procédé à la réunion d'informations sur la réglementation avec les athlètes et entraîneurs. Par la suite, en compagnie des superviseurs Michel Hamelin représentant la NABF pour les combats de championnats opposant Iman Khataev à Ezequiel Maderna et Movladdin Biyarslanov à Tamas Kiliti, et Kina Malpartida représentante de la WBA pour le combat de championnat opposant Mary Spencer à Naomi Mannes pour le titre WBA Interim World Super Welterweight, nous avons procédé à la pesée officielle des boxeurs. Tous les concurrents, ont respecté le poids inscrit à leur contrat.

EXAMEN MÉDICAL

Mercredi, le 4 septembre, à compter de 10h15, le docteur Gilbert Gagné a procédé à l'examen de tous les boxeurs.

RENCONTRE AVEC LE PROMOTEUR

Jeudi, le 5 septembre, à 16h00, j'ai rencontré au Casino de Montréal l'adjoint du promoteur; Antonin Décarie. J'ai constaté que les responsables de l'événement prenaient les mesures prévues aux règlements afin d'assurer la sécurité des participants et du public. Le ring de seize pieds à l'intérieur des câbles est réglementaire. L'annonceur de l'événement Patrick Lono fut entrevu et informé du déroulement de la manifestation.

AMBULANCIERS

À 18h05, en compagnie du docteur Gilbert Gagné, nous avons entrevu les ambulanciers Oussama Gassoust, matricule 7431 et Antoine Giguère, matricule 6572 de l'unité 083. Échange d'informations et examen de leur équipement par le médecin.

SÉCURITÉ

Le personnel assurant la sécurité de la manifestation sportive était composé de [REDACTED] agents de sécurité du [REDACTED] sous la gouverne de [REDACTED]. La sécurité fut bien appliquée et à la hauteur de la manifestation. Les sorties d'urgence étaient opérationnelles.

SUSPENSION MEDICALE

Six suspensions médicales furent ordonnées par les docteurs Normand Lavoie et Gilbert Gagné. Les boxeurs Rolando Mansilla, Joël Manriquez Aravena, Courtney Pennington, Ezequiel Maderna et Tamas Kiliti suspendus 30 jours, tandis que Carlos Rooner, victime d'un violent KO, survenu au troisième round de son combat est suspendu 180 jours avec [REDACTED] requise avant son retour. [REDACTED]. Les athlètes furent avisés de leur suspension en présence de leurs entraîneurs.

CONTRÔLE ANTIDOPAGE

Les boxeurs, [REDACTED] se sont respectueusement soumis à un test antidopage, exécuté par l'inspecteur Robert Chevrier.

RÉMUNÉRATION

Les concurrents reçurent leur rémunération à la fin de la manifestation sportive. Documents retournés à la R.A.C.J.

LA MANIFESTATION

La manifestation sportive s'est déroulée dans l'ordre et conforme aux lois et règlements. Nous avons reçu une excellente collaboration de tous les gens impliqués. Les locaux pour la pesée et les examens médicaux étaient fonctionnels.

Jean Douville
Responsable de la manifestation sportive

Feuille des résultats de la manifestation

Manifestation organisée par

CANADA FIGHTING CLUB

Numéro du permis : ZB240627124642932

Boxe

La Tohu - Montréal

2024-09-14

Nb Round	Concurrents	Fiche Poids Age	Résultat	Remarque	Arbitre Juges
4	FAGAN	0-0-0	W - UD - 4	FAGAN: 7 DAYS MANDATORY REST PERIOD	PADULO, ALBERT JR.
	NATALIE JEAN	142.50			ESNAULT, NICOLAS 40-36
	MONTRÉAL, QUÉBEC, CANADA	34		TURCOTTE NOVOSEDLIK: 7 DAYS MANDATORY REST PERIOD	GIRARD, GUY 40-36
	TURCOTTE NOVOSEDLIK	1-0-0			THERIEN, DAVID 39-37
4	MAXIME PILAR	144.00	W - TKO - 2 - 02:10	MORISSET: 7 DAYS MANDATORY REST PERIOD	GOULET, YVON
	OTTAWA, ONTARIO, CANADA	35			GUERIN, MARIE-JOSEE
	MORISSET	0-0-0		SEPULVEDA GUTIERREZ: 30 DAYS MEDICAL SUSPENSION. DR GILBERT GAGNÉ	LEBLANC, SYLVAIN
	SAMMY	145.50			ROUSSEL, BENOIT
4	TERREBONNE, QUÉBEC, CANADA	23	W - MD - 4	DUSABUWERA: 7 DAYS MANDATORY REST PERIOD	ST-GERMAIN, STEVE
	SEPULVEDA GUTIERREZ	0-2-1			GIRARD, GUY 36-38
	OBED RAMON	143.50		GIRALDEAU-PERRON: 7 DAYS MANDATORY REST PERIOD	PROCOPIO, PASQUALE 36-38
	CIUDAD JUAREZ, CHIHUAHUA,	20			THERIEN, DAVID 37-37
4	DUSABUWERA	1-0-0	W - SD - 4	TWOHEY: 7 DAYS MANDATORY REST PERIOD	FOREST, MARTIN
	SYLVESTRE (BLAZE)	135.00			ESNAULT, NICOLAS 37-39
	SAINT-CHARLES-BORRONÉE,	29		TWOHEY: 7 DAYS MANDATORY REST PERIOD	GUERIN, MARIE-JOSEE 39-37
	GIRALDEAU-PERRON	0-0-0			ROUSSEL, BENOIT 39-37
4	ALEXENDRE	134.80	W - TKO - 6 - 02:15	OWUSU: 14 DAYS MANDATORY REST PERIOD	GOULET, YVON
	DRUMMONDVILLE, QUEBEC, CANADA	29			GIRARD, GUY
	TWOHEY	1-0-0		FRUTO FORTES: 30 DAYS MEDICAL SUSPENSION. DR GILBERT GAGNÉ	LEBLANC, SYLVAIN
	REID CHRISTOPHER	170.00			THERIEN, DAVID
6	MONTRÉAL, QUÉBEC, CANADA	27	W - TKO - 6 - 02:15	OWUSU: 14 DAYS MANDATORY REST PERIOD	GOULET, YVON
	CHERY	0-0-0			GIRARD, GUY
	MARCY	169.20		FRUTO FORTES: 30 DAYS MEDICAL SUSPENSION. DR GILBERT GAGNÉ	LEBLANC, SYLVAIN
	LONGUEUIL, QUÉBEC, CANADA	33			THERIEN, DAVID
6	OWUSU	4-0-1	W - TKO - 6 - 02:15	OWUSU: 14 DAYS MANDATORY REST PERIOD	GOULET, YVON
	THEOTHILUS	137.50			GIRARD, GUY
	PIERREFONDS, QUÉBEC, CANADA	29		FRUTO FORTES: 30 DAYS MEDICAL SUSPENSION. DR GILBERT GAGNÉ	LEBLANC, SYLVAIN
	FRUTO FORTES	1-4-0			THERIEN, DAVID
6	JOHN ELROY	138.00	W - TKO - 6 - 02:15	OWUSU: 14 DAYS MANDATORY REST PERIOD	GOULET, YVON
	NORTH VANCOUVER, BRITISH	28			GIRARD, GUY
	THEOTHILUS	137.50		FRUTO FORTES: 30 DAYS MEDICAL SUSPENSION. DR GILBERT GAGNÉ	LEBLANC, SYLVAIN
	PIERREFONDS, QUÉBEC, CANADA	29			THERIEN, DAVID

Nb Round	Concurrents	Fiche Poids Age	Résultat	Remarque	Arbitre Juges
6	FRANÇOIS JEAN GARDY MONTRÉAL, QUÉBEC, CANADA	4-0-1 128.00 33	CANCELLED		PADULO, ALBERT JR. ESNAULT, NICOLAS GUERIN, MARIE-JOSEE PROCOPIO, PASQUALE
	THOMAS FREDERIC VILLE MONT-ROYAL, QUÉBEC,	1-1-0 128.00 22			
8	BYARD JERROD ALEXANDER SURREY, COLOMBIE BRITANIQUE,	7-4-0 221.40 43	W - KO - 1 - 01:27	BYARD: 7 DAYS MANDATORY REST PERIOD	ST-GERMAIN, STEVE LEBLANC, SYLVAIN ROUSSEL, BENOIT THERIEN, DAVID
	UPSHAW SHANE CAPTAIN BERNARD HALIFAX, NOUVELLE-ECOSSE,	3-2-4 213.40 35		UPSHAW: 30 DAYS MEDICAL SUSPENSION. DR GILBERT GAGNÉ	
10	GERMAIN MATHIEU MASCOUCHE, QUÉBEC, CANADA	24-2-1 143.40 34	W - ABA - 5 - 03:00	GERMAIN: 14 DAYS MANDATORY REST PERIOD	FOREST, MARTIN ESNAULT, NICOLAS GIRARD, GUY THERIEN, DAVID
	PALMA CANDIA CRISTIAN MAURICIO LAUTARO, TEMUCO, CHILI	33-15-2 144.00 39		PALMA CANDIA: 14 DAYS MANDATORY REST PERIOD	
10	CAMARA JESSICA MONTRÉAL, QUÉBEC, CANADA	10-3-0 133.40 36	W - UD - 10	CAMARA: 30 DAYS MANDATORY REST PERIOD	SIMMONS, MARK ROBERT PROCOPIO, PASQUALE 100-90
	HUNTER BONNIE ANNE SCARBOROUGH, ONTARIO, CANADA	5-3-0 135.00 40		HUNTER: 30 DAYS MANDATORY REST PERIOD	ROUSSEL, BENOIT 100-90 HAYES, JEREMY 100-90

Code: *Results shown on*

KO: Knock-out
TKO: Technical knock-out
UD: Unanimous
SD: Split decision
MD: Majority decision

DIS: Disqualification
W: Winner
L: Loser
DRA: Draw
SUB: Submission

ABA: Abandon
RNC: Rear Naked Choke
FC: Front Choke
NC: Neck Choke
TC: Triangle Choke

LL: Leg Lock
AC: Arm Choke
AB: Arm Bar
KL: Key Lock
AL: Ankle Lock

KB: Knee Bar

Jean Gauthier
Chef de service - Sports de combat

Détail des suspensions

Manifestation organisée par
CANADA FIGHTING CLUB
Numéro du permis : ZB240627124642932

Boxe
La Tohu - Montréal
2024-09-14

Concurrent	Détail de la suspension
FAGAN NATALIE JEAN	FAGAN: 7 DAYS MANDATORY REST PERIOD
TURCOTTE NOVOSEDLIK MAXIME PILAR	TURCOTTE NOVOSEDLIK: 7 DAYS MANDATORY REST PERIOD
SEPULVEDA GUTIERREZ OBED RAMON	SEPULVEDA GUTIERREZ: 30 DAYS MEDICAL SUSPENSION. DR GILBERT GAGNÉ
MORISSET SAMMY	MORISSET: 7 DAYS MANDATORY REST PERIOD
GIRALDEAU-PERRON ALEXENDRE	GIRALDEAU-PERRON: 7 DAYS MANDATORY REST PERIOD
DUSABUWERA SYLVESTRE (BLAZE)	DUSABUWERA: 7 DAYS MANDATORY REST PERIOD
CHERY MARCY	TWOHEY: 7 DAYS MANDATORY REST PERIOD
TWOHEY REID CHRISTOPHER	TWOHEY: 7 DAYS MANDATORY REST PERIOD
OWUSU THEOTHILUS	OWUSU: 14 DAYS MANDATORY REST PERIOD
FRUTO FORTES JOHN ELROY	FRUTO FORTES: 30 DAYS MEDICAL SUSPENSION. DR GILBERT GAGNÉ
THOMAS FREDERIC	
FRANÇOIS JEAN GARDY	
UPSHAW SHANE CAPTAIN BERNARD	UPSHAW: 30 DAYS MEDICAL SUSPENSION. DR GILBERT GAGNÉ
BYARD JERROD ALEXANDER	BYARD: 7 DAYS MANDATORY REST PERIOD

Concurrent	Détail de la suspension
PALMA CANDIA CRISTIAN MAURICIO	PALMA CANDIA: 14 DAYS MANDATORY REST PERIOD
GERMAIN MATHIEU	GERMAIN: 14 DAYS MANDATORY REST PERIOD
HUNTER BONNIE ANNE	HUNTER: 30 DAYS MANDATORY REST PERIOD
CAMARA JESSICA	CAMARA: 30 DAYS MANDATORY REST PERIOD

MANIFESTATION SPORTIVE DE BOXE

Date :	Samedi, 21 septembre, 2024.
Lieu :	Colisée de Laval.
Promoteur :	New Era Fighting. Yan Pellerin.
Assistance approximative :	2800 spectateurs
Durée :	18h45 – 23h20

ENTREVUE AVEC LES CONCURRENTS

Vendredi, le 20 septembre, à compter de 10h00, j'ai entrevu les concurrents des neuf combats de boxe au Bistro Le Shaker. Les contrats de chacun des concurrents furent vérifiés et approuvés. Une rencontre a eu lieu avec le promoteur Yan Pellerin relativement au déroulement de l'événement. Des nouveaux permis de la RACJ furent émis par Pauline Armaos. Des informations furent fournies à Éric Émard qui sera l'annonceur de l'événement.

EXAMEN MÉDICAL

Le docteur Gilbert Gagné a procédé à l'examen de tous les concurrents vendredi le 20 septembre à compter de 10h15.

PESÉE OFFICIELLE ET RÉGLEMENTATION

À 12h00, une séance d'information sur la réglementation de la boxe a eu lieu avec les boxeurs et les entraîneurs. Par la suite, en compagnie du superviseur Gerry Bolen représentant la NABO pour le combat de championnat des poids lourds juniors, opposant Jean Pascal à Terry Osias, nous avons effectué la pesée officielle des concurrents. Un seul boxeur, Dany Mallette n'a pas respecté le poids inscrit à son contrat. Il fut informé de la réglementation à cette faute.

RENCONTRE AVEC LE PROMOTEUR

Samedi, le 21 septembre, à 15h30, j'ai entrevu le promoteur Yan Pellerin et son assistant Peter George. J'ai constaté que l'organisation prenait les mesures prévues aux règlements afin d'assurer la sécurité des participants et du public. La mise en place de la salle est conforme. Trois bars seront en fonction et la boisson sera servi dans des verres en plastique.

ENTREVUE AVEC LES OFFICIELS DE LA RÉGIE

À 16h45, les officiels furent informés de leur assignation et du contenu de la manifestation.

AMBULANCIERS

À 17h50, en compagnie des docteurs Gilbert Gagné et Marc Gagné, nous avons entrevu les ambulanciers Sophie Tremblay et Louis Olivier Roussin. Unité 9844. Échange d'informations et examen de leur équipement par le docteur Marc Gagné.

SÉCURITÉ

Le personnel assurant la sécurité de la manifestation sportive, était composé de [REDACTED] agents de sécurité de [REDACTED] sous la responsabilité de [REDACTED]. Les sorties d'urgence étaient opérationnelles.

SUSPENSION MEDICALE

Six suspensions médicales furent imposées par les docteurs Gagné. Suspension de 30 jours pour le boxeur David Logue. Suspension de 30 jours pour Yoan Trottier, [REDACTED]; [REDACTED]. Raphael Peloquin suspension de 60 jours. Petar Gavrilovic, suspension indéfinie, minimum 60 jours, [REDACTED]. Marcelo Coceres, suspension indéfinie, minimum 90 jours, [REDACTED]. Terry Osias, suspension de 90 jours.

CONTRÔLE ANTIDOPAGE

Les boxeurs [REDACTED] se sont respectueusement soumis à un test antidopage effectuée par l'inspecteur Martin Benoit assisté de l'inspecteur Mathieu Thuot.

LES RÉMUNÉRATIONS

Les concurrents reçurent leur chèque de rémunération à la fin de la manifestation sportive. Documents retournés à la RACJ.

LA MANIFESTATION

La manifestation sportive s'est déroulée dans l'ordre et conforme aux lois et règlements. Aucun incident déplorable à signaler. Nous avons reçu une excellente collaboration du promoteur et de ses assistants.

Jean Douville
Responsable de la manifestation sportive.

Feuille des résultats de la manifestation

Manifestation organisée par
9393-7472 QUÉBEC INC. (NEW ERA FIGHTING)
Numéro du permis : ZB240822105556021

Boxe
Colisée de Laval
2024-09-21

Nb Round	Concurrents	Fiche Poids Age	Résultat	Remarque	Arbitre Juges
4	LEPAGE MAXIME CHATEAUGUAY, QUÉBEC, CANADA	1-1-1 128.20 33		LEPAGE: 7 DAYS MANDATORY REST PERIOD	GOULET, YVON DE CARUFEL, RICHARD
	GAGNON ALEX SAGUENAY, QUÉBEC, CANADA	0-1-0 128.50 27		GAGNON: 7 DAYS MANDATORY REST PERIOD	GUERIN, MARIE-JOSEE ROUSSEL, BENOIT
4	LAGARDE SIMON SAINTE-SOPHIE, QUÉBEC, CANADA	0-0-0 212.60 37	W - KO - 1 - 03:00	LAGARDE: 7 DAYS MANDATORY REST PERIOD	ST-GERMAIN, STEVE BLOUIN, RICHARD
	PELOQUIN DESROSIERS RAPHAEL SOREL-TRACY, QUÉBEC, CANADA	0-0-0 210.00 33		PELOQUIN DESROSIERS: 60 DAYS MEDICAL SUSPENSION. DR MARC GAGNE	GIRARD, GUY WOODBURN, JOHN
4	RISLER SIMON MATEO LONGUEUIL, QUÉBEC, CANADA	0-0-1 146.20 33	W - UD - 4	RISLER: 7 DAYS MANDATORY REST PERIOD	GOULET, YVON GUERIN, MARIE-JOSEE 40-35
	TROTTIER YOAN QUÉBEC, QUÉBEC, CANADA	0-0-0 146.30 29		TROTTIER: 30 DAYS MEDICAL SUSPENSION. FRACTURED NOSE. MEDICAL CLEARANCE REQUIRED	LEBLANC, SYLVAIN 39-36 ROUSSEL, BENOIT 38-37
4	GOSSELIN GUILLAUME QUÉBEC, QUÉBEC, CANADA	0-0-1 147.20 27	W - UD - 4	GOSSELIN: 7 DAYS MANDATORY REST PERIOD	VILLENEUVE, ALAIN BLOUIN, RICHARD 39-37
	NTETU NGANGA SERGE CHICOUTIMI, QUEBEC, CANADA	0-1-0 147.10 39		NTETU NGANGA: 7 DAYS MANDATORY REST PERIOD	DE CARUFEL, RICHARD 39-37 GIRARD, GUY 39-37
4	DEMONTIGNY CARL TERREBONE, QUEBEC, CANADA	1-0-0 152.90 31		DEMONTIGNY: 7 DAYS MANDATORY REST PERIOD	FOREST, MARTIN GUERIN, MARIE-JOSEE 39-37
	CANUEL DAVID REPENTIGNY, QUÉBEC, CANADA	0-1-0 153.30 34	W - SD - 4	CANUEL: 7 DAYS MANDATORY REST PERIOD	LEBLANC, SYLVAIN 37-39 WOODBURN, JOHN 37-39

Nb Round	Concurrents	Fiche Poids Age	Résultat	Remarque	Arbitre Juges
4	POULIN HUBERT ST-GEORGES DE BEAUCE, QUÉBEC,	2-1-1 179.80 35	W - UD - 4	POULIN: 7 DAYS MANDATORY REST PERIOD	ST-GERMAIN, STEVE
	LOGUE DAVID MICHAEL VALENTINO WOODSTOCK, NOUVEAU	3-0-0 172.20 31		LOGUE: 30 DAYS MEDICAL SUSPENSION. DR MARC GAGNE	DE CARUFEL, RICHARD 40-35 GIRARD, GUY 40-35 ROUSSEL, BENOIT 39-36
4	GAVRILOVIC PETAR TROIS-RIVIERES, QUÉBEC, CANADA	5-0-0 179.60 30	W - TKO - 1 - 02:22	GAVRILOVIC: INDEFINITE SUSPENSION. MINIMUM 60 DAYS. MEDICAL CLEARANCE REQUIRED	GOULET, YVON
	MALLETTE DANY QUÉBEC, QUÉBEC, CANADA	1-0-0 181.60 33		7 DAYS MANDATORY REST PERIOD	BLOUIN, RICHARD LEBLANC, SYLVAIN WOODBURN, JOHN
8	POMERLEAU DEREK MERCIER, QUÉBEC, CANADA	9-0-0 167.80 24	W - KO - 5 - 00:31	POMERLEAU: 7 DAYS MANDATORY REST PERIOD	VILLENEUVE, ALAIN
	COCERES MARCELO ESTEBAN CABA, ARGENTINE, ARGENTINE	32-7-1 168.00 33		COCERES: INDEFINITE SUSPENSION. MINIMUM 90 DAYS. MEDICAL CLEARANCE REQUIRED	DE CARUFEL, RICHARD GIRARD, GUY GUERIN, MARIE-JOSEE
10	PASCAL JEAN THENISTOR LORRAINE, QUÉBEC, CANADA	36-7-1 189.60 41	W - KO - 10 - 00:56	PASCAL: 30 DAYS MADATORY REST PERIOD	FOREST, MARTIN
	GEFFRARD OSIAS TERRY LONGUEUIL, QUÉBEC, CANADA	13-0-0 187.80 37		GEFFRARD OSIAS: INDEFINITE SUSPENSION. MINIMUM 90 DAYS. MEDICAL CLEARANCE REQUIRED.	BLOUIN, RICHARD LEBLANC, SYLVAIN ROUSSEL, BENOIT

Code: Results shown on

KO: Knock-out **DIS:** Disqualification
TKO: Technical knock-out **W:** Winner
UD: Unanimous **L:** Loser
SD: Split decision **DRA:** Draw
MD: Majority decision **SUB:** Submission

ABA: Abandon **LL:** Leg Lock
RNC: Rear Naked Choke **AC:** Arm Choke
FC: Front Choke **AB:** Arm Bar
NC: Neck Choke **KL:** Key Lock
TC: Triangle Choke **AL:** Ankle Lock

KB: Knee Bar

Jean Gauthier
 Chef de service - Sports de combat

Feuille des résultats de la manifestation

Manifestation organisée par
9212-6192 QUEBEC INC. (EOTTM / INTERBOX)
Numéro du permis : ZB240909173256577

Boxe
Casino Lac Leamy - Gatineau
2024-10-17

Nb Round	Concurrents	Fiche Poids Age	Résultat	Remarque	Arbitre Juges
6	FENDERO	7-0-0	W - TKO - 1 - 01:19	FENDERO: 7 DAYS MANDATORY REST PERIOD	ST-GERMAIN, STEVE
	MORENO	169.10			DE CARUFEL, RICHARD
	MONTRÉAL, QUÉBEC, CANADA	25		ALBRECHT: 30 DAYS MEDICAL SUSPENSION. DR MARC GAGNE	ESNAULT, NICOLAS
	ALBRECHT	19-26-0			GIRARD, GUY
4	PAVEL	167.90	W - UD - 4	VILLENEUVE: 7 DAYS MANDATORY REST PERIOD	FOREST, MARTIN
	BRNO, CZECH REPUBLIC, CZECH	33			BLOUIN, RICHARD 40-36
	VILLENEUVE	4-2-1		SOSA PINTOS: 7 DAYS MANDATORY REST PERIOD	GUERIN, MARIE-JOSEE 40-36
	PASCAL	188.60			ROUSSEL, BENOIT 40-36
10	GATINEAU, QUÉBEC, CANADA	37	W - TKO - 3 - 02:13	KHATAEV: 7 DAYS MANDATORY REST PERIOD	PADULO, ALBERT JR.
	SOSA PINTOS	63-19-0			BLOUIN, RICHARD
	WILSON RAFAEL	188.90		CORIA: 30 DAYS MEDICAL SUSPENSION. DR MARC GAGNE	GIRARD, GUY
	SALTO, URUGUAY	44			ROUSSEL, BENOIT
8	CRISTIAN RAFAEL	161.90	W - UD - 8	SANTANA SALCEDO: 21 DAYS MANDATORY REST PERIOD	GOULET, YVON
	TUCUMAN, ARGENTINE	42			DE CARUFEL, RICHARD 78-73
	SANTANA SALCEDO	12-0-0		AGUIRRE: 21 DAYS MANDATORY REST PERIOD	GIRARD, GUY 78-72
	LUIS EDUARDO	136.00			GUERIN, MARIE-JOSEE 78-73
10	MONTRÉAL, QUÉBEC, CANADA	26	W - TKO - 3 - 02:46	UNAL: 7 DAYS MANDATORY REST PERIOD	ST-GERMAIN, STEVE
	AGUIRRE	19-5-0			BLOUIN, RICHARD
	SEBASTIAN EZEQUIEL	136.00		HOVHANNISYAN: 45 DAYS MANDATORY REST PERIOD. DR MARC GAGNE	DE CARUFEL, RICHARD
	CORDOBA, CORDOBA, ARGENTINE	32			ESNAULT, NICOLAS
10	UNAL	10-0-0	W - TKO - 3 - 02:46	UNAL: 7 DAYS MANDATORY REST PERIOD	ST-GERMAIN, STEVE
	MEHMET NADIR	176.90			BLOUIN, RICHARD
	MONTREAL, QUEBEC, CANADA	31		HOVHANNISYAN: 45 DAYS MANDATORY REST PERIOD. DR MARC GAGNE	DE CARUFEL, RICHARD
	HOVHANNISYAN	14-4-1			ESNAULT, NICOLAS
10	ARMENAK	182.30	W - TKO - 3 - 02:46	UNAL: 7 DAYS MANDATORY REST PERIOD	ST-GERMAIN, STEVE
	HAMELR, HAMELR, GERMANY	38			BLOUIN, RICHARD
	MEHMET NADIR	176.90		HOVHANNISYAN: 45 DAYS MANDATORY REST PERIOD. DR MARC GAGNE	DE CARUFEL, RICHARD
	MONTREAL, QUEBEC, CANADA	31			ESNAULT, NICOLAS

Nb Round	Concurrents	Fiche Poids Age	Résultat	Remarque	Arbitre Juges
10	CLAGGETT STEPHEN JAMES MONTRÉAL, QUÉBEC, CANADA	38-8-2 140.30 35	W - TKO - 4 - 02:45	CLAGGETT: 7 DAYS MANDATORY REST PERIOD	FOREST, MARTIN ESNAULT, NICOLAS GUERIN, MARIE-JOSEE ROUSSEL, BENOIT
	ESTELA SCARMATTO EDUARDO ANTONIO MONTEVIDEO, MONTEVIDEO,	16-3-1 140.50 34		ESTELA SCARMATTO: 30 DAYS MEDICAL SUSPENSION. DR GILBERT GAGNE	
10	BIYARSLANOV MOVLADDIN (ARTHUR) MONTRÉAL, QUÉBEC, CANADA	16-0-0 139.60 29	W - UD - 10	BIYARSLANOV: 30 DAYS MANDATORY REST PERIOD	PADULO, ALBERT JR. DE CARUFEL, RICHARD 100-90 GIRARD, GUY 99-91 GUERIN, MARIE-JOSEE 100-90
	ENIZ JONATHAN JOSE DOLORES, BUENOS AIRES,	35-20-1 139.80 30		ENIZ: 30 DAYS MANDATORY REST PERIOD	
8	BIGRAS GAUMONT ALEXANDRE GATINEAU, QUÉBEC, CANADA	11-0-0 159.60 29	W - TKO - 2 - 01:30	BIGRAS GAUMONT: 7 DAYS MANDATORY REST PERIOD	GOULET, YVON BLOUIN, RICHARD ESNAULT, NICOLAS ROUSSEL, BENOIT
	VIERA RODRIGUEZ WALTER ANDRES MONTEVIDEO, MONTEVIDEO,	12-8-0 158.80 40		VIERA RODRIGUEZ: 30 DAYS MEDICAL SUSPENSION.DR GILBERT GAGNE	

Code: *Results shown on*

KO: Knock-out	DIS: Disqualification	ABA: Abandon	LL: Leg Lock	KB: Knee Bar
TKO: Technical knock-out	W: Winner	RNC: Rear Naked Choke	AC: Arm Choke	
UD: Unanimous	L: Loser	FC: Front Choke	AB: Arm Bar	
SD: Split decision	DRA: Draw	NC: Neck Choke	KL: Key Lock	
MD: Majority decision	SUB: Submission	TC: Triangle Choke	AL: Ankle Lock	

Jean Gauthier
Chef de service - Sports de combat

Détail des suspensions

Manifestation organisée par
9393-7472 QUÉBEC INC. (NEW ERA FIGHTING)
Numéro du permis : ZB240822105556021

Boxe
Colisée de Laval
2024-09-21

Concurrent	Détail de la suspension
GAGNON ALEX	GAGNON: 7 DAYS MANDATORY REST PERIOD
LEPAGE MAXIME	LEPAGE: 7 DAYS MANDATORY REST PERIOD
LAGARDE SIMON	LAGARDE: 7 DAYS MANDATORY REST PERIOD
PELOQUIN DESROSIERS RAPHAEL	PELOQUIN DESROSIERS: 60 DAYS MEDICAL SUSPENSION. DR MARC GAGNE
RISLER SIMON MATEO	RISLER: 7 DAYS MANDATORY REST PERIOD
TROTTIER YOAN	TROTTIER: 30 DAYS MEDUICAL SUSPENSION. [REDACTED]. MEDICAL CLEAREANCE REQUIRED BEFORE NEXT FIGHT
NTETU NGANGA SERGE	NTETU NGANGA: 7 DAYS MANDATORY REST PERIOD
GOSSELIN GUILLAUME	GOSSELIN: 7 DAYS MANDATORY REST PERIOD
DEMONTIGNY CARL	DEMONTIGNY: 7 DAYS MANDATORY REST PERIOD
CANUEL DAVID	CANUEL: 7 DAYS MANDATORY REST PERIOD
POULIN HUBERT	POULIN: 7 DAYS MANDATORY REST PERIOD
LOGUE DAVID MICHAEL VALENTINO	LOGUE: 30 DAYS MEDICAL SUSPENSION. DR MARC GAGNE
GAVRILOVIC PETAR	GAVRILOVIC: INDEFINITE SUSPENSION. MINIMUM 60 DAYS. MEDICAL CLEARANCE REQUIRED BEFORE NEXT FIGHT. DR. MARC GAGNE
MALLETTE DANY	7 DAYS MANDATORY REST PERIOD

Concurrent	Détail de la suspension
COCERES MARCELO ESTEBAN	COCERES: INDEFINITE SUSPENSION. MINIMUM 90 DAYS. MEDICAL CLEARANCE REQUIRED BEFORE NEXT FIGHT. DR MARC GAGNE
POMERLEAU DEREK	POMERLEAU: 7 DAYS MANDATORY REST PERIOD
PASCAL JEAN THENISTOR	PASCAL: 30 DAYS MADATORY REST PERIOD
GEFFRARD OSIAS TERRY	GEFFRARD OSIAS: INDEFINITE SUSPENSION. MINIMUM 90 DAYS. MEDICAL CLEARANCE REQUIRED. DR GILBERT GAGNE

MANIFESTATION SPORTIVE DE BOXE

Date :	Samedi, le 14 septembre 2023.
Lieu :	La Tohu, Montréal.
Promoteur:	Canada Fighting Club.
Assistance approximative :	450 spectateurs
Durée :	19h00 – 22h15

ENTREVUE AVEC LES CONCURRENTS

Vendredi, le 13 septembre, à compter de 10h, à la Cage, située à la Place Versailles, j'ai entrevu les concurrents des neuf combats de boxe prévus au programme. Les contrats de chacun des boxeurs furent vérifiés et approuvés. Des nouveaux permis de la RACJ furent émis par Zully Regalado. Le promoteur Douggy Berneche était présent et des informations furent échangées relativement à la mise en place des lieux, pour l'événement du 14 septembre.

PESÉE OFFICIELLE

À 12h00, nous avons fait la réunion d'informations sur la réglementation avec les athlètes et entraîneurs. Par la suite, en compagnie du superviseur Gilberto Echevarria représentant la WBA pour le combat de championnat WBA Gold Femal lightweight opposant Jessica Camara à Bonnie Anne Hunter, nous avons procédé à la pesée officielle des concurrents. Tous les boxeurs ont respecté le poids inscrit à leur contrat.

EXAMEN MÉDICAL

Vendredi, le 13 septembre, à compter de 10h15, le docteur Gilbert Gagné a procédé à l'examen de tous les concurrents.

RENCONTRE AVEC LE PROMOTEUR

Samedi, le 14 septembre, à 15h00, j'ai rencontré le promoteur Douggy Berneche. J'ai constaté que le promoteur prenait les mesures prévues aux règlements afin d'assurer la sécurité des participants et du public. Le ring de seize pieds à l'intérieur des câbles est réglementaire. Trois bars seront opérés par l'établissement, et la boisson sera servie dans des verres de plastique. L'annonceur de la soirée, Pierre Bernier fut entrevu et informé du déroulement de la manifestation.

ENTREVUE AVEC LES OFFICIELS DE LA RÉGIE

À 17h, les officiels furent informés de leur assignation et du déroulement de la manifestation sportive.

AMBULANCIERS

À 18h30, en compagnie des docteurs Gilbert Gagné et Benoit Goulet, nous avons entrevu les ambulanciers David Bouchard, matricule 6796 et Olivier Gendron, matricule 6958 de l'unité 88. Échange d'informations et examen de leur équipement.

SÉCURITÉ

agents de sécurité de la firme [REDACTED] sous la gouverne de [REDACTED] étaient sur place. La sécurité fut bien appliquée et à la hauteur de la manifestation. Les sorties d'urgence étaient opérationnelles.

SUSPENSION MEDICALE

Trois suspensions médicales de 30 jours furent ordonnées par le docteur Gilbert Gagné. Les boxeurs suspendus sont: Obed Ramon Gutierrez, John Fruto Fortes et Shane Upshaw.

RÉMUNÉRATION

Les concurrents reçurent leur rémunération à la fin de la manifestation sportive. Documents retournés à la R.A.C.J.

ABSENCE DU BOXEUR FREDERIC THOMAS LORS DE LA MANIFESTATION.

Vendredi le 13 septembre le boxeur Frederic Thomas était présent à la pesée et a respecté le poids de 128 livres à son contrat. Samedi le 14 septembre, le boxeur ne s'est pas présenté à la Tohu pour la manifestation. Le promoteur Douggy Bernèche m'informa de son absence après le deuxième combat. Etant sans nouvelle de ce dernier le combat l'opposant à Jean Gardy François fut annulé. [REDACTED]

LA MANIFESTATION

Les combats furent appréciés des spectateurs. La manifestation sportive s'est déroulée dans l'ordre et conforme aux lois et règlements. Nous avons reçu une excellente collaboration du promoteur. Les locaux pour la pesée et les examens médicaux étaient fonctionnels. Ce fut un excellent gala de boxe.

Jean Douville
Responsable de la manifestation sportive

Détail des suspensions

Manifestation organisée par **9212-6192 QUEBEC INC. (EOTTM / INTERBOX)** Casino Lac Leamy - Gatineau
 Numéro du permis : ZB240909173256577 2024-10-17

Concurrent	Détail de la suspension
FENDERO MORENO	FENDERO: 7 DAYS MANDATORY REST PERIOD
ALBRECHT PAVEL	ALBRECHT: 30 DAYS MEDICAL SUSPENSION. DR MARC GAGNE
VILLENEUVE PASCAL	VILLENEUVE: 7 DAYS MANDATORY REST PERIOD
SOSA PINTOS WILSON RAFAEL	SOSA PINTOS: 7 DAYS MANDATORY REST PERIOD
KHATAEV SHAMIL ABDULAYEVICH	KHATAEV: 7 DAYS MANDATORY REST PERIOD
CORIA CRISTIAN RAFAEL	CORIA: 30 DAYS MEDICAL SUSPENSION. DR MARC GAGNE
SANTANA SALCEDO LUIS EDUARDO	SANTANA SALCEDO: 21 DAYS MANDATORY REST PERIOD
AGUIRRE SEBASTIAN EZEQUIEL	AGUIRRE: 21 DAYS MANDATORY REST PERIOD
UNAL MEHMET NADIR	UNAL: 7 DAYS MANDATORY REST PERIOD
HOVHANNISYAN ARMENAK	HOVHANNISYAN: 45 DAYS MANDATORY REST PERIOD. DR MARC GAGNE
ESTELA SCARMATTO EDUARDO ANTONIO	ESTELA SCARMATTO: 30 DAYS MEDICAL SUSPENSION. DR GILBERT GAGNE
CLAGGETT STEPHEN JAMES	CLAGGETT: 7 DAYS MANDATORY REST PERIOD
ENIZ JONATHAN JOSE	ENIZ: 30 DAYS MANDATORY REST PERIOD
BIYARSLANOV MOVLADDIN (ARTHUR)	BIYARSLANOV: 30 DAYS MANDATORY REST PERIOD

Concurrent	Détail de la suspension
BIGRAS GAUMONT ALEXANDRE	BIGRAS GAUMONT: 7 DAYS MANDATORY REST PERIOD
VIERA RODRIGUEZ WALTER ANDRES	VIERA RODRIGUEZ: 30 DAYS MEDICAL SUPENSION.DR GILBERT GAGNE

MANIFESTATION SPORTIVE DE BOXE

Date :	Jeudi, le 17 octobre, 2024
Lieu :	Casino Lac Leamy, Gatineau.
Promoteur:	Camille Estephan – Eye of the Tiger.
Assistance approximative :	1200 spectateurs
Durée :	18h00 – 22h35

ENTREVUE AVEC LES CONCURRENTS

Mercredi, le 16 octobre, à compter de 9h30 au Casino du Lac Leamy, j'ai entrevu les concurrents des huit combats de boxe prévus au programme. Les contrats de chacun des concurrents furent vérifiés et approuvés. Des nouveaux permis de la RACJ furent émis par Pauline Armaos. Des informations furent échangées avec Antonin Décarie, relativement à la mise en place des lieux pour l'événement du 17 octobre.

PESÉE OFFICIELLE

À 11h45, nous avons procédé à la réunion d'informations sur la réglementation avec les athlètes et entraîneurs. Par la suite, en compagnie du superviseur Michel Hamelin représentant la NABF pour le combat de championnat opposant Movladdin Biyarlanov à Jonathan Eniz des poids super-légers, nous avons procédé à la pesée officielle des boxeurs. Un seul concurrent, Armenak Hovhannisyan excédait de quatre livres, du poids inscrit à son contrat. Il fut informé de la réglementation à cette faute.

EXAMEN MÉDICAL

Mercredi, le 16 octobre, à compter de 10h00, le docteur Marc Gagné a procédé à l'examen de tous les boxeurs.

RENCONTRE AVEC LE PROMOTEUR

Jeudi, le 17 octobre, à 15h30, j'ai rencontré au Casino du Lac Leamy l'adjoint du promoteur; Antonin Décarie. J'ai constaté que les responsables de l'événement prenaient les mesures prévues aux règlements afin d'assurer la sécurité des participants et du public. Le ring de seize pieds à l'intérieur des câbles est réglementaire. L'annonceur de l'événement Patrick Lono fut entrevu et informé du déroulement de la manifestation.

AMBULANCIERS

À 17h15, en compagnie du docteur Marc Gagné, nous avons entrevu les ambulanciers Alain Bissonnette, matricule 1099 et Maxime Thivierge, matricule 0948 de l'unité 7751. Échange d'informations et examen de leur équipement par le médecin.

SÉCURITÉ

Le personnel assurant la sécurité de la manifestation sportive était composé de [REDACTED] agents de sécurité du [REDACTED] sous la gouverne de [REDACTED]. La sécurité fut bien appliquée et à la hauteur de la manifestation. Les sorties d'urgence étaient opérationnelles.

SUSPENSION MEDICALE

Cinq suspensions médicales furent ordonnées par les docteurs Marc et Gilbert Gagné. Les boxeurs Pavel Albrecht, Cristian Coria, Eduardo Estela Scarmatto et Walter Viera Rodriguez suspendus 30 jours, tandis que Armenak Hovhannisyan fut suspendu pour 45 jours. Les athlètes furent avisés de leur suspension en présence de leurs entraîneurs.

CONTRÔLE ANTIDOPAGE

Les boxeurs [REDACTED] se sont respectueusement soumis à un test antidopage, exécuté par l'inspecteur Dominic Brassard assisté de l'inspecteur Robert Chevrier.

RÉMUNÉRATION

Les concurrents reçurent leur rémunération à la fin de la manifestation sportive. Documents retournés à la R.A.C.J.

LA MANIFESTATION

La manifestation sportive s'est déroulée dans l'ordre et conforme aux lois et règlements. Nous avons reçu une excellente collaboration de tous les gens impliqués. Les locaux pour la pesée et les examens médicaux étaient fonctionnels.

Jean Douville
Responsable de la manifestation sportive.

MANIFESTATION SPORTIVE DE BOXE

Date :	Jeudi, le 7 novembre 2024
Lieu :	Casino de Montréal
Promoteur:	Camille Estephan – Eye of the Tiger.
Assistance approximative :	550 spectateurs
Durée :	19h10 – 22h00

ENTREVUE AVEC LES CONCURRENTS

Mercredi, le 6 novembre, à compter de 9h30 au Casino de Montréal, j'ai entrevu les concurrents des six combats de boxe prévus au programme. Les contrats de chacun des concurrents furent vérifiés et approuvés. Des nouveaux permis de la RACJ furent émis par Zully Regalado. Des informations furent échangées avec Antonin Décarie, relativement à la mise en place des lieux pour l'événement du 7 novembre.

PESÉE OFFICIELLE

À 11h45, nous avons procédé à la réunion d'informations sur la réglementation avec les athlètes et entraîneurs. Par la suite, en compagnie des superviseurs Michel Hamelin représentant la WBC pour le combat de championnat opposant Dzmitry Asanau à Matias Rueda et Jorge Alanso représentant la IBO pour le combat de championnat opposant Petro Ivanov à Osleys Iglesias pour le titre IBO World Super middleweight, nous avons procédé à la pesée officielle des boxeurs. Tous les concurrents, ont respecté le poids inscrit à leur contrat.

EXAMEN MÉDICAL

Mercredi, le 6 novembre, à compter de 10h15, le docteur Martin Grant a procédé à l'examen de tous les boxeurs.

RENCONTRE AVEC LE PROMOTEUR

Jeudi, le 7 novembre, à 9h00 Jean Gauthier m'informa que le quatrième combat opposant Thomas Chabot à Jesus Daneff est annulé, dû à un problème de vision chez le concurrent Jesus Daneff. À 15h30, j'ai rencontré au Casino de Montréal l'adjoint du promoteur; Antonin Décarie. J'ai constaté que les responsables de l'événement prenaient les mesures prévues aux règlements afin d'assurer la sécurité des participants et du public. Le ring de seize pieds à l'intérieur des câbles est réglementaire. L'annonceur de l'événement Patrick Lono fut entrevu et informé du déroulement de la manifestation.

AMBULANCIERS

À 18h20, en compagnie du docteur Normand Lavoie, nous avons entrevu les ambulanciers Jérémie Lemaire, matricule 7345 et Laure Fontaine, matricule 0534 de l'unité 0219. Échange d'informations et examen de leur équipement par le médecin.

SÉCURITÉ

Le personnel assurant la sécurité de la manifestation sportive était composé de [REDACTED] agents de sécurité du [REDACTED] sous la gouverne de [REDACTED]. La sécurité fut bien appliquée et à la hauteur de la manifestation. Les sorties d'urgence étaient opérationnelles.

SUSPENSION MEDICALE

Cinq suspensions médicales de 60 jours furent ordonnées par les docteurs Normand Lavoie et Martin Grant. Les boxeurs suspendus sont: Jacopo Colli, Matias Rueda, Marcos Karalitzky, Fernando Farias et Petro Ivanov. Les athlètes furent avisés de leur suspension en présence de leurs entraîneurs.

CONTRÔLE ANTIDOPAGE

Les boxeurs, [REDACTED] se sont respectueusement soumis à un test antidopage, exécuté par l'inspecteur Robert Chevrier.

RÉMUNÉRATION

Les concurrents reçurent leur rémunération à la fin de la manifestation sportive. Documents retournés à la R.A.C.J.

LA MANIFESTATION

La manifestation sportive s'est déroulée dans l'ordre et conforme aux lois et règlements. Nous avons reçu une excellente collaboration de tous les gens impliqués. Les locaux pour la pesée et les examens médicaux étaient fonctionnels.

Jean Douville
Responsable de la manifestation sportive

Feuille des résultats de la manifestation

Manifestation organisée par
9212-6192 QUEBEC INC. (EOTTM)
Numéro du permis : ZB240905200614078

Boxe
Casino de Montréal
2024-11-07

Nb Round	Concurrents	Fiche Poids Age	Résultat	Remarque	Arbitre Juges
8	OROBIO SINISTERRA JHON ELIN MONTRÉAL, QUÉBEC, CANADA	11-0-0 138.30 21	W - TKO - 1 - 01:12	OROBIO SINISTERRA: 7 DAYS MANDATORY REST PERIOD	FOREST, MARTIN BLOUIN, RICHARD
	COLLI JACOPO GAMBOLO, LOMBARDIA, ITALIE	9-0-1 139.70 34		COLLI: 60 DAYS MEDICAL SUSPENSION. DR NORMAND LAVOIE	GIRARD, GUY LEBLANC, SYLVAIN
10	ASANAU DZMITRY MOLODECHNO, MINSK REGION,	8-0-0 134.70 28	W - TKO - 5 - 02:58	ASANAU: 14 DAYS MANDATORY REST PERIOD	VILLENEUVE, ALAIN ESNAULT, NICOLAS
	RUEDA MATIAS CARLOS ADRIAN TANDIL, BUENOS AIRES, ARGENTINA	38-2-0 133.90 36		RUEDA: 60 DAYS MEDICAL SUSPENSION. DR MARTIN GRANT	GIRARD, GUY GUERIN, MARIE-JOSEE
8	MATHIEU WILKENS QUÉBEC, QUÉBEC, CANADA	11-0-0 171.60 19	W - TKO - 4 - 03:00	MATHIEU: 7 DAYS MANDATORY REST PERIOD	PADULO, ALBERT JR. BLOUIN, RICHARD
	KARALITZKY MARCOS NICOLAS LOMAS DE ZAMORA, BUENOS AIRES,	8-9-2 171.70 35		KARALITZKY: 60 DAYS MEDICAL SUSPENSION. DR NORMAND LAVOIE	LEBLANC, SYLVAIN PROCOPIO, PASQUALE
8	BUTLER STEVEN MONTRÉAL, QUÉBEC, CANADA	34-5-1 165.30 29	W - TKO - 1 - 02:36	BUTLER: 7 DAYS MANDATORY REST PERIOD	FOREST, MARTIN ESNAULT, NICOLAS
	FARIAS FERNANDO EZEQUIEL JUNIN, BUENOS AIRES, ARGENTINE	12-2-3 165.50 35		FARIAS: 60 DAYS MEDICAL SUSPENSION. DR MARTIN GRANT	GUERIN, MARIE-JOSEE PROCOPIO, PASQUALE
12	IGLESIAS ESTRADA OSLEYS BREMEN, BREMEN, GERMANY	12-0-0 167.00 26	W - TKO - 5 - 00:40	IGLESIAS ESTRADA: 14 DAYS MANDATORY REST PERIOD	PADULO, ALBERT JR. FITZGERALD, MICHAEL
	IVANOV PETRO KARLSRUHE, BADEN-WURTTEMBERG,	18-0-2 167.20 28		IVANOV: 60 DAYS MEDICAL SUSPENSION. DR NORMAND LAVOIE	GIAMPA, LISA ELIZABETH ROUSSEL, BENOIT

Code: *Results shown on*

KO: Knock-out	DIS: Disqualification	ABA: Abandon	LL: Leg Lock	KB: Knee Bar
TKO: Technical knock-out	W: Winner	RNC: Rear Naked Choke	AC: Arm Choke	
UD: Unanimous	L: Loser	FC: Front Choke	AB: Arm Bar	
SD: Split decision	DRA: Draw	NC: Neck Choke	KL: Key Lock	
MD: Majority decision	SUB: Submission	TC: Triangle Choke	AL: Ankle Lock	

Jean Gauthier

Chef de service - Sports de combat

Détail des suspensions

Manifestation organisée par
9212-6192 QUEBEC INC. (EOTTM)
Numéro du permis : ZB240905200614078

Boxe
Casino de Montréal
2024-11-07

Concurrent	Détail de la suspension
COLLI JACOPO	COLLI: 60 DAYS MEDICAL SUSPENSION. DR NORMAND LAVOIE
OROBIO SINISTERRA JHON ELIN	OROBIO SINISTERRA: 7 DAYS MANDATORY REST PERIOD
ASANAU DZMITRY	ASANAU: 14 DAYS MANDATORY REST PERIOD
RUEDA MATIAS CARLOS ADRIAN	RUEDA: 60 DAYS MEDICAL SUSPENSION. DR MARTIN GRANT
KARALITZKY MARCOS NICOLAS	KARALITZKY: 60 DAYS MEDICAL SUSPENSION. DR NORMAND LAVOIE
MATHIEU WILKENS	MATHIEU: 7 DAYS MANDATORY REST PERIOD
BUTLER STEVEN	BUTLER: 7 DAYS MANDATORY REST PERIOD
FARIAS FERNANDO EZEQUIEL	FARIAS: 60 DAYS MEDICAL SUSPENSION. DR MARTIN GRANT
IVANOV PETRO	IVANOV: 60 DAYS MEDICAL SUSPENSION. DR NORMAND LAVOIE
IGLESIAS ESTRADA OSLEYS	IGLESIAS ESTRADA: 14 DAYS MANDATORY REST PERIOD

MANIFESTATION SPORTIVE DE BOXE

Date :	Jeudi 14 novembre 2024
Lieu :	Casino de Montréal
Promoteur :	Groupe YOTTM
Assistance approximative :	400 spectateurs
Durée :	19h10 à 22 Heure

ENTREVUE AVEC LES CONCURRENTS

Mercredi le 13 novembre à compter de 10h00 les concurrents des 5 combats de boxe au Casino de Montréal ont été rencontré par Denis Labrecque les contrats de chacun des boxeurs ont tous été vérifié et approuvé. Une rencontre a également eu lieu avec l'organisateur de GYM Bernard Barré relativement au déroulement de l'événement. Des nouveaux permis de la RACJ ont été émis par Pauline Armaos.

EXAMEN MÉDICAL

Le mercredi 13 novembre 2024 entre 10 heure et 14 heures, le docteur Gilbert Gagné a procédé à l'examen médical de tous les concurrents, sauf Facson Perrine et Drew Gregory Stuve qui ont été pesés le matin du combat à leur hôtel par Jean Gauthier puis rencontré par le Docteur Normand Lavoie le soir du combat et ils ont tous été jugé aptes à combattre.

PESÉE OFFICIELLE ET RÉGLEMENTATION

Dans le but de respecter les consignes établies par le promoteur Yvon Michel nous avons procédé aux entrevues et à la pesée officielle des concurrents sous la surveillance du personnel de la RACJ.

Tous les concurrents ont fait le poids inscrit à leur contrat.

LES CONCESSIONS (BARS)

Avant le début de la manifestation j'ai rencontré la personne responsable des concessions (bars) au Casino et je l'ai avisée qu'il était plus sécuritaire de servir les bières et le vin dans des verres en plastique. Elle a très bien respecté les consignes lors de la manifestation.

RENCONTRE AVEC LE PROMOTEUR

Le vendredi à 17h30 heures, j'ai rencontré Bernard Barré au casino de Montréal. J'ai tout de suite constaté que le promoteur prenait les mesures prévues au règlement pour assurer la sécurité des participants et du public.

L'annonceur de la soirée, Christian Gauthier, a aussi été rencontré et informé du déroulement de la soirée.

Le ring (d'une dimension de 22 pieds extérieur, 18 pieds à l'intérieur des câbles) était conforme à la réglementation.

ENTREVUE AVEC LES OFFICIELS DE LA RÉGIE

Le 14 novembre à 17h10, les officiels ont tous été rencontré et informé de leur assignation et du contenu de la manifestation.

AMBULANCIERS

À 18h30, le docteur Normand Lavoie et Jean-Pierre Claude ont rencontrés les ambulanciers. Gabriel Boily Michaud Matricule 6598 et Michael Gerol matricule 7299 de l'ambulance 213 pour Échange d'informations et examen de leur équipement par les médecins.

Si des transports étaient nécessaires, ils seraient faits à l'hôpital Montréal général située à 8 kilomètres du casino.

SÉCURITÉ

Le personnel assurant la sécurité de la manifestation était composé de [REDACTED] agents de sécurité, de la [REDACTED] sous la supervision de [REDACTED]. Les sorties d'urgence étaient opérationnelles et bien indiquées.

LES RÉMUNÉRATIONS

Les concurrents ont tous été payé et ont reçu leur bourse par l'inspecteur Robert Pelletier après leur combat respectif. Documents retournés à la RACJ.

CONTRÔLE ANTIDOPAGE

Aucun test anti-doping n'a été effectué à cette manifestation.

SUSPENSION MEDICALE

Une seule suspensions médicales a été imposées par les docteurs Marc Gagné et Normand Lavoie. Le boxeur Drew Grégory Stuve a reçu 30 jours médical par le Docteur Marc Gagné

Les autres combattants ont été informés qu'ils devront respecter des périodes de repos sans combat allant de 7 à 30 jours.

LA MANIFESTATION

La manifestation sportive qui s'est terminée 22h00 heure s'est déroulée dans l'ordre et conforme aux lois et règlements de la RACJ.

Bien à vous.

Denis Labrecque
Responsable de la manifestation sportive.

14 novembre 2024

Feuille des résultats de la manifestation

Manifestation organisée par
GROUPE YVON MICHEL INC.
Numéro du permis : ZB240918165600367

Boxe
Casino de Montréal
2024-11-14

Nb Round	Concurrents	Fiche Poids Age	Résultat	Remarque	Arbitre Juges
4	PERRINE FACSON YAMAMICHE, QUÉBEC, CANADA	0-0-0 188.00 31	W - TKO - 4 - 02:16	PERRINE: 7 DAYS MANDATORY REST PERIOD	PHILIPPEAUX, ERICK LEBLANC, SYLVAIN
	STUVE DREW GREGORY EDMONTON, ALBERTA, CANADA	1-0-0 184.00 27		STUVE: 30 DAYS MEDICAL SUSPENSION. DR MARC GAGNE	PROCOPIO, PASQUALE THERIEN, DAVID
4	LAHAIE LOICK SHERBROOKE, QUEBEC, CANADA	0-0-0 157.80 22	W - UD - 4	LAHAIE: 7 DAYS MANDATORY REST PERIOD	GOULET, YVON BLOUIN, RICHARD 40-36
	BARMA RUSLAM EDMONTON, ALBERTA, CANADA	2-3-0 159.20 25		BARMA: 7 DAYS MANDATORY REST PERIOD	GIRARD, GUY 40-36 WOODBURN, JOHN 40-36
4	BAZHENOV KIRILL MONTREAL, QUEBEC, CANADA	0-0-0 128.00 19	W - TKO - 2 - 02:57	BAZHENOV: 7 DAYS MADATORY REST	PHILIPPEAUX, ERICK ESNAULT, NICOLAS
	GAGNON ALEX SAGUENAY, QUÉBEC, CANADA	0-1-0 128.80 27		GAGNON: 7 DAYS MADATORY REST	LEBLANC, SYLVAIN THERIEN, DAVID
10	HOULE MARIE-PIER TERREBONNE, QUÉBEC, CANADA	10-1-2 139.20 34	W - UD - 10	HOULE: 30 DAYS MANDATORY SUSPENSION	PADULO, ALBERT JR. ESNAULT, NICOLAS 98-92
	BENYOUB ANISSA TOULOUSE, HAUTE-GARONNE,	7-4-0 139.80 32		BENYOUB: 30 DAYS MANDATORY SUSPENSION	GIRARD, GUY 99-91 THERIEN, DAVID 98-92
10	CLAVEL KIM MONTRÉAL, QUÉBEC, CANADA	19-2-0 107.20 34	W - UD - 10	CLAVEL: 30 DAYS MANDATORY REST PERIOD	GOULET, YVON BLOUIN, RICHARD 100-90
	PEREZ DUARTE MAYELA SALTILLO, COAHUILA ZARAGOZA,	20-27-4 107.00 39		PEREZ DUARTE: 30 DAYS MANDATORY REST PERIOD	PROCOPIO, PASQUALE 100-90 WOODBURN, JOHN 100-90

Code: *Results shown on*

KO: Knock-out

TKO: Technical knock-out

UD: Unanimous

SD: Split decision

MD: Majority decision

DIS: Disqualification

W: Winner

L: Loser

DRA: Draw

SUB: Submission

ABA: Abandon

RNC: Rear Naked Choke

FC: Front Choke

NC: Neck Choke

TC: Triangle Choke

LL: Leg Lock

AC: Arm Choke

AB: Arm Bar

KL: Key Lock

AL: Ankle Lock

KB: Knee Bar

Jean Gauthier

Chef de service - Sports de combat

Détail des suspensions

Manifestation organisée par
GROUPE YVON MICHEL INC.
Numéro du permis : ZB240918165600367

Boxe
Casino de Montréal
2024-11-14

Concurrent	Détail de la suspension
STUVE DREW GREGORY	STUVE: 30 DAYS MEDICAL SUSPENSION. DR MARC GAGNE
PERRINE FACSON	PERRINE: 7 DAYS MANDATORY REST PERIOD
LAHAIE LOICK	LAHAIE: 7 DAYS MANDATORY REST PERIOD
BARMA RUSLAM	BARMA: 7 DAYS MANDATORY REST PERIOD
GAGNON ALEX	GAGNON: 7 DAYS MADATORY REST
BAZHENOV KIRILL	BAZHENOV: 7 DAYS MADATORY REST
HOULE MARIE-PIER	HOULE: 30 DAYS MANDATORY SUSPENSION
BENYOUB ANISSA	BENYOUB: 30 DAYS MANDATORY SUSPENSION
CLAVEL KIM	CLAVEL: 30 DAYS MANDATORY REST PERIOD
PEREZ DUARTE MAYELA	PEREZ DUARTE: 30 DAYS MANDATORY REST PERIOD

MANIFESTATION SPORTIVE DE BOXE

Date :	Jeudi, 30 janvier, 2025.
Lieu :	Casino de Montréal
Promoteur :	Groupe GYM
Assistance approximative :	500 spectateurs
Durée :	19h10 – 22h15

ENTREVUE AVEC LES CONCURRENTS

Mercredi, le 29 janvier, à compter de 10h, j'ai entrevu les concurrents des sept combats de boxe au Casino de Montréal. Les contrats de chacun des concurrents furent vérifiés et approuvés. Une rencontre a eu lieu avec l'adjointe du promoteur, Alexandra Croft relativement au déroulement de l'événement. Des nouveaux permis de la RACJ furent émis par Zully Regalado.

EXAMEN MÉDICAL

Le docteur Martin Grant a procédé à l'examen de tous les concurrents, mercredi le 29 janvier à compter de 10h15.

PESÉE OFFICIELLE ET RÉGLEMENTATION

À 11h45, une séance d'information sur la réglementation de la boxe, a eu lieu avec les boxeurs et les entraîneurs. Par la suite, nous avons effectué la pesée officielle des concurrents. Un seul boxeur; Eduardo Cortes Molina excédait légèrement le poids inscrit à son contrat. Il fut informé de la réglementation à cette faute.

RENCONTRE AVEC LE PROMOTEUR

Jeudi, le 30 janvier, à 15h30, j'ai entrevu Alexandra Croft au Casino de Montréal. J'ai constaté que le promoteur prenait les mesures prévues aux règlements afin d'assurer la sécurité des participants et du public. L'annonceur de l'événement, Christian Gauthier fut rencontré et informé du déroulement de la manifestation sportive.

ENTREVUE AVEC LES OFFICIELS DE LA RÉGIE

À 17h00, les officiels furent informés de leur assignation et du contenu de la manifestation.

AMBULANCIERS

À 18h15, en compagnie des docteurs Marc Gagné et Martin Grant nous avons entrevu les ambulanciers Jonathan Alexandre, matricule 7506 et Jessey Mc Cann, matricule 7488 unité 209 de l'Urgence Santé. Échange d'informations et examen de leur équipement par les médecins.

SÉCURITÉ

Le personnel assurant la sécurité de la manifestation sportive, était composé de [REDACTED] préposés du [REDACTED] sous la gouverne de [REDACTED].. Les sorties d'urgence étaient opérationnelles.

SUSPENSION MEDICALE

Trois suspensions médicales furent ordonnées par les docteurs Martin Grant et Marc Gagné. Le boxeur Sherif Anim suspendu 365 jours (1 an). tandis que Eduardo Cortes Molina et Dejon Farrell Francis sont suspendus pour 60 jours.

CONTRÔLE ANTIDOPAGE

Aucun.

LES RÉMUNÉRATIONS

Les concurrents reçurent leur chèque de rémunération à la fin de la manifestation sportive. Documents retournés à la RACJ.

LA MANIFESTATION

La manifestation sportive s'est déroulée dans l'ordre et conforme aux lois et règlements. Les locaux pour la pesée, les examens médicaux et l'événement étaient fonctionnels. Aucun incident déplorable à signaler.

Jean Douville
Responsable de la manifestation sportive.

Feuille des résultats de la manifestation

Manifestation organisée par

GROUPE YVON MICHEL INC.

Numéro du permis : ZB241217110608875

Boxe

Casino de Montréal

2025-01-30

Nb Round	Concurrents	Fiche Poids Age	Résultat	Remarque	Arbitre Juges
4	BAZHENOV	1-0-0	W - UD - 4	BAZHENOV: 7 DAYS MANDATORY REST PERIOD	PHILIPPEAUX, ERICK
	KIRILL	128.40			BLOUIN, RICHARD 40-36
	MONTREAL, QUEBEC, CANADA	19		MATTA: 7 DAYS MANDATORY REST PERIOD	ESNAULT, NICOLAS 39-37
	MATTA	1-0-0			PROCOPIO, PASQUALE 40-36
6	LUKAS	127.40	W - TKO - 3 - 01:21	OWUSU: 7 DAYS MANDATORY REST PERIOD	DE CARUFEL, RICHARD
	PREROV, PREROV, CZECH REPUBLIC	18			PROCOPIO, PASQUALE
	OWUSU	5-0-1		CORTES MOLINA: 60 DAYS MEDICAL SUSPENSION. DR MARTIN GRANT	WOODBURN, JOHN
	THEOTHILUS	142.00			
4	PIERREFONDS, QUÉBEC, CANADA	30	W - TKO - 2 - 01:35	TREMBLAY: 7 DAYS MANDATORY REST PERIOD	PHILIPPEAUX, ERICK
	CORTES MOLINA	1-2-1			BLOUIN, RICHARD
	EDUARDO	148.60		ANIM: MINIMUM 365 DAYS MEDICAL SUSPENSION. DR MARC GAGNE	DE CARUFEL, RICHARD
	CIUDAD DE MEXICO, CDMX, MEXIQUE	29			ESNAULT, NICOLAS
4	TREMBLAY	0-0-0	W - ABA - 2 - 01:56	MAANNI: 7 DAYS MANDATORY REST PERIOD	GOULET, YVON
	VICTOR	130.20			DE CARUFEL, RICHARD
	BOISBRIAND, QUEBEC, CANADA	20		FARRELL FRANCIS: 60 DAYS MEDICAL SUSPENSION. DR MARTIN GRANT	PROCOPIO, PASQUALE
	ANIM	3-2-0			WOODBURN, JOHN
4	SHERIF	132.00	W - UD - 4	LAHAIE: 7 DAYS MANDATORY REST PERIOD	PHILIPPEAUX, ERICK
	KITCHENER, ONTARIO, CANADA	28			BLOUIN, RICHARD 40-35
	MAANNI	1-0-0		GUERRA VARGAS: 7 DAYS MANDATORY REST PERIOD	ESNAULT, NICOLAS 40-35
	AYOUB	187.60			PROCOPIO, PASQUALE 40-35
4	LAVAL, QUÉBEC, CANADA	28	W - UD - 4	LAHAIE: 7 DAYS MANDATORY REST PERIOD	PHILIPPEAUX, ERICK
	FARRELL FRANCIS	1-2-0			BLOUIN, RICHARD 40-35
	DEJON EDMUND	186.20		GUERRA VARGAS: 7 DAYS MANDATORY REST PERIOD	ESNAULT, NICOLAS 40-35
	ELIZABETH, NEW JERSEY, USA	28			PROCOPIO, PASQUALE 40-35
4	LOICK	156.60	W - UD - 4	LAHAIE: 7 DAYS MANDATORY REST PERIOD	PHILIPPEAUX, ERICK
	SHERBROOKE, QUEBEC, CANADA	23			BLOUIN, RICHARD 40-35
	GUERRA VARGAS	3-0-0		GUERRA VARGAS: 7 DAYS MANDATORY REST PERIOD	ESNAULT, NICOLAS 40-35
	JACOBO GUSTAVO	156.60			PROCOPIO, PASQUALE 40-35
4	TORONTO, ONTARIO, CANADA	25			

Nb Round	Concurrents	Fiche Poids Age	Résultat	Remarque	Arbitre Juges
4	ZAATITI ALIEH OMAR LAVAL, QUEBEC, CANADA	0-0-0 145.40 21	W - TKO - 1 - 02:30	ZAATITI ALIEH: 7 DAYS MANDATORY REST PERIOD	VILLENEUVE, ALAIN DE CARUFEL, RICHARD BLOUIN, RICHARD WOODBURN, JOHN
	CUREJA MAREK CESKA KAMENICE, DECIN, CZECH	3-4-0 144.40 28		CUREJA: 7 DAYS MANDATORY REST PERIOD	
10	AKDENIZ EKREM MAZLUM LONGUEUIL, QUÉBEC, CANADA	20-0-0 140.00 27	W - UD - 10	AKDENIZ: 30 DAYS MANDATORY REST PERIOD	GOULET, YVON BLOUIN, RICHARD 100-90 ESNAULT, NICOLAS 99-91 PROCOPIO, PASQUALE 99-91
	COFFIE GABRIEL COCHRANE, ALBERTA, CANADA	11-2-2 138.00 23		COFFIE: 30 DAYS MANDATORY REST PERIOD	

Code: Results shown on

KO: Knock-out

DIS: Disqualification

ABA: Abandon

LL: Leg Lock

KB: Knee Bar

TKO: Technical knock-out

W: Winner

RNC: Rear Naked Choke

AC: Arm Choke

UD: Unanimous

L: Loser

FC: Front Choke

AB: Arm Bar

SD: Split decision

DRA: Draw

NC: Neck Choke

KL: Key Lock

MD: Majority decision

SUB: Submission

TC: Triangle Choke

AL: Ankle Lock

Jean Gauthier

Chef de service - Sports de combat

Détail des suspensions

Manifestation organisée par
GROUPE YVON MICHEL INC.
Numéro du permis : ZB241217110608875

Boxe
Casino de Montréal
2025-01-30

Concurrent	Détail de la suspension
MATTA LUKAS	MATTA: 7 DAYS MANDATORY REST PERIOD
BAZHENOV KIRILL	BAZHENOV: 7 DAYS MANDATORY REST PERIOD
OWUSU THEOTHILUS	OWUSU: 7 DAYS MANDATORY REST PERIOD
CORTES MOLINA EDUARDO	CORTES MOLINA: 60 DAYS MEDICAL SUSPENSION. DR MARTIN GRANT
TREMBLAY VICTOR	TREMBLAY: 7 DAYS MANDATORY REST PERIOD
ANIM SHERIF	ANIM: MINIMUM 365 DAYS MEDICAL SUSPENSION. DR MARC GAGNE
FARRELL FRANCIS DEJON EDMUND	FARRELL FRANCIS: 60 DAYS MEDICAL SUSPENSION. DR MARTIN GRANT
MAANNI AYOUB	MAANNI: 7 DAYS MANDATORY REST PERIOD
GUERRA VARGAS JACOBO GUSTAVO	GUERRA VARGAS: 7 DAYS MANDATORY REST PERIOD
LAHAIE LOICK	LAHAIE: 7 DAYS MANDATORY REST PERIOD
CUREJA MAREK	CUREJA: 7 DAYS MANDATORY REST PERIOD
ZAATITI ALIEH OMAR	ZAATITI ALIEH: 7 DAYS MANDATORY REST PERIOD
AKDENIZ EKREM MAZLUM	AKDENIZ: 30 DAYS MANDATORY REST PERIOD
COFFIE GABRIEL	COFFIE: 30 DAYS MANDATORY REST PERIOD

MANIFESTATION SPORTIVE DE BOXE

Date :	Vendredi, le 31 janvier 2025.
Lieu :	La Tohu, Montréal.
Promoteur:	Canada Fighting Club.
Assistance approximative :	450 spectateurs
Durée :	19h00 – 22h15

ENTREVUE AVEC LES CONCURRENTS

Jeudi, le 30 janvier, à compter de 10h, à la Cage, située à la Place Versailles, j'ai entrevu les concurrents des sept combats de boxe prévus au programme. Les contrats de chacun des boxeurs furent vérifiés et approuvés. Des nouveaux permis de la RACJ furent émis par Pauline Armaos. Le promoteur Douggy Berneche était présent et des informations furent échangées relativement à la mise en place des lieux, pour l'événement du 31 janvier.

PESÉE OFFICIELLE

À 12h00, nous avons fait la réunion d'informations sur la réglementation avec les athlètes et entraîneurs. Par la suite, en compagnie du promoteur, nous avons procédé à la pesée officielle des concurrents. Un seul boxeur; Alexandre Giraldeau-Perron excédait légèrement le poids inscrit à son contrat.

EXAMEN MÉDICAL

Jeudi le 30 janvier, à compter de 10h15, le docteur Benoit Goulet a procédé à l'examen de tous les concurrents. Le boxeur [REDACTED] devra être revu par le médecin vendredi à son arrivée à la Tohu car sa [REDACTED]. Le bpxeur [REDACTED] fut examiné à nouveau à son arrivée à la Tohu le 31 janvier par les docteurs Goulet et Desaulniers et sa pression artériel était encore problématique. Le cinquième combat fut annulé.

RENCONTRE AVEC LE PROMOTEUR

Vendredi, le 31 janvier, à 15h00, j'ai rencontré le promoteur Douggy Berneche. J'ai constaté que le promoteur prenait les mesures prévues aux règlements afin d'assurer la sécurité des participants et du public. Le ring de seize pieds à l'intérieur des câbles est réglementaire. Trois bars seront opérés par l'établissement, et la boisson sera servie dans des verres de plastique. L'annonceur de la soirée, Pierre Bernier fut entrevu et informé du déroulement de la manifestation.

ENTREVUE AVEC LES OFFICIELS DE LA RÉGIE

À 17h, les officiels furent informés de leur assignation et du déroulement de la manifestation sportive.

AMBULANCIERS

À 18h30, en compagnie des docteurs Maguy Deslauriers et Benoit Goulet, nous avons entrevu les ambulanciers Marc André Gaudreau, matricule 6874 et Israel Fleury matricule 7426 de l'unité 188. Échange d'informations et examen de leur équipement.

SÉCURITÉ

agents de sécurité de la [REDACTED], sous la gouverne de [REDACTED] étaient sur place. La sécurité fut bien appliquée et à la hauteur de la manifestation. Les sorties d'urgence étaient opérationnelles.

SUSPENSION MEDICALE

Une suspension médicale de 60 jours fut ordonnée par le docteur Maguy Deslauriers. La concurrente suspendue est Sophie Le Grand et [REDACTED] est requise avant son retour..

RÉMUNÉRATION

Les concurrents reçurent leur rémunération à la fin de la manifestation sportive. Documents retournés à la R.A.C.J.

LA MANIFESTATION

Les combats furent appréciés des spectateurs. La manifestation sportive s'est déroulée dans l'ordre et conforme aux lois et règlements. Nous avons reçu une excellente collaboration du promoteur. Les locaux pour la pesée et les examens médicaux étaient fonctionnels. Ce fut un excellent gala de boxe.

Jean Douville
Responsable de la manifestation sportive

Feuille des résultats de la manifestation

Manifestation organisée par

CANADA FIGHTING CLUB

Numéro du permis : ZB241010082828534

Boxe

La Tohu à Montréal

2025-01-31

Nb Round	Concurrents	Fiche Poids Age	Résultat	Remarque	Arbitre Juges
4	BARTHELEMY STEPHANE MONTREAL, QUEBEC, CANADA	0-0-0 149.60 24		BARTHELEMY: 7 DAYS MANDATORY REST PERIOD	FOREST, MARTIN BLOUIN, RICHARD 38-38 39-37
	NTETU NGANGA SERGE CHICOUTIMI, QUEBEC, CANADA	0-2-0 149.90 40		NTETU NGANGA: 7 DAYS MANDATORY REST PERIOD	GIRARD, GUY THERIEN, DAVID 38-38
4	BONDO WINNER MONTRÉAL, QUÉBEC, CANADA	2-0-0 140.20 25	W - UD - 4	BONDO: 7 DAYS MANDATORY REST PERIOD	PADULO, ALBERT JR. BLOUIN, RICHARD 40-36
	RISLER SIMON MATEO LONGUEUIL, QUÉBEC, CANADA	1-0-1 138.60 34		RISLER: 7 DAYS MANDATORY REST PERIOD	ROUSSEL, BENOIT THERIEN, DAVID 40-36 39-37
4	LE GRAND SOPHIE ST-MICHEL-DE-BELLECHASSE,	0-0-0 142.10 46		LE GRAND: MINIMUM 60 DAYS MEDICAL SUSPENSION. ENT CLREANCE REQUIRED BEFORE	FOREST, MARTIN GIRARD, GUY 37-39
	LUNA GISELA NOEMI CLAYPOLE, BUENOS AIRES,	3-6-1 140.20 33	W - UD - 4	LUNA: 7 DAYS MANDATORY REST PERIOD	PROCOPIO, PASQUALE ROUSSEL, BENOIT 37-39 36-40
4	GIRALDEAU-PERRON ALEXENDRE DRUMMONDVILLE, QUEBEC, CANADA	1-0-0 135.30 30	W - TKO - 3 - 01:58	GIRALDEAU-PERRON: 7 DAYS MANDATORY REST PERIOD	GOULET, YVON BLOUIN, RICHARD
	DUSABUWERA SYLVESTRE (BLAZE) SAINT-CHARLES-BORRONÉE,	1-1-0 134.90 29		DUSABUWERA: 7 DAYS MANDATORY REST PERIOD	ESNAULT, NICOLAS THERIEN, DAVID
10	GERMAIN MATHIEU MASCOUCHE, QUÉBEC, CANADA	25-2-1 144.80 35	W - TKO - 7 - 00:55	GERMAIN: 21 DAYS MANDATORY REST PERIOD	GOULET, YVON PROCOPIO, PASQUALE
	AQUINO CARLOS DANIEL PARANA, ENTRE RIOS, ARGENTINA	22-17-2 143.50 36		AQUINO: 21 DAYS MANDATORY REST PERIOD	ROUSSEL, BENOIT THERIEN, DAVID

Nb Round	Concurrents	Fiche Poids Age	Résultat	Remarque	Arbitre Juges
10	PHINN SHAKEEL BROSSARD, QUÉBEC, CANADA	26-3-2 173.00 34	W - UD - 10	PHINN: 30 DAYS MANDATORY REST PERIOD	PADULO, ALBERT JR. BLOUIN, RICHARD 100-90
	GALOVAR FACUNDO NICOLAS YERBA BUENA, TUCUMAN,	15-12-2 172.60 30		GALOVAR: 30 DAYS MANDATORY REST PERIOD	ESNAULT, NICOLAS 100-90 GIRARD, GUY 100-90

Code: *Results shown on*

KO: Knock-out	DIS: Disqualification	ABA: Abandon	LL: Leg Lock	KB: Knee Bar
TKO: Technical knock-out	W: Winner	RNC: Rear Naked Choke	AC: Arm Choke	
UD: Unanimous	L: Loser	FC: Front Choke	AB: Arm Bar	
SD: Split decision	DRA: Draw	NC: Neck Choke	KL: Key Lock	
MD: Majority decision	SUB: Submission	TC: Triangle Choke	AL: Ankle Lock	

Jean Gauthier
Chef de service - Sports de combat

Détail des suspensions

Manifestation organisée par
CANADA FIGHTING CLUB
Numéro du permis : ZB241010082828534

Boxe
La Tohu à Montréal
2025-01-31

Concurrent	Détail de la suspension
BARTHELEMY STEPHANE	BARTHELEMY: 7 DAYS MANDATORY REST PERIOD
NTETU NGANGA SERGE	NTETU NGANGA: 7 DAYS MANDATORY REST PERIOD
RISLER SIMON MATEO	RISLER: 7 DAYS MANDATORY REST PERIOD
BONDO WINNER	BONDO: 7 DAYS MANDATORY REST PERIOD
LE GRAND SOPHIE	LE GRAND: MINIMUM 60 DAYS MEDICAL SUSPENSION. ENT CLREANCE REQUIRED BEFORE NEXT FIGHT. DRE MAGUY DESLAURIERS
LUNA GISELA NOEMI	LUNA: 7 DAYS MANDATORY REST PERIOD
GIRALDEAU-PERRON ALEXENDRE	GIRALDEAU-PERRON: 7 DAYS MANDATORY REST PERIOD
DUSABUWERA SYLVESTRE (BLAZE)	DUSABUWERA: 7 DAYS MANDATORY REST PERIOD
GERMAIN MATHIEU	GERMAIN: 21 DAYS MANDATORY REST PERIOD
AQUINO CARLOS DANIEL	AQUINO: 21 DAYS MANDATORY REST PERIOD
PHINN SHAKEEL	PHINN: 30 DAYS MANDATORY REST PERIOD
GALOVAR FACUNDO NICOLAS	GALOVAR: 30 DAYS MANDATORY REST PERIOD

Feuille des résultats de la manifestation

Manifestation organisée par
9212-6192 QUEBEC INC. (EOTTM)
Numéro du permis : ZB241205104713591

Boxe
Casino de Montréal
2025-02-06

Nb Round	Concurrents	Fiche Poids Age	Résultat	Remarque	Arbitre Juges
8	MARTIN DUVAL	12-0-1	W - UD - 8	MARTIN DUVAL: 21 MANDATORY REST PERIOD	FOREST, MARTIN
	AVERY	134.20			BLOUIN, RICHARD 78-73
	ST-CLET, QUÉBEC, CANADA	23		JACOBY KOALY: INDEFINITE MEDICAL SUSPENSION. ENT CLEARANCE REQUIRED BEFORE	ESNAULT, NICOLAS 77-74
	JACOBY KOALY	6-1-1			PROCOPIO, PASQUALE 78-73
8	KESHAN MATTHIS	133.80	W - TKO - 3 - 01:36	FENDERO: 7 DAYS MANDATORY REST PERIOD	VILLENEUVE, ALAIN
	NICE, ALPES MARITIMES, FRANCE	26			DE CARUFEL, RICHARD
	FENDERO	8-0-0		DEMAJ: 60 DAYS MEDICAL SUSPENSION. DR. MARTIN GRANT	WOODBURN, JOHN
	MORENO	167.40			THERIEN, DAVID
10	MONTRÉAL, QUÉBEC, CANADA	25	W - TKO - 4 - 01:08	GUERRERO ZURI: 7 DAYS MANDATORY REST PERIOD	PADULO, ALBERT JR.
	DEMAJ	13-3-1			PROCOPIO, PASQUALE
	EDISON	170.90		DAUTI: 7 DAYS MANDATORY REST PERIOD	THERIEN, DAVID
	ELMSHORN, ELMSHORN, ALLEMAGNE	32			WOODBURN, JOHN
10	GUERRERO ZURI	12-0-0	W - TKO - 3 - 01:41	UNAL: 7 DAYS MANDATORY REST PERIOD	FOREST, MARTIN
	CHRISTOPHER	146.50			BLOUIN, RICHARD
	MONTRÉAL, QUÉBEC, CANADA	23		MADERNA: 60 DAYS MEDICAL SUSPENSION. MEDICAL CLEARANCE REQUIRED. DR	DE CARUFEL, RICHARD
	DAUTI	25-5-2			ESNAULT, NICOLAS
10	DENNIS	146.70	W - TKO - 3 - 02:10	RAMIREZ DURAN: 7 DAYS MANDATORY REST PERIOD	GENTILE, FRANK J
	GACHLINGEN, SUISSE, SUISSE	31			ESNAULT, NICOLAS
	UNAL	11-0-0		CALIC: 60 DAYS MEDICAL SUSPENSION. DR MARTIN GRANT	MARIN FIGUEROA, ALEXS
	MEHMET NADIR	177.50			PROCOPIO, PASQUALE
10	MONTREAL, QUEBEC, CANADA	32	W - TKO - 3 - 02:10	RAMIREZ DURAN: 7 DAYS MANDATORY REST PERIOD	GENTILE, FRANK J
	MADERNA	31-13-0			ESNAULT, NICOLAS
	EZEQUIEL OSVALDO	177.60		CALIC: 60 DAYS MEDICAL SUSPENSION. DR MARTIN GRANT	MARIN FIGUEROA, ALEXS
	LA PLATA, BUENOS AIRES,	38			PROCOPIO, PASQUALE
10	RAMIREZ DURAN	19-0-0	W - TKO - 3 - 02:10	RAMIREZ DURAN: 7 DAYS MANDATORY REST PERIOD	GENTILE, FRANK J
	ALBERT RAMON	174.30			ESNAULT, NICOLAS
	VALLEDUPAR, CESAR, COLOMBIE	32		CALIC: 60 DAYS MEDICAL SUSPENSION. DR MARTIN GRANT	MARIN FIGUEROA, ALEXS
	CALIC	15-1-0			PROCOPIO, PASQUALE
10	MARKO	174.80	W - TKO - 3 - 02:10	RAMIREZ DURAN: 7 DAYS MANDATORY REST PERIOD	GENTILE, FRANK J
	PULA, ISTRIA, CROATIA	37			ESNAULT, NICOLAS
	RAMIREZ DURAN	19-0-0		CALIC: 60 DAYS MEDICAL SUSPENSION. DR MARTIN GRANT	MARIN FIGUEROA, ALEXS
	ALBERT RAMON	174.30			PROCOPIO, PASQUALE

Nb Round	Concurrents	Fiche Poids Age	Résultat	Remarque	Arbitre Juges
10	BIYARSLANOV MOVLADDIN (ARTHUR) MONTRÉAL, QUÉBEC, CANADA	17-0-0 139.70 29	W - TKO - 2 - 02:16	BIYARSLANOV: 7 DAYS MANDATORY REST PERIOD	VILLENEUVE, ALAIN BLOUIN, RICHARD
	MIMOUNE MOHAMED ALI PLANT CITY, FLORIDE, ÉTATS-UNIS	24-6-0 138.70 37		MIMOUNE: 7 DAYS MANDATORY REST PERIOD	THERIEN, DAVID WOODBURN, JOHN

Code: *Results shown on*

KO: Knock-out	DIS: Disqualification	ABA: Abandon	LL: Leg Lock	KB: Knee Bar
TKO: Technical knock-out	W: Winner	RNC: Rear Naked Choke	AC: Arm Choke	
UD: Unanimous	L: Loser	FC: Front Choke	AB: Arm Bar	
SD: Split decision	DRA: Draw	NC: Neck Choke	KL: Key Lock	
MD: Majority decision	SUB: Submission	TC: Triangle Choke	AL: Ankle Lock	

Jean Gauthier
Chef de service - Sports de combat

Détail des suspensions

Manifestation organisée par
9212-6192 QUEBEC INC. (EOTTM)
Numéro du permis : ZB241205104713591

Boxe
Casino de Montréal
2025-02-06

Concurrent	Détail de la suspension
JACOBY KOALY KESHAN MATTHIS	JACOBY KOALY: INDEFINITE MEDICAL SUSPENSION. ENT CLEARANCE REQUIRED BEFORE NEXT FIGHT. DR MARTIN GRANT
MARTIN DUVAL AVERY	MARTIN DUVAL: 21 MANDATORY REST PERIOD
FENDERO MORENO	FENDERO: 7 DAYS MANDATORY REST PERIOD
DEMAJ EDISON	DEMAJ: 60 DAYS MEDICAL SUSPENSION. DR. MARTIN GRANT
GUERRERO ZURI CHRISTOPHER	GUERRERO ZURI: 7 DAYS MANDATORY REST PERIOD
DAUTI DENNIS	DAUTI: 7 DAYS MANDATORY REST PERIOD
UNAL MEHMET NADIR	UNAL: 7 DAYS MANDATORY REST PERIOD
MADERNA EZEQUIEL OSVALDO	MADERNA: 60 DAYS MEDICAL SUSPENSION. MEDICAL CLEARANCE REQUIRED. DR NORMAND LAVOIE
CALIC MARKO	CALIC: 60 DAYS MEDICAL SUSPENSION. DR MARTIN GRANT
RAMIREZ DURAN ALBERT RAMON	RAMIREZ DURAN: 7 DAYS MANDATORY REST PERIOD
BIYARSLANOV MOVLADDIN (ARTHUR)	BIYARSLANOV: 7 DAYS MANDATORY REST PERIOD
MIMOUNE MOHAMED ALI	MIMOUNE: 7 DAYS MANDATORY REST PERIOD

MANIFESTATION SPORTIVE DE BOXE

Date :	Jeudi, le 6 février, 2025
Lieu :	Casino de Montréal
Promoteur:	Camille Estephan – Eye of the Tiger.
Assistance approximative :	650 spectateurs
Durée :	18h40 – 22h00

ENTREVUE AVEC LES CONCURRENTS

Mercredi, le 5 février, à compter de 9h30 au Casino de Montréal, j'ai entrevu les concurrents des sept combats de boxe prévus au programme. Les contrats de chacun des concurrents furent vérifiés et approuvés. Des nouveaux permis de la RACJ furent émis par Pauline Armaos. Des informations furent échangées avec Antonin Décarie, relativement à la mise en place des lieux pour l'événement du 6 février.

PESÉE OFFICIELLE

À 11h45, nous avons procédé à la réunion d'informations sur la réglementation avec les athlètes et entraîneurs. Par la suite, en compagnie du superviseur Michel Hamelin représentant la NABF pour le combats de championnat des super-légers, opposant Mohamed Mimounne à Movladdin Biyarlanov et Robert Mack représentant la WBA pour le combat de championnat des poids lourd-légers, opposant Markoo Calic à Albert Ramirez Duran, nous avons procédé à la pesée officielle des boxeurs. Un seul concurrent, Edison Demaj excédait de trois livres du poids inscrit à son contrat.

EXAMEN MÉDICAL

Mercredi, le 5 février, à compter de 10h15, le docteur Martin Grant a procédé à l'examen de tous les boxeurs. Le boxeur [REDACTED] a échoué son examen médical. Il fut acheminé dans un laboratoire médical par l'organisation EOTTM, pour une analyse requise par le docteur Grant. L'analyse du laboratoire confirma les doutes du docteur Grant et le combat fut annulé jeudi le 6 février.

RENCONTRE AVEC LE PROMOTEUR

Jeudi, le 6 février, à 15h00, j'ai rencontré au Casino de Montréal l'adjoint du promoteur; Antonin Décarie. J'ai constaté que les responsables de l'événement prenaient les mesures prévues aux règlements afin d'assurer la sécurité des participants et du public. Le ring de seize pieds à l'intérieur des câbles est réglementaire. L'annonceur de l'événement Patrick Lono fut entrevu et informé du déroulement de la manifestation.

AMBULANCIERS

À 17h45, en compagnie du docteur Normand Lavoie, nous avons entrevu les ambulanciers Jérôme Chamberland, matricule 7598 et Joanie Beausoleil, matricule 7048 de l'unité 0205. Échange d'informations et examen de leur équipement par le médecin.

SÉCURITÉ

Le personnel assurant la sécurité de la manifestation sportive était composé de [REDACTED] agents de sécurité du [REDACTED] sous la gouverne de [REDACTED]. La sécurité fut bien appliquée et à la hauteur de la manifestation. Les sorties d'urgence étaient opérationnelles.

SUSPENSION MEDICALE

Quatre suspensions médicales furent ordonnées par les docteurs Normand Lavoie et Martin Grant. Les boxeurs Edison Demaj, Marko Calid et Ezequiel Maderna suspendus 60 jours, et dans le cas de Maderna, avec une clairance médicale, avant son retour. Une suspension indéfinie [REDACTED] fut ordonnée pour le boxeur Keshan Jacoby Koaly [REDACTED]. Les athlètes furent avisés de leur suspension en présence de leurs entraîneurs.

CONTRÔLE ANTIDOPAGE

Les boxeurs, [REDACTED] se sont respectueusement soumis à un test antidopage, exécuté par l'inspecteur Robert Chevrier, assisté de l'inspecteur Eric Phillippeaux.

RÉMUNÉRATION

Les concurrents reçurent leur rémunération à la fin de la manifestation sportive. Documents retournés à la R.A.C.J.

LA MANIFESTATION

La manifestation sportive s'est déroulée dans l'ordre et conforme aux lois et règlements. Nous avons reçu une excellente collaboration de tous les gens impliqués. Les locaux pour la pesée et les examens médicaux étaient fonctionnels.

Jean Douville
Responsable de la manifestation sportive

MANIFESTATION SPORTIVE DE BOXE

Date :	Jeudi, 27 février, 2025.
Lieu :	Casino de Montréal
Promoteur :	Groupe GYM
Assistance approximative :	450 spectateurs
Durée :	19h35 – 21h50

ENTREVUE AVEC LES CONCURRENTS

Mercredi, le 26 février, à compter de 10h, j'ai entrevu les concurrents des cinq combats de boxe au Casino de Montréal. Les contrats de chacun des concurrents furent vérifiés et approuvés. Une rencontre a eu lieu avec l'adjointe du promoteur, Alexandra Croft relativement au déroulement de l'événement. Des nouveaux permis de la RACJ furent émis par Zully Regalado.

EXAMEN MÉDICAL

Le docteur Gilbert Gagné a procédé à l'examen de tous les concurrents, mercredi le 26 février à compter de 10h15.

PESÉE OFFICIELLE ET RÉGLEMENTATION

À 11h45, une séance d'information sur la réglementation de la boxe, a eu lieu avec les boxeurs et les entraîneurs. Par la suite, en compagnie des superviseurs William Boodhoo représentant la WBC International et George Martinez représentant la IBF Intercontinental pour le combat de championnat opposant Anabel Ortiz Morales à Kim Clavel, nous avons effectué la pesée officielle des concurrents. Un seul boxeur Jordan Ward excédait de douze livres le poids inscrit à son contrat. Considérant la différence de quatorze livres entre les deux boxeurs dont le poids au contrat était de 132 lbs. Le combat fut annulé. Le promoteur Yvon Michel, présent à la pesée et les concernés furent avisés.

RENCONTRE AVEC LE PROMOTEUR

Jeudi, le 27 février, à 15h30, j'ai entrevu Alexandra Croft au Casino de Montréal. J'ai constaté que le promoteur prenait les mesures prévues aux règlements afin d'assurer la sécurité des participants et du public. L'annonceur de l'événement, Christian Gauthier fut rencontré et informé du déroulement de la manifestation sportive.

ENTREVUE AVEC LES OFFICIELS DE LA RÉGIE

À 17h00, les officiels furent informés de leur assignation et du contenu de la manifestation.

AMBULANCIERS

À 18h15, en compagnie des docteurs Gilbert Gagné et Martin Grant nous avons entrevu les ambulanciers Terrence Lavigne, matricule 7629 et Olivier Champagne, matricule 7122 unité 218 de l'Urgence Santé. Échange d'informations et examen de leur équipement par les médecins.

SÉCURITÉ

Le personnel assurant la sécurité de la manifestation sportive, était composé de [REDACTED] préposés [REDACTED] sous la gouverne de [REDACTED].. Les sorties d'urgence étaient opérationnelles.

SUSPENSION MEDICALE

Deux suspensions médicales furent ordonnées par les docteurs Martin Grant et Gilbert Gagné. Le boxeur Maximiliano Ledesma suspendu indéfiniment, minimum 60 jours, libération médicale requise avant son retour. [REDACTED] Tandis que Karoly Botos est suspendu pour 60 jours.

CONTRÔLE ANTIDOPAGE

Les boxeurs [REDACTED] se sont respectueusement soumis à un test antidopage effectué par l'inspecteur Dominic Brassard assisté de l'inspectrice France Théoret.

LES RÉMUNÉRATIONS

Les concurrents reçurent leur chèque de rémunération à la fin de la manifestation sportive. Documents retournés à la RACJ.

LA MANIFESTATION

La manifestation sportive s'est déroulée dans l'ordre et conforme aux lois et règlements. Les locaux pour la pesée, les examens médicaux et l'événement étaient fonctionnels. Aucun incident déplorable à signaler.

Jean Douville
Responsable de la manifestation sportive.

Feuille des résultats de la manifestation

Manifestation organisée par
GROUPE YVON MICHEL INC.
Numéro du permis : ZB250205193835245

Boxe
Casino de Montréal
2025-02-27

Nb Round	Concurrents	Fiche Poids Age	Résultat	Remarque	Arbitre Juges
4	MAANNI	2-0-0	W - KO - 1 - 01:53	MAANNI: 7 DAYS MANDATORY REST PERIOD	PADULO, ALBERT JR. BLOUIN, RICHARD ESNAULT, NICOLAS LEBLANC, SYLVAIN
	AYOUB	188.00			
	LAVAL, QUÉBEC, CANADA	28			
	LEDESMA	2-1-0			
8	MAXIMILIANO	185.40	W - TKO - 2 - 01:55	LEDESMA: INDEFINITE MEDICAL SUSPENSION. MINIMUM 90 DAYS. MEDICAL CLEARANCE REQUIRED	VILLENEUVE, ALAIN GIRARD, GUY THERIEN, DAVID WOODBURN, JOHN
	BUENOS AIRES, BUENOS AIRES,	25			
	OWUSU	6-0-1			
	THEOTHILUS	139.40			
4	PIERREFONDS, QUÉBEC, CANADA	30	W - TKO - 1 - 00:39	OWUSU: 7 DAYS MANDATORY REST PERIOD	PHILIPPEAUX, ERICK BLOUIN, RICHARD ESNAULT, NICOLAS THERIEN, DAVID
	MANRIQUEZ ARAVENA	6-6-0			
	JOEL IVAN	141.20			
	MAR DEL PLATA, BUENOS AIRES,	31			
4	ZAATITI ALIEH	1-0-0	W - UD - 10	ZAATITI ALIEH: 7 DAYS MANDATORY REST PERIOD	NELSON, MARK GUSTAV ATKINS, JACKLYN MICHELLE 98-92 BLOUIN, RICHARD 96-94 LEBLANC, SYLVAIN 98-92
	OMAR	143.80			
	LAVAL, QUEBEC, CANADA	21			
	BOTOS	2-4-0			
10	KAROLY	145.20	W - UD - 10	BOTOS: 60 DAYS MEDICAL SUSPENSION. DR MARTIN GRANT	CLAVEL: 30 DAYS MANDATORY REST PERIOD
	HUNGARY, HUNGARY	25			
	CLAVEL	20-2-0			
	KIM	104.40			
10	MONTRÉAL, QUÉBEC, CANADA	34	W - UD - 10	ORTIZ MORALES: 30 DAYS MANDATORY REST PERIOD	Nelson, Mark Gustav Atkins, Jacklyn Michelle 98-92 Blouin, Richard 96-94 Leblanc, Sylvain 98-92
	ORTIZ MORALES	34-7-0			
	ANABEL	103.60			
	NAUCALPAN DE JUAREZ, ESTADO DE	38			

Code: Results shown on

KO: Knock-out **DIS:** Disqualification **ABA:** Abandon **LL:** Leg Lock **KB:** Knee Bar
TKO: Technical knock-out **W:** Winner **RNC:** Rear Naked Choke **AC:** Arm Choke
UD: Unanimous **L:** Loser **FC:** Front Choke **AB:** Arm Bar
SD: Split decision **DRA:** Draw **NC:** Neck Choke **KL:** Key Lock
MD: Majority decision **SUB:** Submission **TC:** Triangle Choke **AL:** Ankle Lock

Jean Gauthier
Chef de service - Sports de combat

Détail des suspensions

Manifestation organisée par
GROUPE YVON MICHEL INC.
Numéro du permis : ZB250205193835245

Boxe
Casino de Montréal
2025-02-27

Concurrent	Détail de la suspension
MAANNI AYOUB	MAANNI: 7 DAYS MANDATORY REST PERIOD
LEDESMA MAXIMILIANO	LEDESMA: INDEFINITE MEDICAL SUSPENSION. MINIMUM 90 DAYS. MEDICAL CLEARANCE REQUIRED BEFORE NEXT FIGHT. DR. MARTIN GRANT.
MANRIQUEZ ARAVENA JOEL IVAN	MANRIQUEZ ARAVENA: 7 DAYS MANDATORY REST PERIOD
OWUSU THEOTHILUS	OWUSU: 7 DAYS MANDATORY REST PERIOD
ZAATITI ALIEH OMAR	ZAATITI ALIEH: 7 DAYS MANDATORY REST PERIOD
BOTOS KAROLY	BOTOS: 60 DAYS MEDICAL SUSPENSION. DR MARTIN GRANT
CLAVEL KIM	CLAVEL: 30 DAYS MANDATORY REST PERIOD
ORTIZ MORALES ANABEL	ORTIZ MORALES: 30 DAYS MANDATORY REST PERIOD

MANIFESTATION SPORTIVE DE BOXE

Date :	vendredi 28 février 2025
Lieu :	Casino du Lac Leamy 1, Boul du Casino
Promoteur:	G.Y.M
Assistance approximative :	350 spectateurs
Durée :	18h50 – 23h45

ENTREVUE AVEC LES CONCURRENTS

Jeudi 27 février 2025 à compter de 9h45, au Casino du Lac Leamy, j'ai entrevu les concurrents des sept combats de boxe prévus au programme. Les contrats de chacun des boxeurs furent vérifiés et approuvés. De nouveaux permis de la RACJ furent émis par Pauline Armaos. Le représentant du promoteur, Sylvain Pelletier était présent. Des informations furent échangées relativement à la mise en place des lieux pour l'événement du 28 février 2025.

PESÉE OFFICIELLE

À 11h30, nous avons procédé à la réunion d'informations en français en anglais ainsi qu'en espagnol avec une traductrice sur la réglementation avec les athlètes et entraîneurs. De plus le représentante de la WBA Mme Kina Malpartida a rencontré Mr Eduardo Alejandro Hernandez Perez et Juan Rene Tellez Giron Gonzalez. Par la suite, nous avons procédé à la pesée officielle des concurrents. Les boxeurs respectèrent le poids inscrit à leur contrat sauf Tellez Giron Gonzalez par 2 livres.

EXAMEN MÉDICAL

Jeudi 27 février, à compter de 9h45, le docteur Gilbert Gagné a procédé à l'examen de tous les concurrents. Tous ont été jugés apte à combattre le lendemain.

RENCONTRE AVEC LE RESPONSABLE DES LIEUX

Jeudi le 27 février j'ai rencontré Mr Sylvain Pelletier (GYM): signature des 14 contrats par Yvon Michel, discussion sur la sécurité et les règlements concernant nos besoins pour les chambres et les installations sanitaires pour les combattants et nos inspecteurs ainsi que les règles de service de bar. Mr Sylvain Pelletier s'est montré très coopératif à nos demandes.

RENCONTRE AVEC LE PROMOTEUR

Vendredi 28 février 2025 à 14h30 j'ai rencontré au **Casino du Lac Leamy** Mr Sylvain Pelletier représentant du promoteur. J'ai constaté que les responsables de l'événement prenaient les mesures prévues aux règlements afin d'assurer la sécurité des participants et du public. Le ring est de dix-neuf pieds à l'intérieur des câbles et il est réglementaire. L'annonceur de l'événement, Nicolas St-Pierre fut entrevu et informé du déroulement de la manifestation.

AMBULANCIERS

À 18h50 en compagnie des docteurs Gilbert Gagné et Benoit Martin, nous avons entrevu les ambulanciers Alain Bissonnette et Audrey Ann Viau ambulance numéro 7729. Échange d'informations et examen de leur équipement par les médecins.. Distance de l'hôpital la plus proche est de 5,9 kilomètres.

SÉCURITÉ

Le personnel assurant la sécurité de la manifestation sportive était composé de [REDACTED] agents de sécurité du [REDACTED] sous la gouverne de [REDACTED]. La sécurité fut bien appliquée et à la hauteur de la manifestation. Les sorties d'urgence étaient connues des agents de sécurité et opérationnelles.

SUSPENSION MEDICALE

Cinq suspensions médicales furent ordonnées par les docteurs Gilbert Gagné et Benoit Martin. Les boxeurs: A.N. Tsatiris Heredia 30 jours

S. Szobota 60 jours

N.D.Mcintosh 30 jours

U. Ilagor Resendiz suspension indéfinie [REDACTED]

E.A. Hernandez Perez [REDACTED] avec un rapport au prochain combat.

Les athlètes furent avisés de leur suspension en présence de leur entraîneur.

CONTRÔLE ANTIDOPAGE

4 tests furent effectués

[REDACTED]

Contrôle effectué par Robert Chevrier dans les temps requis. Tous se sont conformés à la règle.

RÉMUNÉRATION

Les concurrents reçurent leur rémunération à la fin de leur combat respectif par Mr Jean Gauthier et Robert Pelletier les documents furent retournés à la R.A.C.J.

CONDUITE ANTI SPORTIVE

Aucune

LA MANIFESTATION

La manifestation sportive s'est déroulée dans l'ordre et conforme aux lois et règlements. Nous avons reçu une excellente collaboration du promoteur et de ses assistants. Les locaux pour la pesée, les examens médicaux et l'événement étaient fonctionnels. Aucun incident déplorable à signaler.

À noter: il serait de la responsabilité des promoteurs d'informer les ambulanciers de tout changement d'horaire car cela a provoqué un retard de 50 minutes lors de cette évènement.

Jean-Pierre Claude
Responsable de la manifestation sportive

Feuille des résultats de la manifestation

Manifestation organisée par

GROUPE YVON MICHEL INC.

Numéro du permis : ZB250213121254122

Boxe

Casino du Lac Leamy - Gatineau

2025-02-28

Nb Round	Concurrents	Fiche Poids Age	Résultat	Remarque	Arbitre Juges
4	HUGUES JAMES ANTHONY OTTAWA, ONTARIO, CANADA	2-0-0 156.00 24	W - TKO - 3 - 02:20	HUGUES: 7 DAYS MANDATORY REST PERIOD	FOREST, MARTIN DALIDA, MARTIN
	TSATIRIS HEREDIA ALEXIS NICKOLAS OTTAWA, ONTARIO, CANADA	0-1-0 157.00 28		TSATIRIS HEREDIA: 30 DAYS MEDICAL SUSPENSION. DR BENOIT GOULET	LEBLANC, SYLVAIN PROCOPIO, PASQUALE
4	REEVES LEE SEAN CHRISTOPHER LIMERICK, LIMERICK, IRELAND	12-1-0 144.00 30	W - TKO - 1 - 01:43	REEVES: 7 DAYS MANDATORY REST PERIOD	BENDER, ROBERT LENARD DALIDA, MARTIN
	SZOBOTA SZABOLCS BUDAPEST, BUDAPEST, HUNGARY	2-0-0 0.00 20		SZOBOTA: 60 DAYS MEDICAL SUSPENSION. DR GIBERT GAGNE	ESNAULT, NICOLAS LEBLANC, SYLVAIN
8	MRDJENOVICH JELENA ANN EDMONTON, ALBERTA, CANADA	42-12-2 125.80 42	W - UD - 8	MRDJENOVICH: 21 DAYS MANDATORY REST PERIOD	BENDER, ROBERT LENARD DALIDA, MARTIN 80-72
	BELLUSCI JESSICA LURAGO MARINONE, LOMBARDIA,	6-3-0 125.60 26		BELLUSCI: 21 DAYS MANDATORY REST PERIOD	ESNAULT, NICOLAS 79-73 LEBLANC, SYLVAIN 80-72
8	POMERLEAU DEREK MERCIER, QUÉBEC, CANADA	10-0-0 162.40 24	W - TKO - 6 - 02:50	POMERLEAU: 14 DAYS MANDATORY REST PERIOD	PADULO, ALBERT JR. DALIDA, MARTIN
	MCINTOSH NATHAN DWAYNE NOTTINGHAM, UNITED KINGDOM	14-3-1 157.40 37		MCINTOSH: 30 DAYS MEDICAL SUSPENSION. DR BENOIT GOULET	LEBLANC, SYLVAIN PROCOPIO, PASQUALE
10	BARRIERE ALEXIS SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU,	11-0-0 236.80 29	W - ABA - 6 - 03:00	BARRIERE: 14 DAYS MANDATORY REST PERIOD	FOREST, MARTIN ESNAULT, NICOLAS
	ILAGOR RESENDIZ UBALDO MEXICO, MEXICO, MEXIQUE	13-1-0 291.40 25		ILAGOR RESENDIZ: INDEFINITE MEDICAL SUSPENSION. [REDACTED]	LEBLANC, SYLVAIN PROCOPIO, PASQUALE

Nb Round	Concurrents	Fiche Poids Age	Résultat	Remarque	Arbitre Juges
12	HERNANDEZ PEREZ EDUARDO ALEJANDRO MEXICO, MEXICO, MEXICO	36-2-0 129.40 27	W - UD - 12	HERNANDEZ PEREZ: INDEFINITE MEDICAL SUSPENSION. [REDACTED]	PADULO, ALBERT JR. ESNAULT, NICOLAS 119-109
	TELLEZ GIRON GONZALEZ JUAN RENE MEXICO, MEXICO, MEXICO	20-4-0 132.00 26		TELLEZ GIRON GONZALEZ: 30 DAYS MANDATORY REST PERIOD.	LEBLANC, SYLVAIN 120-108 PROCOPIO, PASQUALE 120-108
8	FONDJO HENDJOU STEPHANE MONTREAL, QUEBEC, CANADA	13-1-1 167.60 27	W - UD - 8	FONDJO HENDJOU: 21 DAYS MANDATORY REST PERIOD	FOREST, MARTIN DALIDA, MARTIN 80-72
	BEN REJEB SALIM MARSEILLE, BOUCHES-DU RHÔNE,	10-12-2 167.40 37		BEN REJEB: 21 DAYS MANDATORY REST PERIOD	ESNAULT, NICOLAS 80-72 PROCOPIO, PASQUALE 80-72

Code: Results shown on

KO: Knock-out	DIS: Disqualification	ABA: Abandon	LL: Leg Lock	KB: Knee Bar
TKO: Technical knock-out	W: Winner	RNC: Rear Naked Choke	AC: Arm Choke	
UD: Unanimous	L: Loser	FC: Front Choke	AB: Arm Bar	
SD: Split decision	DRA: Draw	NC: Neck Choke	KL: Key Lock	
MD: Majority decision	SUB: Submission	TC: Triangle Choke	AL: Ankle Lock	

Jean Gauthier
Chef de service - Sports de combat

Détail des suspensions

Manifestation organisée par
GROUPE YVON MICHEL INC.
Numéro du permis : ZB250213121254122

Boxe
Casino du Lac Leamy - Gatineau
2025-02-28

Concurrent	Détail de la suspension
TSATIRIS HEREDIA ALEXIS NICKOLAS	TSATIRIS HEREDIA: 30 DAYS MEDICAL SUSPENSION. DR BENOIT GOULET
HUGUES JAMES ANTHONY	HUGUES: 7 DAYS MANDATORY REST PERIOD
SZOBOTA SZABOLCS	SZOBOTA: 60 DAYS MEDICAL SUSPENSION. DR GIBERT GAGNE
REEVES LEE SEAN CHRISTOPHER	REEVES: 7 DAYS MANDATORY REST PERIOD
MRDJENOVICH JELENA ANN	MRDJENOVICH: 21 DAYS MANDATORY REST PERIOD
BELLUSCI JESSICA	BELLUSCI: 21 DAYS MANDATORY REST PERIOD
MCINTOSH NATHAN DWAYNE	MCINTOSH: 30 DAYS MEDICAL SUSPENSION. DR BENOIT GOULET
POMERLEAU DEREK	POMERLEAU: 14 DAYS MANDATORY REST PERIOD
BARRIERE ALEXIS	BARRIERE: 14 DAYS MANDATORY REST PERIOD
ILAGOR RESENDIZ UBALDO	ILAGOR RESENDIZ: INDEFINITE MEDICAL SUSPENSION. [REDACTED] [REDACTED] BEFORE NEXT FIGHT. DR BENOIT GOULET
TELLEZ GIRON GONZALEZ JUAN RENE	TELLEZ GIRON GONZALEZ: 30 DAYS MANDATORY REST PERIOD.
HERNANDEZ PEREZ EDUARDO ALEJANDRO	HERNANDEZ PEREZ: INDEFINITE MEDICAL SUSPENSION. [REDACTED] [REDACTED] BEFORE NEXT FIGHT. DR. GILBERT GAGNE
FONDJO HENDJOU STEPHANE	FONDJO HENDJOU: 21 DAYS MANDATORY REST PERIOD
BEN REJEB SALIM	BEN REJEB: 21 DAYS MANDATORY REST PERIOD

MANIFESTATION SPORTIVE DE BOXE

Date :	Jeudi, le 10 avril, 2025
Lieu :	Casino de Montréal
Promoteur:	Camille Estephan – Eye of the Tiger.
Assistance approximative :	650 spectateurs
Durée :	18h40 – 23h20

ENTREVUE AVEC LES CONCURRENTS

Mercredi, le 9 avril, à compter de 9h30 au Casino de Montréal, j'ai entrevu les concurrents des huit combats de boxe prévus au programme. Les contrats de chacun des concurrents furent vérifiés et approuvés. Des nouveaux permis de la RACJ furent émis par Zully Regalado. Des informations furent échangées avec Antonin Décarie, relativement à la mise en place des lieux pour l'événement du 10 avril.

PESÉE OFFICIELLE

À 11h45, nous avons procédé à la réunion d'informations sur la réglementation avec les athlètes et entraîneurs. Par la suite, en compagnie des superviseurs Michel Hamelin représentant la WBC pour les combats de championnats opposant Christopher Guerrero à Oliver Quintana Sanchez, ceinture WBC Continental Americas poids mi-moyens et Dzmitry Asanau à Francesco Patera, ceinture WBC Continental Americas poids légers. Le superviseur de la WBA, Gilberto Echevarria était présent pour le combat de championnat opposant Mary Spencer à Virginia Suarez Montilla pour le titre WBA World Super Welterweight, nous avons procédé à la pesée officielle des boxeurs. Tous les concurrents, ont respecté le poids inscrit à leur contrat.

EXAMEN MÉDICAL

Mercredi, le 9 avril, à compter de 10h15, le docteur Martin Grant a procédé à l'examen de tous les boxeurs. Le boxeur Shawn Charles Archer a échoué son examen médical et le deuxième combat fut annulé. Le promoteur Camille Estephan fut informé.

RENCONTRE AVEC LE PROMOTEUR

Jeudi, le 10 avril, à 15h30, j'ai rencontré au Casino de Montréal l'adjoint du promoteur; Antonin Décarie. J'ai constaté que les responsables de l'événement prenaient les mesures prévues aux règlements afin d'assurer la sécurité des participants et du public. Le ring de seize pieds à l'intérieur des câbles est réglementaire. L'annonceur de l'événement Patrick Lono fut entrevu et informé du déroulement de la manifestation.

AMBULANCIERS

À 17h30, en compagnie du docteur Martin Grant, nous avons entrevu les ambulanciers Michel Savard, matricule 6831 et Samuel Savy, matricule 6998 de l'unité 098 Échange d'informations et examen de leur équipement par le médecin.

SÉCURITÉ

Le personnel assurant la sécurité de la manifestation sportive était composé de [REDACTED] agents de sécurité [REDACTED] sous la gouverne de [REDACTED]. La sécurité fut bien appliquée et à la hauteur de la manifestation. Les sorties d'urgence étaient opérationnelles.

SUSPENSION MEDICALE

Une suspension médicale fut ordonnée par le docteur Martin Grant. Le boxeur Mathis Salomon Lourenco a reçu une suspension de 60 jours. Il fut avisé de sa suspension en présence de son entraîneur.

CONTRÔLE ANTIDOPAGE

Les boxeurs, [REDACTED] se sont respectueusement soumis à un test antidopage, exécuté par l'inspecteur Robert Chevrier.

RÉMUNÉRATION

Les concurrents reçurent leur rémunération à la fin de la manifestation sportive. Documents retournés à la R.A.C.J.

LA MANIFESTATION

La manifestation sportive s'est déroulée dans l'ordre et conforme aux lois et règlements. Nous avons reçu une excellente collaboration de tous les gens impliqués. Les locaux pour la pesée et les examens médicaux étaient fonctionnels.

Jean Douville
Responsable de la manifestation sportive

Feuille des résultats de la manifestation

Manifestation organisée par
9212-6192 QUEBEC INC. (EOTTM)
Numéro du permis : ZB250306103452077

Boxe
Casino de Montréal
2025-04-10

Nb Round	Concurrents	Fiche Poids Age	Résultat	Remarque	Arbitre Juges
4	ISRAYELYAN	0-0-0	W - TKA - 1 - 01:34	ISRAYELYAN: 7 DAYS MANDATORY REST PERIOD	ST-GERMAIN, STEVE
	ERIK ARMENIE, ARMENIE	131.80 25			DE CARUFEL, RICHARD
	BERNATH	0-0-1		BERNATH: 7 DAYS MANDATORY REST PERIOD	ESNAULT, NICOLAS
	RICHARD DEBRECEN, HUNGARY	127.60 24			WOODBURN, JOHN
8	FENDERO	9-0-0	W - TKO - 2 - 02:07	FENDERO: 7 DAYS MANDATORY REST PERIOD	GOULET, YVON
	MORENO MONTRÉAL, QUÉBEC, CANADA	167.50 25			DE CARUFEL, RICHARD
	VOVC	15-6-0		VOVC: 7 DAYS MANDATORY REST PERIOD	PROCOPIO, PASQUALE
	NICOLAE NURNBERG, ALLEMAGNE	166.30 34			WOODBURN, JOHN
8	BIGRAS GAUMONT	12-0-0	W - TKA - 4 - 01:40	BIGRAS GAUMONT: 7 DAYS MANDATORY REST PERIOD	VILLENEUVE, ALAIN
	ALEXANDRE GATINEAU, QUÉBEC, CANADA	159.70 29			ESNAULT, NICOLAS
	LOURENCO	13-5-3		LOURENCO: 60 DAYS MEDICAL SUSPENSION. DR MARTIN GRANT	GUERIN, MARIE-JOSEE
	MATHIS LOUIS SALOMON MARSEILLE, BOUCHES-DU RHÔNE,	156.00 31			PROCOPIO, PASQUALE
8	OROBIO SINISTERRA	12-0-0	W - UD - 8	OROBIO SINISTERRA: 21 DAYS MANDATORY REST PERIOD	GOULET, YVON
	JHON ELIN MONTRÉAL, QUÉBEC, CANADA	138.50 21			DE CARUFEL, RICHARD 80-71
	AGUIRRE	19-6-0		AGUIRRE: 21 DAYS MANDATORY REST PERIOD	GUERIN, MARIE-JOSEE 80-71
	SEBASTIAN EZEQUIEL CORDOBA, CORDOBA, ARGENTINE	139.30 33			WOODBURN, JOHN 80-71
10	SPENCER	9-2-0	W - UD - 10	SPENCER: 30 DAYS MANDATORY REST PERIOD	COLLINS, ALICIA RENEE
	MARY ELISABETH MONTRÉAL, QUÉBEC, CANADA	153.80 40			AGUILAR, RODOLFO 99-91
	SUAREZ MONTILLA	31-5-1		SUAREZ MONTILLA: 30 DAYS MANDATORY REST PERIOD	ESNAULT, NICOLAS 100-90
	OGLEIDIS VIRGINIA ARAGUA, ARAGUA, VENEZUELA	153.00 37			PROCOPIO, PASQUALE 100-90

Nb Round	Concurrents	Fiche Poids Age	Résultat	Remarque	Arbitre Juges
10	GUERRERO ZURI CHRISTOPHER MONTRÉAL, QUÉBEC, CANADA	13-0-0 146.50 23	W - UD - 10	GUERRERO ZURI: 30 DAYS MANDATORY REST PERIOD	VILLENEUVE, ALAIN BLEA, STEPHEN 99-88
	QUINTANA SANCHEZ OLIVER MEXICALI, BAJA CALIFORNIA,	22-3-0 145.40 28		QUINTANA SANCHEZ: 30 DAYS MANDATORY REST PERIOD	GUERIN, MARIE-JOSEE 98-89 KREBS, ALAN R 98-89
10	ASANAU DZMITRY DUBAI, ÉMIRATS ARABES UNIS	9-0-0 134.60 28	W - UD - 10	ASANAU: 30 DAYS MANDATORY REST PERIOD	ST-GERMAIN, STEVE BLEA, STEPHEN 100-90
	PATERA FRANCESCO GENK, LIMBURG, BELGIQUE	30-5-0 134.10 31		PATERA: 30 DAYS MANDATORY REST PERIOD	DE CARUFEL, RICHARD 100-90 KREBS, ALAN R 98-92

Code: Results shown on

KO: Knock-out **DIS:** Disqualification
TKO: Technical knock-out **W:** Winner
UD: Unanimous **L:** Loser
SD: Split decision **DRA:** Draw
MD: Majority decision **SUB:** Submission

ABA: Abandon **LL:** Leg Lock
RNC: Rear Naked Choke **AC:** Arm Choke
FC: Front Choke **AB:** Arm Bar
NC: Neck Choke **KL:** Key Lock
TC: Triangle Choke **AL:** Ankle Lock

KB: Knee Bar

Jean Gauthier
 Chef de service - Sports de combat

Détail des suspensions

Manifestation organisée par
9212-6192 QUEBEC INC. (EOTTM)
Numéro du permis : ZB250306103452077

Boxe
Casino de Montréal
2025-04-10

Concurrent	Détail de la suspension
BERNATH RICHARD	BERNATH: 7 DAYS MANDATORY REST PERIOD
ISRAYELIAN ERIK	ISRAYELIAN: 7 DAYS MANDATORY REST PERIOD
FENDERO MORENO	FENDERO: 7 DAYS MANDATORY REST PERIOD
VOVC NICOLAE	VOVC: 7 DAYS MANDATORY REST PERIOD
BIGRAS GAUMONT ALEXANDRE	BIGRAS GAUMONT: 7 DAYS MANDATORY REST PERIOD
LOURENCO MATHIS LOUIS SALOMON	LOURENCO: 60 DAYS MEDICAL SUSPENSION. DR MARTIN GRANT
AGUIRRE SEBASTIAN EZEQUIEL	AGUIRRE: 21 DAYS MANDATORY REST PERIOD
OROBIO SINISTERRA JHON ELIN	OROBIO SINISTERRA: 21 DAYS MANDATORY REST PERIOD
SUAREZ MONTILLA OGLEIDIS VIRGINIA	SUAREZ MONTILLA: 30 DAYS MANDATORY REST PERIOD
SPENCER MARY ELISABETH	SPENCER: 30 DAYS MANDATORY REST PERIOD
QUINTANA SANCHEZ OLIVER	QUINTANA SANCHEZ: 30 DAYS MANDATORY REST PERIOD
GUERRERO ZURI CHRISTOPHER	GUERRERO ZURI: 30 DAYS MANDATORY REST PERIOD
PATERA FRANCESCO	PATERA: 30 DAYS MANDATORY REST PERIOD
ASANAU DZMITRY	ASANAU: 30 DAYS MANDATORY REST PERIOD

MANIFESTATION SPORTIVE DE BOXE

Date :	Jeudi, le 5 juin, 2025
Lieu :	Casino de Montréal
Promoteur:	Camille Estephan – Eye of the Tiger.
Assistance approximative :	650 spectateurs
Durée :	19h10 – 21h15

ENTREVUE AVEC LES CONCURRENTS

Mercredi, le 4 juin, à compter de 10h00 au Casino de Montréal, j'ai entrevu les concurrents des six combats de boxe prévus au programme. Les contrats de chacun des concurrents furent vérifiés et approuvés. Des nouveaux permis de la RACJ furent émis par Zully Regalado. Des informations furent échangées avec Antonin Décarie, relativement à la mise en place des lieux pour l'événement du 5 juin.

PESÉE OFFICIELLE

À 11h45, nous avons procédé à la réunion d'informations sur la réglementation avec les athlètes et entraîneurs. Par la suite, en compagnie du superviseur Alberto Leon représentant la WBC pour le combat de championnat WBC Continental Americas des poids lourds légers, titre vacant, opposant Jan Czerklewicz à Mehmet Unal, nous avons procédé à la pesée officielle des boxeurs. Un seul concurrents, Kristaps Bulmeistars excédait de sept livres du poids inscrit à son contrat. Il fut informé de la réglementation à cette faute.

EXAMEN MÉDICAL

Mercredi, le 4 juin, à compter de 10h15, le docteur Gilbert Gagné a procédé à l'examen de tous les boxeurs.

RENCONTRE AVEC LE PROMOTEUR

Jeudi, le 5 juin, à 15h30, j'ai rencontré au Casino de Montréal l'adjoint du promoteur; Antonin Décarie. J'ai constaté que les responsables de l'événement prenaient les mesures prévues aux règlements afin d'assurer la sécurité des participants et du public. Le ring de seize pieds à l'intérieur des câbles est réglementaire. L'annonceur de l'événement Patrick Lono fut entrevu et informé du déroulement de la manifestation.

AMBULANCIERS

À 17h45, en compagnie du docteur Gilbert Gagné, nous avons entrevu les ambulanciers Vincent Paradis, matricule 0625 et Alexis Painchaud, matricule 7423 de l'unité 114. Échange d'informations et examen de leur équipement par le médecin.

SÉCURITÉ

Le personnel assurant la sécurité de la manifestation sportive était composé de [REDACTED] agents de sécurité du [REDACTED] sous la gouverne de [REDACTED]. La sécurité fut bien appliquée et à la hauteur de la manifestation. Les sorties d'urgence étaient opérationnelles.

SUSPENSION MEDICALE

Sept suspensions médicales furent ordonnées par les médecins Maguy Deslauriers et Gilbert Gagné. Les boxeurs Alex Gagnon, Tomas Lastra Onate, Antonio Collado, Movladdin Biyarlanov et Jan Czerkiewicz suspendus pour 30 jours. Michael Flannery suspendu 60 jours, tandis que Kristaps Bulmeistars a reçu une suspension indéfinie [REDACTED]. Libération médicale requise. Tous les athlètes furent avisés de leur suspension en présence de leur entraîneur.

CONTRÔLE ANTIDOPAGE

Les boxeurs, [REDACTED], se sont respectueusement soumis à un test antidopage, exécuté par l'inspecteur Robert Chevrier assisté de l'inspecteur Dominic Brassard.

RÉMUNÉRATION

Les concurrents reçurent leur rémunération à la fin de la manifestation sportive. Documents retournés à la R.A.C.J.

LA MANIFESTATION

La manifestation sportive s'est déroulée dans l'ordre et conforme aux lois et règlements. Nous avons reçu une excellente collaboration de tous les gens impliqués. Les locaux pour la pesée et les examens médicaux étaient fonctionnels.

Jean Douville
Responsable de la manifestation sportive

Feuille des résultats de la manifestation

Manifestation organisée par
9212-6192 QUEBEC INC. (EOTTM)
Numéro du permis : ZB250427164402540

Boxe
Casino de Montréal
2025-06-05

Nb Round	Concurrents	Fiche Poids Age	Résultat	Remarque	Arbitre Juges
4	ISRAYELIAN	1-0-0	W - TKA - 2 - 01:18	ISRAYELIAN: 7 DAYS MANDATORY REST PERIOD	FOREST, MARTIN
	ERIK ARMENIE, ARMENIE	129.10 20			
	GAGNON	0-2-1		GAGNON: 30 DAYS MEDICAL SUSPENSION. DR GILBERT GAGNE	BLOUIN, RICHARD DE CARUFEL, RICHARD GIRARD, GUY
	ALEX SAGUENAY, QUÉBEC, CANADA	129.10 28			
4	SANFORD	1-0-0	W - TKA - 1 - 02:59	SANFORD: 7 DAYS MANDATORY REST PERIOD	GOULET, YVON
	WYATT DAWSON KENNETCOOK, NOUVELLE-ECOSSE,	139.60 26			
	LASTRA ONATE	2-0-0		LASTRA ONATE: 30 DAYS MEDICAL SUSPENSION. DR MAGUY DESLAURIERS	GIRARD, GUY LEBLANC, SYLVAIN
	TOMAS ANDRAE SANTIAGO DE CHILE, CHILI	139.90 25			
8	FENDERO	10-0-0	W - TKA - 1 - 02:46	FENDERO: 7 DAYS MANDATORY REST PERIOD	PADULO, ALBERT JR.
	MORENO MONTRÉAL, QUÉBEC, CANADA	172.00 26			
	BULMEISTARS	17-5-0		BULMEISTARS: INDEFINITE MEDICAL SUSPENSION. [REDACTED] MEDICAL	BLOUIN, RICHARD DE CARUFEL, RICHARD LEBLANC, SYLVAIN
	KRISTAPS RIGA, LATVIA	179.20 32			
10	BIYARSLANOV	18-0-0	W - TKA - 3 - 00:38	BIYARSLANOV: 30 DAYS MEDICAL SUSPENSION. [REDACTED] DR GILBERT GAGNE	GOULET, YVON
	MOVLADDIN (ARTHUR) MONTRÉAL, QUÉBEC, CANADA	139.50 30			
	COLLADO GUIJARRO	19-1-0		COLLADO GUIJARRO: 30 DAYS MEDICAL SUSPENSION. DR MAGUY DESLAURIERS	DE CARUFEL, RICHARD GIRARD, GUY LEBLANC, SYLVAIN
	ANTONIO QUINTANAR DE LA ORDEN, ESPAGNE	139.80 25			
10	UNAL	12-0-0	W - TKA - 1 - 02:56	UNAL: 7 DAYS MANDATORY REST PERIOD	FOREST, MARTIN
	MEHMET NADIR LAVAL, QUEBEC, CANADA	174.60 32			
	CZERKLEWICZ	14-2-0		CZERKLEWICZ: 30 DAYS MEDICAL SUSPENSION. DR GILBERT GAGNE	BLOUIN, RICHARD DE CARUFEL, RICHARD GIRARD, GUY
	JAN WARSHAW, POLOGNE	174.20 27			

Nb Round	Concurrents	Fiche Poids Age	Résultat	Remarque	Arbitre Juges
10	RAMIREZ DURAN ALBERT RAMON VALLEDUPAR, CESAR, COLOMBIE	20-0-0 181.30 33	W - TKA - 2 - 01:09	RAMIREZ DURAN: 7 DAYS MANDATORY REST PERIOD	PADULO, ALBERT JR. BLOUIN, RICHARD
	FLANNERY MICHAEL ALAN SILLOTH, WIGTON, ANGLETERRE	13-0-0 174.10 28		FLANNERY: 60 DAYS MEDICAL SUSPENSION. DR MAGUY DESLAURIERS	GIRARD, GUY LEBLANC, SYLVAIN

Code: *Results shown on*

KO: Knock-out	DIS: Disqualification	ABA: Abandon	LL: Leg Lock	KB: Knee Bar
TKO: Technical knock-out	W: Winner	RNC: Rear Naked Choke	AC: Arm Choke	
UD: Unanimous	L: Loser	FC: Front Choke	AB: Arm Bar	
SD: Split decision	DRA: Draw	NC: Neck Choke	KL: Key Lock	
MD: Majority decision	SUB: Submission	TC: Triangle Choke	AL: Ankle Lock	

Jean Gauthier
Chef de service - Sports de combat

Détail des suspensions

Manifestation organisée par
9212-6192 QUEBEC INC. (EOTTM)
Numéro du permis : ZB250427164402540

Boxe
Casino de Montréal
2025-06-05

Concurrent	Détail de la suspension
GAGNON ALEX	GAGNON: 30 DAYS MEDICAL SUSPENSION. DR GILBERT GAGNE
ISRAYELIAN ERIK	ISRAYELIAN: 7 DAYS MANDATORY REST PERIOD
SANFORD WYATT DAWSON	SANFORD: 7 DAYS MANDATORY REST PERIOD
LASTRA ONATE TOMAS ANDRAE	LASTRA ONATE: 30 DAYS MEDICAL SUSPENSION. DR MAGUY DESLAURIERS
FENDERO MORENO	FENDERO: 7 DAYS MANDATORY REST PERIOD
BULMEISTARS KRISTAPS	BULMEISTARS: INDEFINITE MEDICAL SUSPENSION. [REDACTED] [REDACTED], MEDICAL CLEARANCE REQUIRED BEFORE NEXT FIGHT. DR. GILBERT GAGNE
COLLADO GUIJARRO ANTONIO	COLLADO GUIJARRO: 30 DAYS MEDICAL SUSPENSION. DR MAGUY DESLAURIERS
BIYARSLANOV MOVLADDIN (ARTHUR)	BIYARSLANOV: 30 DAYS MEDICAL SUSPENSION. [REDACTED] [REDACTED] DR GILBERT GAGNE
CZERKLEWICZ JAN	CZERKLEWICZ: 30 DAYS MEDICAL SUSPENSION. DR GILBERT GAGNE
UNAL MEHMET NADIR	UNAL: 7 DAYS MANDATORY REST PERIOD
FLANNERY MICHAEL ALAN	FLANNERY: 60 DAYS MEDICAL SUSPENSION. DR MAGUY DESLAURIERS
RAMIREZ DURAN ALBERT RAMON	RAMIREZ DURAN: 7 DAYS MANDATORY REST PERIOD

MANIFESTATION SPORTIVE DE BOXE

Date :	Vendredi, 27 juin, 2025.
Lieu :	Centre Vidéotron, Québec.
Promoteur:	Camille Estephan – Eye of the Tiger.
Assistance approximative :	5000 spectateurs
Durée :	18h10 – 23h15

ENTREVUE AVEC LES CONCURRENTS

Jeudi, le 26 juin, à compter de 10h00, au Centre Vidéotron, j'ai entrevu les concurrents des neuf combats de boxe prévus au programme. Les contrats de chacun des concurrents furent vérifiés et approuvés. Des nouveaux permis de la RACJ furent émis par Zully Regalado. Le promoteur Camille Estephan était présent. Des informations furent échangées relativement à la mise en place des lieux pour l'événement du 27 juin.

PESÉE OFFICIELLE

À 11h30, nous avons procédé à la réunion d'informations sur la réglementation avec les athlètes et entraîneurs. Par la suite, à 12h, en compagnie des superviseurs Michel Hamelin représentant la WBC, Porfirio Betegon représentant la WBO et Mike George représentant la WBC Continental Americas, nous avons procédé à la pesée officielle des concurrents pour les quatre combats de championnat opposant Leila Beaudouin à Elhem Mekhalel pour le championnat WBO des poids légers, et Christopher Guerrero à Sandy Messaoud pour le championnat WBC Continental Americas welterweight, Jhon Orobio à Zsolt Osadan pour le championnat WBC Continental Americas super lightweight et la finale opposant Christian Mbili à Maciej Sulecki pour le championnat WBC Interim World des super mi-moyens. Tous les boxeurs de la manifestation ont respecté le poids inscrit à leur contrat.

EXAMEN MÉDICAL

Jeudi, le 26 juin, à compter de 10h, le docteur Gilbert Gagné a procédé à l'examen de tous les concurrents.

RENCONTRE AVEC LE PROMOTEUR

Vendredi, le 27 juin, à 14h, j'ai rencontré au Centre Vidéotron, l'assistant du promoteur, Antonin Décarie. J'ai constaté que le promoteur prenait les mesures prévues aux règlements afin d'assurer la sécurité des participants et du public. Le ring de dix-huit pieds à l'intérieur des câbles est réglementaire. L'annonceur de la soirée, Patrick Lono fut entrevu et informé du déroulement de la manifestation.

AMBULANCIERS

À 16h45, en compagnie du docteur Gilbert Gagné, nous avons entrevu les ambulanciers Josiane Lapierre, matricule 1170, Kaven Tardif, matricule 0910 de l'unité 3956, André Langlois, matricule 1137 et Bob Murphy, matricule 0476 de l'unité 3957. Échange d'informations et examen de leur équipement par le docteur Gagné.

SÉCURITÉ

Le personnel assurant la sécurité de la manifestation sportive était composé de [REDACTED] agents de sécurité de [REDACTED], sous la gouverne de [REDACTED]. La sécurité fut très bien appliquée et à la hauteur de la manifestation. Les sorties d'urgence étaient opérationnelles.

SUSPENSION MEDICALE

Sept suspensions médicales furent ordonnées par les docteurs Normand Lavoie et Gilbert Gagné. Les boxeurs Elhem Mekhaled, Sandy Messaoud, Zsolt Osadan, Ricardo Brown et Maciej Sulecki suspendus pour 30 jours. Adagio Macdonald et Jose de Jesus Macias, suspendus 60 jours. Les athlètes furent avisés de leur suspension en présence de leur entraîneur.

CONTRÔLE ANTIDOPAGE

Les boxeurs participant aux quatre combats de championnats précités, [REDACTED] se sont respectueusement soumis à un test antidopage effectué par l'inspecteur Robert Chevrier assisté de l'inspecteur Stéphane Tessier.

RÉMUNÉRATION

Les concurrents reçurent leur rémunération à la fin de la manifestation sportive. Documents retournés à la R.A.C.J.

LA MANIFESTATION

La manifestation sportive s'est déroulée dans l'ordre et conforme aux lois et règlements. Tous les combats furent appréciés des spectateurs. Excellence performance de tous les athlètes participant. Nous avons reçu une très bonne collaboration de tous les gens impliqués.

Jean Douville
Responsable de la manifestation sportive

Feuille des résultats de la manifestation

Manifestation organisée par
9212-6192 QUEBEC INC. (EOTTM)
Numéro du permis : ZB250427171531198

Boxe
Centre Vidéotron
2025-06-27

Nb Round	Concurrents	Fiche Poids Age	Résultat	Remarque	Arbitre Juges
6	SANFORD	2-0-0	W - UD - 6	SANFORD: 14 DAYS MANDATORY REST PERIOD	TOPPING, JEAN-FRANÇOIS
	WYATT DAWSON VARENNES, QUÉBEC, CANADA	139.60 26			ROUSSEL, BENOIT 60-54
	ANDREJEV	4-1-0		ANDREJEV: 14 DAYS MANDATORY REST PERIOD	THERIEN, DAVID 60-54
	MARK NARVA CITY, ESTONIA	139.70 23			WOODBURN, JOHN 60-53
10	SANTANA SALCEDO	13-0-0	W - TKO - 5 - 02:03	SANTANA SALCEDO: 14 DAYS MANDATORY REST PERIOD REFEREE STOPPAGE	GRIFFIN, MICHAEL
	LUIS EDUARDO MONTRÉAL, QUÉBEC, CANADA	135.70 27			GIRARD, GUY
	ESTELA SCARMATTO	17-4-0		ESTELA SCARMATTO: 14 DAYS MANDATORY REST PERIOD REFEREE STOPPAGE	LEBLANC, SYLVAIN
	EDUARDO ANTONIO MONTEVIDEO, MONTEVIDEO,	135.60 35			PROCOPIO, PASQUALE
10	BEAUDOIN	12-1-0	W - TKO - 6 - 01:08	BEAUDOIN: 14 DAYS MANDATORY REST PERIOD REFEREE STOPPAGE	FOREST, MARTIN
	LEILA LÉVIS, QUÉBEC, CANADA	129.40 29			BLOUIN, RICHARD
	MEKHALED	17-3-0		MEKHALED: 30 DAYS MEDICAL SUSPENSION. DR GILBERT GAGNÉ REFEREE STOPPAGE	ROUSSEL, BENOIT
	ELHEM VAULX-EN-VELIN, FRANCE	129.10 34			TAYLOR, ROBIN P
10	GUERRERO ZURI	14-0-0	W - TKO - 10 - 02:28	GUERRERO ZURI: 30 DAYS MANDATORY REST PERIOD	VILLENEUVE, ALAIN
	CHRISTOPHER MONTRÉAL, QUÉBEC, CANADA	146.70 24			BLOUIN, RICHARD
	MESSAOUD	20-8-0		MESSAOUD: 30 DAYS MEDICAL SUSPENSION. DR GILBERT GAGNÉ	SCOTT, KEVIN THOMAS
	SANDY MONTERBLANC, FRANCE	145.10 38			THERIEN, DAVID
10	OROBIO SINISTERRA	13-0-0	W - KO - 1 - 02:57	OROBIO SINISTERRA: 7 DAYS MANDATORY REST PERIOD	PADULO, ALBERT JR.
	JHON ELIN MONTRÉAL, QUÉBEC, CANADA	139.50 22			PROCOPIO, PASQUALE
	OSADAN	27-3-1		OSADAN: 30 DAYS MEDICAL SUSPENSION. DR NORMAND LAVOIE	TREMBLAY, MARTHA B
	ZSOLT KOMARNO, KALONDA, SLOVAKIA	138.80 29			WOODBURN, JOHN

Nb Round	Concurrents	Fiche Poids Age	Résultat	Remarque	Arbitre Juges
8	MATHIEU WILKENS QUÉBEC, QUÉBEC, CANADA	13-0-0 171.60 20	W - KO - 3 - 00:44	MATHIEU: 7 DAYS MANDATORY REST PERIOD	VILLENEUVE, ALAIN GIRARD, GUY LEBLANC, SYLVAIN ROUSSEL, BENOIT
	MACDONALD ADAGIO ROUBAIX, NORD, FRANCE	8-0-0 170.70 29		MACDONALD: 60 DAYS MEDICAL SUSPENSION. DR GILBERT GAGNÉ	
10	MAKHMUDOV ARSLANBEK MONTRÉAL, QUÉBEC, CANADA	19-2-0 265.80 36	W - TKO - 1 - 01:51	MAKHMUDOV: 7 DAYS MANDATORY REST PERIOD REFEREE STOPPAGE	PADULO, ALBERT JR. BLOUIN, RICHARD THERIEN, DAVID WOODBURN, JOHN
	BROWN RICARDO DAMION BRANTFORD, ONTARIO, CANADA	12-0-0 261.40 35		BROWN: 30 DAYS MEDICAL SUSPENSION. DR NORMAND LAVOIE	
10	BUTLER STEVEN MONTRÉAL, QUÉBEC, CANADA	35-5-1 167.60 29	W - KO - 4 - 01:33	BUTLER: 7 DAYS MANDATORY REST PERIOD	FOREST, MARTIN LEBLANC, SYLVAIN PROCOPIO, PASQUALE ROUSSEL, BENOIT
	MACIAS MACIAS JOSE DE JESUS JALISCO, MEXIQUE	29-13-4 167.80 33		MACIAS MACIAS: 60 DAYS MEDICAL SUSPENSION. DR NORMAND LAVOIE	
12	MBILLI ASSOMO HALLIER CHRISTIAN MONTRÉAL, QUÉBEC, CANADA	28-0-0 167.70 30	W - TKO - 1 - 02:28	MBILLI ASSOMO: 7 DAYS MANDATORY REST PERIOD	GRIFFIN, MICHAEL GIRARD, GUY SCOTT, KEVIN THOMAS TREMBLAY, MARTHA B
	SULECKI MACIEJ WARSHAW, POLOGNE	33-3-0 167.70 36		SULECKI: 30 DAYS MEDICAL SUSPENSION. DR NORMAND LAVOIE	

Code: Results shown on

KO: Knock-out **DIS:** Disqualification
TKO: Technical knock-out **W:** Winner
UD: Unanimous **L:** Loser
SD: Split decision **DRA:** Draw
MD: Majority decision **SUB:** Submission

ABA: Abandon **LL:** Leg Lock
RNC: Rear Naked Choke **AC:** Arm Choke
FC: Front Choke **AB:** Arm Bar
NC: Neck Choke **KL:** Key Lock
TC: Triangle Choke **AL:** Ankle Lock

KB: Knee Bar

Jean Gauthier
 Chef de service - Sports de combat

Détail des suspensions

Manifestation organisée par
9212-6192 QUEBEC INC. (EOTTM)
Numéro du permis : ZB250427171531198

Boxe
Centre Vidéotron
2025-06-27

Concurrent	Détail de la suspension
ANDREJEV MARK	ANDREJEV: 14 DAYS MANDATORY REST PERIOD
SANFORD WYATT DAWSON	SANFORD: 14 DAYS MANDATORY REST PERIOD
ESTELA SCARMATTO EDUARDO ANTONIO	ESTELA SCARMATTO: 14 DAYS MANDATORY REST PERIOD REFEREE STOPPAGE
SANTANA SALCEDO LUIS EDUARDO	SANTANA SALCEDO: 14 DAYS MANDATORY REST PERIOD REFEREE STOPPAGE
MEKHALED ELHEM	MEKHALED: 30 DAYS MEDICAL SUSPENSION. DR GILBERT GAGNÉ REFEREE STOPPAGE
BEAUDOIN LEILA	BEAUDOIN: 14 DAYS MANDATORY REST PERIOD REFEREE STOPPAGE
MESSAOUD SANDY	MESSAOUD: 30 DAYS MEDICAL SUSPENSION. DR GILBERT GAGNÉ
GUERRERO ZURI CHRISTOPHER	GUERRERO ZURI: 30 DAYS MANDATORY REST PERIOD
OSADAN ZSOLT	OSADAN: 30 DAYS MEDICAL SUSPENSION. DR NORMAND LAVOIE
OROBIO SINISTERRA JHON ELIN	OROBIO SINISTERRA: 7 DAYS MANDATORY REST PERIOD
MATHIEU WILKENS	MATHIEU: 7 DAYS MANDATORY REST PERIOD
MACDONALD ADAGIO	MACDONALD: 60 DAYS MEDICAL SUSPENSION. DR GILBERT GAGNÉ
MAKHMUDOV ARSLANBEK	MAKHMUDOV: 7 DAYS MANDATORY REST PERIOD REFEREE STOPPAGE
BROWN RICARDO DAMION	BROWN: 30 DAYS MEDICAL SUSPENSION. DR NORMAND LAVOIE REFEREE STOPPAGE

Concurrent	Détail de la suspension
MACIAS MACIAS JOSE DE JESUS	MACIAS MACIAS: 60 DAYS MEDICAL SUSPENSION. DR NORMAND LAVOIE
BUTLER STEVEN	BUTLER: 7 DAYS MANDATORY REST PERIOD
MBILLI ASSOMO HALLIER CHRISTIAN	MBILLI ASSOMO: 7 DAYS MANDATORY REST PERIOD
SULECKI MACIEJ	SULECKI: 30 DAYS MEDICAL SUSPENSION. DR NORMAND LAVOIE

MANIFESTATION SPORTIVE DE BOXE

Date :	Samedi, 28 JUIN 2025
Lieu :	Place Bell, Laval
Promoteur :	New Era
Assistance approximative :	3000 Spectateurs
Durée :	19h05 – 22h30

ENTREVUE AVEC LES CONCURRENTS

Vendredi le 27 juin 2025 à compter de 12h00 les concurrents des 10 combats de boxe au Centre Bell , 1950 rue Claude Gagné Laval Québec ont été rencontré. Les contrats de chacun des boxeurs ont tous été vérifié et approuvé. Une rencontre a également eu lieu avec l'organisateur de New Era Yan Pellerin, relativement au déroulement de l'événement. Des nouveaux permis de la RACJ ont été émis par Pauline Armaos

EXAMEN MÉDICAL

Le vendredi 27 juin 2025 entre 10 et 12 heures, le docteur Normand Lavoie a procédé à l'examen médical de tous les concurrents sauf Jean Pascal qui sera examiné le lendemain avant son combat. Tous ont été jugé aptes à combattre le lendemain. Ainsi que Jean Pascal le lendemain.

PESÉE OFFICIELLE ET RÉGLEMENTATION

Nous avons procédé aux entrevues et à la pesée officielle des concurrents sous la surveillance du personnel de la RACJ. Deux boxeurs, Facson Perrine par ,3 livres et Danny Malette par 5 livres excédent, le poids inscrit à leur contrat. Ils ont été informés des conséquences à ce manquement et compris la pénalité appliquée sur son contrat. Un combat de championnat WBC était au programme et opposait Jean Pascal à son adversaire, Cieslak Michal Piotr

LES CONCESSIONS (BARS)

Lors de la manifestation j'ai rencontré la directrice des concessions (bars) au Centre Bell, Julie Albert, et je l'ai avisée qu'il était plus sécuritaire de servir les bières et le vin dans des verres en plastique. De plus les canettes du commanditaire sur les tables devraient être vides et transvidés dans des verres de plastic Elle a très bien respecté les consignes lors de la manifestation.

RENCONTRE AVEC LE PROMOTEUR

Le vendredi 28 Juin 2025, j'ai rencontré Yan Pellerin et Sylvain Pelletier au Colisée de Trois-Rivières. J'ai tout de suite constaté que le promoteur prenait les mesures prévues au règlement pour assurer la sécurité des participants et du public.

L'annonceur de la soirée, Éric Simard, a aussi été rencontré et informé du déroulement de la soirée.

En plus d'une réunion sur la sécurité avec le responsable des ■ agents sur place

■ .

Le ring (d'une dimension de 20 pieds extérieur, 16 pieds à l'intérieur des câbles inspecté par l'arbitre Martin Forest était conforme à la réglementation.

ENTREVUE AVEC LES OFFICIELS DE LA RÉGIE

Le 28 Juin à 17h15, les officiels ont tous été rencontré et informé de leur assignation et du contenu de la manifestation.

AMBULANCIERS

À 18h30, en compagnie des docteurs Nornand Lavoie et Benoit Goulet, nous avons rencontré les ambulancières Florence Gingras mat 7656 et Chloé Desroché de l'ambulance 0115 pour un échange d'informations et examen de leur équipement par les médecins.

Si des transports étaient nécessaires, ils seront faits à l'hôpital la plus proche selon la nature de la blessure..

SÉCURITÉ

Le personnel assurant la sécurité de la manifestation était composé de ■ agents de sécurité du ■ sous la supervision de ■ Les sorties d'urgence étaient opérationnelles et bien indiquées.

LES RÉMUNÉRATIONS

Les concurrents ont tous été payé et ont reçu leur bourse par l'inspecteur Jean Langevin à la fin de leur combat respectif.. Documents retournés à la RACJ.

CONTRÔLE ANTIDOPAGE

Les concurrents ■ se sont respectueusement soumis à un test antidopage effectué par les inspecteurs Robert Chevrier et Stéphane Tessier.

SUSPENSION MEDICALE

Six suspensions médicales ont été imposées par les docteurs Normand Lavoie et Benoit Goulet Les boxeurs Timur Bekmurzaev, Simon Matéo Risler, David Canuel, , Carl Demontigny, Danny Malette et Jean Pascal ont tous reçu 30 jours de suspension médicale.

Les autres combattants ont été informés qu'ils devront respecter des périodes de repos sans combat allant de 7 à 21 jours.

LA MANIFESTATION

La manifestation sportive s'est déroulée dans l'ordre et conforme aux lois et règlements de la RACJ.

Bien à vous.

Denis Labrecque
Responsable de la manifestation sportive.

4 juillet 2025

Feuille des résultats de la manifestation

Manifestation organisée par

Boxe

9393-7472 QUÉBEC INC. (NEW ERA FIGHTING AND PROMOTION)

Place Bell à Laval

Numéro du permis : ZB250514152735073

2025-06-28

Nb Round	Concurrents	Fiche Poids Age	Résultat	Remarque	Arbitre Juges
4	PERRINE	2-1-0	W - TKO - 1 - 03:00	PERRINE: 7 DAYS MANDATORY REST PERIOD	PADULO, ALBERT JR.
	FACSON	185.30			DE CARUFEL, RICHARD
	YAMAMICHE, QUÉBEC, CANADA	32		BEKMURZAEV: 30 DAYS MEDICAL SUSPENSION. DR BENOIT GOULET	ESNAULT, NICOLAS
	BEKMURZAEV	0-0-0			GIRARD, GUY
4	TIMUR	184.70	W - TKO - 2 - 01:48	RISLER: 30 DAYS MEDICAL SUSPENSION. DR BENOIT GOULET. TKO - STOP BY CORNER	PHILIPPEAUX, ERICK
	VERDUN, QUÉBEC, CANADA	37			ESNAULT, NICOLAS
	RISLER	1-1-1		NDUWAMAHORO: 7 DAYS MANDATORY REST PERIOD	GUERIN, MARIE-JOSEE
	SIMON MATEO	143.50			ROUSSEL, BENOIT
4	LONGUEUIL, QUÉBEC, CANADA	34	W - MD - 4	BLAIS: 7 DAYS MANDATORY REST PERIOD	ST-GERMAIN, STEVE
	NDUWAMAHORO	0-0-0			DE CARUFEL, RICHARD 36-40
	JOHN	141.50		BARTHELEMY: 7 DAYS MANDATORY REST PERIOD	GIRARD, GUY 37-39
	MARIEVILLE, QUÉBEC, CANADA	29			ROUSSEL, BENOIT 38-38
8	BLAIS	0-0-0	W - SD - 8	PELLERIN: 21 DAYS MANDATORY REST PERIOD	FOREST, MARTIN
	JACOB	146.50			DE CARUFEL, RICHARD 75-77
	TERREBONNE, QUÉBEC, CANADA	21		NTETU-KIMASI: 21 DAYS MANDATORY REST PERIOD	MELHEM MARCOS, MOISES 75-77
	BARTHELEMY	0-0-1			PALMER, NATHAN 77-75
4	STEPHANE	146.60	W - TKO - 1 - 03:00	JOSEPH-POULARD: 7 DAYS MANDATORY REST PERIOD	ST-GERMAIN, STEVE
	MONTREAL, QUEBEC, CANADA	24			ESNAULT, NICOLAS
	JOSEPH-POULARD	1-0-0		CANUEL: 30 DAYS MEDICAL SUSPENSION. STOP BY REFEREE. DR BENOIT GOULET	GUERIN, MARIE-JOSEE
	BRANDON	156.50			ROUSSEL, BENOIT
4	LAVAL, QUÉBEC, CANADA	25	W - SD - 8	PELLERIN: 21 DAYS MANDATORY REST PERIOD	FOREST, MARTIN
	CANUEL	1-1-0			DE CARUFEL, RICHARD 75-77
	DAVID	157.00		NTETU-KIMASI: 21 DAYS MANDATORY REST PERIOD	MELHEM MARCOS, MOISES 75-77
	TERREBONNE, QUÉBEC, CANADA	35			PALMER, NATHAN 77-75

Nb Round	Concurrents	Fiche Poids Age	Résultat	Remarque	Arbitre Juges
4	GOSSELIN GUILLAUME LEVIS, QUÉBEC, CANADA	1-0-1 145.20 28	W - TKO - 3 - 01:15	GOSSELIN: 7 DAYS MANDATORY REST PERIOD	PHILIPPEAUX, ERICK GIRARD, GUY GUERIN, MARIE-JOSEE PALMER, NATHAN
	DEMONTIGNY CARL TERREBONE, QUEBEC, CANADA	1-1-0 146.50 32		DEMONTIGNY: 30 DAYS MANDATORY REST PERIOD. DR BENOIT GOULET. STOP BY	
4	POULIN HUBERT ST-GEORGES DE BEAUCE, QUÉBEC,	3-1-1 178.90 36	W - KO - 1 - 01:12	POULIN: 7 DAYS MANDATORY REST PERIOD	FOREST, MARTIN DE CARUFEL, RICHARD ESNAULT, NICOLAS MELHEM MARCOS, MOISES
	MALLETTE DANY QUÉBEC, QUÉBEC, CANADA	7-2-0 185.00 34		MALLETTE: 30 DAYS MEDICAL SUSPENSION. DR BENOIT GOULET	
6	POULIN JAN MICHAEL MONTRÉAL, QUÉBEC, CANADA	10-1-3 159.40 42	W - UD - 6	POULIN: 14 DAYS MANDATORY REST PERIOD	PADULO, ALBERT JR. ESNAULT, NICOLAS 56-57
	CHARLES MITCH LOUIS REPENTIGNY, QUÉBEC, CANADA	7-4-2 154.00 31		CHARLES: 14 DAYS MANDATORY REST PERIOD	GIRARD, GUY 56-57 ROUSSEL, BENOIT 56-57
8	KALONGA MPONDO GUIRGUIS MONTRÉAL, QUÉBEC, CANADA	11-2-0 160.40 36	W - UD - 8	KALONGA: 21 DAYS MANDATORY REST PERIOD	PHILIPPEAUX, ERICK GIRARD, GUY 73-79
	VOLNY PATRICE MONTRÉAL, QUÉBEC, CANADA	19-2-0 163.00 35		VOLNY: 21 DAYS MANDATORY REST PERIOD	GUERIN, MARIE-JOSEE 72-80 ROUSSEL, BENOIT 72-80
12	PASCAL JEAN THENISTOR LORRAINE, QUÉBEC, CANADA	37-7-1 197.20 42	W - TKO - 4 - 01:10	PASCAL: 30 DAYS MEDICAL SUSPENSION. DR BENOIT GOULET. STOP BY CORNER	ST-GERMAIN, STEVE DE CARUFEL, RICHARD
	CIESLAK MICHAL PIOTR POLAND, POLAND	27-2-0 199.00 36		CIESLAK: 7 DAYS MANDATORY REST PERIOD	PALMER, NATHAN MELHEM MARCOS, MOISES

Code: *Results shown on*

KO: Knock-out	DIS: Disqualification	ABA: Abandon	LL: Leg Lock	KB: Knee Bar
TKO: Technical knock-out	W: Winner	RNC: Rear Naked Choke	AC: Arm Choke	
UD: Unanimous	L: Loser	FC: Front Choke	AB: Arm Bar	
SD: Split decision	DRA: Draw	NC: Neck Choke	KL: Key Lock	
MD: Majority decision	SUB: Submission	TC: Triangle Choke	AL: Ankle Lock	

Jean Gauthier

Chef de service - Sports de combat

Détail des suspensions

Manifestation organisée par
9393-7472 QUÉBEC INC. (NEW ERA FIGHTING
Numéro du permis : ZB250514152735073

Boxe
Place Bell à Laval
2025-06-28

Concurrent	Détail de la suspension
PERRINE FACSON	PERRINE: 7 DAYS MANDATORY REST PERIOD
BEKMURZAEV TIMUR	BEKMURZAEV: 30 DAYS MEDICAL SUSPENSION. DR BENOIT GOULET
RISLER SIMON MATEO	RISLER: 30 DAYS MEDICAL SUSPENSION. DR BENOIT GOULET. TKO - STOP BY CORNER
NDUWAMAHORO JOHN	NDUWAMAHORO: 7 DAYS MANDATORY REST PERIOD
BARTHELEMY STEPHANE	BARTHELEMY: 7 DAYS MANDATORY REST PERIOD
BLAIS JACOB	BLAIS: 7 DAYS MANDATORY REST PERIOD
NTETU-KIMASI FRANCY	NTETU-KIMASI: 21 DAYS MANDATORY REST PERIOD
PELLERIN YAN ROGER	PELLERIN: 21 DAYS MANDATORY REST PERIOD
JOSEPH-POULARD BRANDON	JOSEPH-POULARD: 7 DAYS MANDATORY REST PERIOD
CANUEL DAVID	CANUEL: 30 DAYS MEDICAL SUSPENSION. STOP BY REFEREE. DR BENOIT GOULET
DEMONTIGNY CARL	DEMONTIGNY: 30 DAYS MANDATORY REST PERIOD. DR BENOIT GOULET. STOP BY REFEREE
GOSSELIN GUILLAUME	GOSSELIN: 7 DAYS MANDATORY REST PERIOD
POULIN HUBERT	POULIN: 7 DAYS MANDATORY REST PERIOD
MALLETTE DANY	MALLETTE: 30 DAYS MEDICAL SUSPENSION. DR BENOIT GOULET

Concurrent	Détail de la suspension
POULIN JAN MICHAEL	POULIN: 14 DAYS MANDATORY REST PERIOD
CHARLES MITCH LOUIS	CHARLES: 14 DAYS MANDATORY REST PERIOD
VOLNY PATRICE	VOLNY: 21 DAYS MANDATORY REST PERIOD
KALONGA MPONDO GUIRGUIS	KALONGA: 21 DAYS MANDATORY REST PERIOD
CIESLAK MICHAL PIOTR	CIESLAK: 7 DAYS MANDATORY REST PERIOD
PASCAL JEAN THENISTOR	PASCAL: 30 DAYS MEDICAL SUSPENSION. DR BENOIT GOULET. STOP BY CORNER

Feuille des résultats de la manifestation

Manifestation organisée par
9212-6192 QUEBEC INC. (EOTTM)
Numéro du permis : ZB250718135629288

Boxe
Casino de Montréal
2025-09-04

Nb Round	Concurrents	Fiche Poids Age	Résultat	Remarque	Arbitre Juges
6	SANFORD	3-0-0	W - UD - 6	SANFORD: 14 DAYS MANDATORY REST PERIOD	GRIFFIN, MICHAEL
	WYATT DAWSON	139.20			DE CARUFEL, RICHARD 60-54
	VARENNES, QUÉBEC, CANADA	26		KAMANIN: 14 DAYS MANDATORY REST PERIOD	THERIEN, DAVID 60-54
	KAMANIN	5-3-0			WOODBURN, JOHN 60-54
8	SEMJON	139.90	W - TKO - 3 - 02:49	FENDERO: 7 DAYS MANDATORY REST PERIOD	VILLENEUVE, ALAIN
	NARVA, ESTONIA, ESTONIA	24			ESNAULT, NICOLAS
	FENDERO	11-0-0		CRIGHTON: INDEFINITE MEDICAL SUSPENSION. MINIMUM 60 DAYS. MEDICAL CLEARANCE REQUIRED	GUERIN, MARIE-JOSEE
	MORENO	167.70			ROUSSEL, BENOIT
10	MONTRÉAL, QUÉBEC, CANADA	26	W - TKO - 5 - 02:12	MARTIN DUVAL: 14 DAYS MANDATORY REST PERIOD	ST-GERMAIN, STEVE
	CRIGHTON	13-5-0			DE CARUFEL, RICHARD
	BORIS	168.00		CAMPOS CORTEZ: 60 DAYS MEDICAL SUSPENSION. DR NORMAND LAVOIE	THERIEN, DAVID
	GLASGOW, GLASGOW, ANGLETERRE	32			WOODBURN, JOHN
8	MARTIN DUVAL	13-0-1	W - TKO - 3 - 01:38	OROBIO SINISTERRA: 7 DAYS MANDATORY REST PERIOD	VILLENEUVE, ALAIN
	AVERY	134.80			BLEA, STEPHEN
	ST-CLET, QUÉBEC, CANADA	24		BASURTO MONROY: 7 DAYS MANDATORY REST PERIOD	GUERIN, MARIE-JOSEE
	CAMPOS CORTEZ	11-1-0			SCOTT, KEVIN THOMAS
10	LUIS JESUS	134.60	W - KO - 3 - 03:00	ASANAU: 7 DAYS MANDATORY REST PERIOD	ST-GERMAIN, STEVE
	GUADALAJARA, JALISCO, MEXIQUE	23			BLEA, STEPHEN
	OROBIO SINISTERRA	14-0-0		DOUADI: 7 DAYS MANDATORY REST PERIOD	ESNAULT, NICOLAS
	JHON ELIN	139.60			SCOTT, KEVIN THOMAS
8	MONTRÉAL, QUÉBEC, CANADA	22	W - TKO - 3 - 01:38	ASANAU: 7 DAYS MANDATORY REST PERIOD	ST-GERMAIN, STEVE
	BASURTO MONROY	10-8-0			BLEA, STEPHEN
	IVAN	140.00		DOUADI: 7 DAYS MANDATORY REST PERIOD	ESNAULT, NICOLAS
	QUERETARO, MEXIQUE	28			SCOTT, KEVIN THOMAS
10	ASANAU	10-0-0	W - KO - 3 - 03:00	DOUADI: 7 DAYS MANDATORY REST PERIOD	ST-GERMAIN, STEVE
	DZMITRY	134.90			BLEA, STEPHEN
	MONTRÉAL, QUÉBEC, CANADA	29		DOUADI: 7 DAYS MANDATORY REST PERIOD	ESNAULT, NICOLAS
	DOUADI	27-0-1			SCOTT, KEVIN THOMAS
10	LAI	135.00	W - KO - 3 - 03:00	DOUADI: 7 DAYS MANDATORY REST PERIOD	ST-GERMAIN, STEVE
	HENIN-BAUMONT, PAS-DE-CALAIS,	32			BLEA, STEPHEN
				DOUADI: 7 DAYS MANDATORY REST PERIOD	ESNAULT, NICOLAS
					SCOTT, KEVIN THOMAS

Nb Round	Concurrents	Fiche Poids Age	Résultat	Remarque	Arbitre Juges
12	IGLESIAS ESTRADA OSLEYS BREMEN, BREMEN, GERMANY	13-0-0 167.80 27	W - TKO - 8 - 01:28	IGLESIAS ESTRADA: 21 DAYS MANDATORY REST PERIOD	GRIFFIN, MICHAEL GIAMPA, LISA ELIZABETH FITZGERALD, MICHAEL ROUSSEL, BENOIT
	SHISHKIN VLADIMIR DANIA, FLORIDE, ÉTATS-UNIS	16-1-0 167.60 34		SHISHKIN: INDEFINITE MEDICAL SUSPENSION. MINIMUM 60 DAYS. MEDICAL CLEARANCE REQUIRED	

Code: *Results shown on*

KO: Knock-out	DIS: Disqualification	ABA: Abandon	LL: Leg Lock	KB: Knee Bar
TKO: Technical knock-out	W: Winner	RNC: Rear Naked Choke	AC: Arm Choke	
UD: Unanimous	L: Loser	FC: Front Choke	AB: Arm Bar	
SD: Split decision	DRA: Draw	NC: Neck Choke	KL: Key Lock	
MD: Majority decision	SUB: Submission	TC: Triangle Choke	AL: Ankle Lock	

Jean Gauthier
Chef de service - Sports de combat

Détail des suspensions

Manifestation organisée par
9212-6192 QUEBEC INC. (EOTTM)
Numéro du permis : ZB250718135629288

Boxe
Casino de Montréal
2025-09-04

Concurrent	Détail de la suspension
KAMANIN SEMJON	KAMANIN: 14 DAYS MANDATORY REST PERIOD
SANFORD WYATT DAWSON	SANFORD: 14 DAYS MANDATORY REST PERIOD
FENDERO MORENO	FENDERO: 7 DAYS MANDATORY REST PERIOD
CRIGHTON BORIS	CRIGHTON: INDEFINITE MEDICAL SUSPENSION. MINIMUM 60 DAYS. MEDICAL CLEARANCE REQUIRED BEFORE NEXT FIGHT. DR. NORMAND LAVOIE
CAMPOS CORTEZ LUIS JESUS	CAMPOS CORTEZ: 60 DAYS MEDICAL SUSPENSION. DR NORMAND LAVOIE
MARTIN DUVAL AVERY	MARTIN DUVAL: 14 DAYS MANDATORY REST PERIOD
OROBIO SINISTERRA JHON ELIN	OROBIO SINISTERRA: 7 DAYS MANDATORY REST PERIOD
BASURTO MONROY IVAN	BASURTO MONROY: 7 DAYS MANDATORY REST PERIOD
DOUADI LAID	DOUADI: 7 DAYS MANDATORY REST PERIOD
ASANAU DZMITRY	ASANAU: 7 DAYS MANDATORY REST PERIOD
IGLESIAS ESTRADA OSLEYS	IGLESIAS ESTRADA: 21 DAYS MANDATORY REST PERIOD
SHISHKIN VLADIMIR	SHISHKIN: INDEFINITE MEDICAL SUSPENSION. MINIMUM 60 DAYS. MEDICAL CLEARANCE REQUIRED BEFORE NEXT FIGHT. DR. NORMAND LAVOIE

MANIFESTATION SPORTIVE DE BOXE

Date :	Jeudi, le 4 septembre, 2025
Lieu :	Casino de Montréal
Organisateur:	Camille Estephan – Eye of the Tiger.
Assistance approximative :	650 spectateurs
Durée :	18h40 – 22h10

ENTREVUE AVEC LES CONCURRENTS

Mercredi, le 3 septembre, à compter de 9h30 au Casino de Montréal, j'ai entrevu les concurrents des six combats de boxe prévus au programme. Les contrats de chacun des concurrents furent vérifiés et approuvés. Des nouveaux permis de la RACJ furent émis par Zully Regalado. Des informations furent échangées avec Antonin Décarie, relativement à la mise en place des lieux pour l'événement du 4 septembre.

PESÉE OFFICIELLE

À 11h45, nous avons procédé à la réunion d'informations sur la réglementation avec les athlètes et entraîneurs. Par la suite, en compagnie des superviseurs Seymour Zivick représentant la WBC pour les combats de championnats opposant Jhon Orobio à Ivan Basurton Monroy, ceinture WBC Continental Americas poids super-légers et Dzmitry Asanau à Laid Douadi, ceinture WBC Continental Americas poids légers. Les superviseurs de la IBO, Erica Petroni et George Martinez représentant la IBF étaient présents pour le combat de championnat opposant Osleys Iglesias à Vladimir Shishkin pour les titre IBO et IBF des poids super-moyens. Tous les concurrents, ont respecté le poids inscrit à leur contrat.

EXAMEN MÉDICAL

Mercredi, le 3 septembre, à compter de 10h15, le docteur Normand Lavoie a procédé à l'examen de tous les boxeurs.

RENCONTRE AVEC LE PROMOTEUR

Jeudi, le 4 septembre, à 15h30, j'ai rencontré au Casino de Montréal l'adjoint du promoteur; Antonin Décarie. J'ai constaté que les responsables de l'événement prenaient les mesures prévues aux règlements afin d'assurer la sécurité des participants et du public. Le ring de seize pieds à l'intérieur des câbles est réglementaire. L'annonceur de l'événement Patrick Lono fut entrevu et informé du déroulement de la manifestation.

AMBULANCIERS

À 17h30, en compagnie du docteur Normand Lavoie nous avons entrevu les ambulanciers Marvin Zwikler, matricule 5798 et Charles Duff, matricule 6894 de l'unité 106. Échange d'informations et examen de leur équipement par le médecin.

SÉCURITÉ

Le personnel assurant la sécurité de la manifestation sportive était composé de [REDACTED] agents de sécurité [REDACTED] sous la gouverne de [REDACTED]. La sécurité fut bien appliquée et à la hauteur de la manifestation. Les sorties d'urgence étaient opérationnelles.

SUSPENSION MEDICALE

Trois suspensions médicales furent ordonnées par le docteur Normand Lavoie. Le boxeur Boris Crighton a reçu une suspension de 60 jours et devra fournir une libération médicale avant son retour. Les boxeurs Luis Campos Cortez et Vladimir Shishkin suspendus pour 60 jours. Ils furent informés de leur suspension en présence de leur entraîneur.

CONTRÔLE ANTIDOPAGE

Les boxeurs, [REDACTED] se sont respectueusement soumis à un test antidopage, exécuté par l'inspecteur Robert Chevrier, assisté par l'inspecteur Dominic Brassard.

RÉMUNÉRATION

Les concurrents reçurent leur rémunération à la fin de la manifestation sportive. Documents retournés à la R.A.C.J.

LA MANIFESTATION

La manifestation sportive s'est déroulée dans l'ordre et conforme aux lois et règlements. Nous avons reçu une excellente collaboration de tous les gens impliqués. Les locaux pour la pesée et les examens médicaux étaient fonctionnels.

Jean Douville
Responsable de la manifestation sportive